



Bulletin Officiel

N° 5089 Jeudi 21 Avril 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMS	2-3
CELLCOM	4-5
BEST LEASE	6-7
BANQUE DE TUNISIE – BT -	8-10
SERVICOM	11-12
HANNIBAL LEASE	13
POULINA GROUP HOLDING	14-17
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »	18
SOCIETE LAND'OR	19-20
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -	21-22
SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS – SIMPAR -	23-24
SOTUMAG	25
TAWASOL GROUP HOLDING – TGH -	26
SOTUVER	27-28
ENNAKL AUTOMOBILES	29
MODERN LEASING	30
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	31
WIFAK INTERNATIONAL BANK	32-33
NEW BODY LINE	34
HEXABYTE	35
BIAT	36-38
SOTIPAPIER	39
CEREALIS	40-41

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE	42
-------------------	----

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

OFFICE PLAST – AGO -	43
TUNISAIR – AGO -	44
TUNISAIR – AGE -	44
BEST LEASE – AGO -	45
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV – AGO -	45
SICAV BH PLACEMENT – AGO -	46
SICAV BH OBLIGATAIRE – AGO -	46
GIF FILTER – AGO -	47
OFFICE PLAST – AGO -	48
TUNISIE FACTORING – AGO -	48

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SFBT	49
------	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-1 »	50-54
---	-------

COURBE DES TAUX

	55
--	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

	56-57
--	-------

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- GAT ASSURANCES

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015

- GAT ASSURANCES

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- MAC AL HOUDA FCP
 - RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE CONTROLE CHARAIQUE DE MAC AL HOUDA FCP – EXERCICE 2015
 - FCP VALEURS QUIETUDE 2017
 - FCP VALEURS QUIETUDE 2018
 - SICAV BH OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun-B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

Les Ateliers Mécaniques du Sahel publient ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2016:

INDICATEURS D'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2016

	Unités	1 ^{er} Trimestre			Exercice
		2016	2015	%	2015
Chiffre d'affaires	DT	8 019 184	7 249 258	11%	25 363 071
Chiffre d'affaires local	DT	7 854 064	7 140 058	10%	24 834 473
Chiffre d'affaires à l'exportation	DT	165 120	109 200	51%	528 599
Production	DT	10 343 545	9 518 328	9%	32 326 762
Investissements	DT	172 798	161 628	7%	1 330 626
Investissements corporels et incorporels	DT	172 798	161 628	7%	1 330 626
Structure de l'endettement	DT	35 158 147	30 302 621	16%	38 376 111
Endettement à LMT	DT	4 878 566	7 413 471	-34%	5 614 121
Endettement à CT	DT	23 285 285	15 461 308	51%	24 807 874
Découverts bancaires	DT	6 994 296	7 427 842	-6%	7 954 116

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

- À la clôture du premier trimestre 2016, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires de 8 019 mDT contre 7 249 mDT pour la même période de l'année 2015, soit une augmentation de 11%, et ce malgré la conjoncture défavorable caractérisée par :

- ☞ La régression de la demande du marché influencée par la situation économique du pays et particulièrement le secteur de l'immobilier.

- Suite -

- La reprise du marché parallèle des produits provenant de la Turquie et de la Chine.
- La distribution sur le marché des produits "AMS" contrefaits en provenance de la Chine.
- Pour l'export, plusieurs marchés ont fait l'objet d'un travail de prospection et de développement commercial surtout en Afrique subsaharienne et en Algérie. Plusieurs commandes sont en cours de confirmation pour le deuxième trimestre et le reste de l'année.

À la clôture du premier trimestre 2016 la société a réalisé un chiffre d'affaire à l'export de 165 mDT enregistrant ainsi une hausse de 51% par rapport à la même période en 2015.

PRODUCTION

- Au 31/03/2016, la valeur de la production finie a atteint 10 343 mDT contre une valeur de 9 518 mDT pour la même période de l'année 2015 enregistrant ainsi une hausse de 9%.

INVESTISSEMENTS

- Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint 173 mDT, à la clôture du premier trimestre 2016, contre 162 mDT pour la même période de l'année 2015, soit une hausse de 7%.

ENDETTEMENT

- La valeur de l'endettement de la société au 31 mars 2016 s'élève à 35 158 mDT contre 38 376 mDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 8%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

INDICATEURS (En M.TND)	DU 01/01/2016 AU 31/03/2016	DU 01/01/2015 AU 31/03/2015	DU 01/01/2016 AU 31/03/2016	DU 01/01/2015 AU 31/03/2015	DU 01/01/2015 AU 31/12/2015*
Total des revenus (hors taxes)	6.6	9.1	6.6	9.1	54.1
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	4.8	6.8	4.8	6.8	41.6
Marge Brute	1.8	2.3	1.8	2.3	12.5
Charges financières	0.1	0.3	0.1	0.3	0.9
Produits financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Trésorerie nette	(4.0)	0,5	(4.0)	0,5	(1.4)
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	89	89	89	89	60
Nombre de points de vente	9	6	9	6	9
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) (En m²)	1 485	1 344	1 485	1 344	1 485
Masse salariale	0.7	0.5	0.7	0.5	3.0
Effectif moyen	153	139	153	139	142

- Suite -

Chiffre d'affaires :

Le 1^{er} trimestre 2016 a connu un événement majeur dans le monde de la technologie en Tunisie, à savoir le lancement de l'internet haut débit 4G. Tous les opérateurs téléphoniques ont proposé des offres commerciales importantes pour inciter leurs clients à migrer vers cette nouvelle technologie.

Dans ce cadre, CELLCOM a décidé d'adapter son offre aux nouveaux besoins de ses clients, en limitant son offre de Smartphones compatibles avec la technologie 3G et de lancer sa nouvelle gamme d'appareils qui peuvent fonctionner avec la 4G. Cela s'est matérialisé par un ralentissement de ventes de Smartphones qui ont atteint **34 679** unités contre **35 798** unités au cours de la même période en 2015. CELLCOM continue également à réduire son offre des téléphones classiques et n'a vendu de cette gamme que **38 750** unités durant les trois mois 2016 contre **52 679** unités au T1 2015. Cette baisse a été, en partie, compensée par la forte demande sur les tablettes qui ont connu un succès retentissant avec la commercialisation de **4 936** tablettes contre 341 au T1 2015. Cela a conduit à une baisse du chiffre d'affaires de 27,5% au cours du T1 2016 pour s'établir à 6,6 MTND.

Marge Brute :

La transformation continue du mix produits offert par CELLCOM, boosté par l'arrivée de la 4G, a permis de se positionner sur des produits plus rentables permettant au taux de marge brute de gagner 200 points de base pour s'établir à 27% fin mars 2016, et ce en dépit de la baisse de 21,7% de cette marge qui a atteint 1,8 MTND.

Charges financières :

Au cours du premier trimestre 2016, les charges financières de CELLCOM ont atteint 0.100 MTND contre 0,300 MTND une année auparavant, en ligne avec le volume de l'activité mais en dépit de l'appréciation continue du dollar américain vis-à-vis du dinar tunisien.

Délai de règlement fournisseurs :

Le délai moyen de règlement fournisseurs est resté stable à 89 jours durant le premier trimestre 2016 comparativement à la même période en 2015.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.*En million dinars*

	Premier trimestre			Exercice 2015 ⁽¹⁾
	2016	2015	variation	
Total Approbations	29,210	21,631	35%	103,437
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	27,667	20,929	32%	100,114
Agriculture	3,961	1,452	173%	10,763
Batiments & travaux publics	1,192	0,700	70%	2,789
Industrie	1,153	0,794	45%	6,107
Service et commerce	21,361	17,982	19%	80,455
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	1,543	0,702	120%	3,323
Agriculture	0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,000
Industrie	0,000	0,449		0,449
Service et commerce	1,543	0,253		2,874
Total Mises en Force	13,920	17,630	-21%	94,210
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	13,653	16,551	-18%	91,738
Agriculture	1,839	1,236	49%	8,369
Batiments & travaux publics	0,418	0,340	23%	2,324
Industrie	0,803	0,551	46%	4,589
Service et commerce	10,593	14,425	-27%	76,455
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	0,267	1,079	-75%	2,473
Agriculture	0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,000	0,116		0,116
Industrie	0,000	0,449		0,305
Service et commerce	0,267	0,514	-48,012%	2,052
Total Engagements en cours (a)	176,858	158,748		180,935
Total Engagements classés (b) *****	16,013	11,632		9,210
Total Engagements (a)+(b)	192,871	170,380		190,145
Trésorerie nette	3,392	3,819		3,420
Ressources d'emprunts	129,597	120,956		134,853
Capitaux propres	41,131	40,024		41,186
Revenus Bruts de leasing (2)	22,249	22,596	-1,54%	93,204
Revenus Nets de leasing	4,918	4,632	6,18%	19,205
Produits Nets de leasing	2,796	2,693	3,81%	10,808
Total des charges d'exploitation	0,816	0,894	-8,72%	3,553

- Suite -

(1) Données auditées

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconstitué pour les besoins de cette information

**** les engagements classés au 31 mars sont calculés sans tenir compte de l'actualisation des impayés

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing(+) Autres produits d'exploitation (+)intérêts de financement

Revenue net de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing: Revenue net de leasing(-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements(+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants:

L'activité de BEST LEASE a été marquée au cours de premier trimestre 2016 par:

une augmentation de produit net de leasing de 3,8%

une diminution des charges d'exploitation de 8,7% par rapport au premier trimestre de l'année 2015,

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2016.

Indicateurs	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	mars-16	mars-15	déc.-15
1 - Produits d'exploitation bancaire	81 815	78 169	81 815	78 169	345 237
Intérêts	61 178	60 446	61 178	60 446	247 918
Commissions en produits	11 856	10 130	11 856	10 130	45 786
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	8 781	7 593	8 781	7 593	51 533
2 - Charges d'exploitation bancaire	30 900	31 726	30 900	31 726	132 208
Intérêts encourus	30 740	31 413	30 740	31 413	131 082
Commissions encourues	160	313	160	313	1 126
3 - Produit Net Bancaire	50 915	46 443	50 915	46 443	213 029
4 - Autres produits d'exploitation	121	183	121	183	1 001
5 - Charges opératoires, dont :	18 660	17 325	18 660	17 325	65 070
Frais de personnel	14 753	13 585	14 753	13 585	49 727
Charges générales d'exploitation (1)	3 907	3 740	3 907	3 740	15 343
6 - Structure du portefeuille au bilan			581 752	592 357	615 118
Portefeuille titres commercial			218 658	244 838	280 336
Portefeuille titres d'investissement			363 094	347 519	334 782
7 - Encours net des crédits			3 519 985	3 287 916	3 439 916
(hors dotation aux provisions de la période)					
8 - Encours des dépôts, dont :			3 096 950	2 949 016	2 847 254
Dépôts à vue			1 107 275	914 472	963 083
Dépôts d'épargne			844 246	772 245	807 055
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			147 077	80 038	141 888
10 - Capitaux propres (2)			582 953	540 276	582 953

(1) Chiffres 2015 retraités pour les besoins de la comparabilité

(2) Compte non tenu du résultat de la période et du résultat de l'exercice précédent

- Suite -

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE 1^{ER} TRIMSTRE 2016

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

- Suite -

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1ER TRIMESTRE 2016 :

A la fin du 1er trimestre 2016, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de +7,0%, passant de 3.287.916 mille dinars au 31/03/2015 à 3.519.985 mille dinars au 31/03/2016. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de 5,0% passant de 2.949.016 mille dinars au 31/03/2015 à 3.096.950 mille dinars au 31/03/2016. Les dépôts à vue et les dépôts d'épargne ont augmenté respectivement de 21,1% et 9,3% entre 2015 et 2016.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré une progression de +4,7% pour atteindre 81.815 mille dinars au 31/03/2016 contre 78.169 mille dinars au 31/03/2015. Cette progression concerne les intérêts (+1,2%), les commissions (+17,0%) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+15,7%).
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont baissé de -2,6% passant de 31.726 mille dinars au 31/03/2015 à 30.900 mille dinars au 31/03/2016.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2016 un montant de 50.915 mille dinars, contre 46.443 mille dinars au 31/03/2015, soit une progression de +9,6%.
- **Les charges opératoires** sont maîtrisées et n'ont augmenté que de +7,7%, pour atteindre 18.660 mille dinars au 31/03/2016 contre 17.325 mille dinars au 31/03/2015. Les frais généraux ont augmenté de +4,5%. La masse salariale est en hausse de +8,6%.
- A la fin du 1er trimestre 2016, le réseau d'agences est composé de 116 points de vente et ce suite à l'ouverture d'une nouvelle agence.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social: Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

1. Indicateurs d'activités SERVICOM Consolidés au 31/03/2016 (KDT)

Désignation	1 ^{er} trimestre			31/12/2015
	2015	2016	Variation	
1-Produits d'exploitation	16 166	18 289	13%	65 110
Travaux Publics	9 146	12 385	35%	42 109
Climatisation & Chauffage	1 968	2 375	21%	8 630
Ascenseurs	3 284	1 968	-40%	8 584
IT / Télécom & Autres	1 768	1 560	-12%	5 787
2-Charges d'Exploitation	14 718	16 340	11%	58 123
dont Charges de personnel	1 789	1 808	1%	7 024
3-EBITDA	2 325	2 890	24%	11 730
dont Dotations aux amortissements	877	941	7%	4 743
4-EBIT	1 448	1 949	35%	6 987
5-Marge d'Exploitation	9%	11%	2%	11%
6-Charges Financières	1 238	1 411	14%	5 473
7-Produits Financières	126	222	76%	25
8-Charges Financières Nettes	1 112	1 189	7%	5 448

Le chiffre d'affaires consolidé de SERVICOM a observé durant le premier trimestre 2016 une croissance forte de 13% passant de 16.2 MDT en 2015 à 18.3 MDT. Cette croissance est due à l'augmentation des volumes d'affaires des secteurs de travaux publics (+35%) et de climatisation & chauffage (+21%).

Le 1^{er} trimestre de 2016 a connu une amélioration nette de l'EBITDA qui passe de 2.3 MDT en 2015 à 2.9 MDT en 2016 soit une augmentation de 24%. Le résultat d'exploitation s'est aussi amélioré en passant de 1.4 MDT en 2015 à 1.9 MDT en 2016 soit une augmentation de 35%.

- Suite -

Ainsi, la société confirme la reprise soutenue de la rentabilité entamée en 2015 récoltant ainsi les fruits des investissements importants réalisés durant les trois dernières années :

- Développement à l'international : la création de filiales en France et en Algérie et l'augmentation du capital de SERVIRAMA au Maroc.
- Une refonte totale du système d'information en migrant vers une solution basée sur les technologies Workflow, Cloud, mobile et intégrée.
- La standardisation de l'organisation de tous les métiers en quatre départements : Vente, Avant-vente, Technique/Gestion de projets et Support et le recrutement important de compétences qui a permis de renforcer la qualité de management des sociétés.
- Renforcement des outils de production :
 - ♦ L'acquisition de deux usines d'asphalte et l'achat d'engins de travaux publics
 - ♦ La mise en place d'une usine de fabrication d'ascenseurs à Jebel Ouest.

1. Indicateurs d'activités au 31/03/2016 SERVICOM INDIVIDUEL (KDT)

Servicom individuel assure le rôle de Holding, ce qui implique qu'elle assume une grande partie des coûts financiers du groupe. Par ailleurs, les chiffres individuels de la société Servicom, cotée en bourse, correspondent aux services fournis par la société aux différentes filiales. L'activité IT & Télécom a été transférée partiellement à la filiale Servicom IT et le sera en totalité courant l'année 2016.

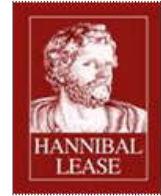
Ainsi, pour une meilleure analyse financière du groupe Servicom, veuillez-vous référer aux indicateurs consolidés.

Désignation	1 ^{er} trimestre			31/12/2015
	2015	2016	Variation	
1-Produits d'exploitation	399	504	26%	2 534
2-Charges d'Exploitation	565	432	-24%	2 759
dont Charges de personnel	126	63	-50%	405
3-EBITDA	-112	84	-175%	512
dont Dotations aux amortissements	53	12	-77%	737
4-EBIT	-166	72	-143%	-225
5-Marge d'Exploitation	-41,6%	14,2%	-56%	-9%
6-Charges Financières	382	340	-11%	2 208
7-Produits Financières	108	105	-2%	336
8-Charges Financières Nettes	274	235	-14%	1 873

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis



Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er Trimestre 2016

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre			Exercice 2015*
	31/03/2016**	31/03/2015**	Variation	
Agriculture	13 610	8 638	57,56%	52 117
BTP	34 784	14 694	136,72%	65 020
Industrie	12 350	5 932	108,20%	36 134
Tourisme	9 698	15 765	-38,49%	45 661
Services	14 639	10 514	39,23%	48 064
Commerce	22 499	22 324	0,78%	96 316
Transport	8 580	7 720	11,14%	30 540
Montant des Approbations	116 160	85 588	35,72%	373 853
Agriculture	9 329	6 661	40,05%	38 994
BTP	23 699	7 715	207,19%	46 334
Industrie	9 834	3 942	149,45%	24 807
Tourisme	5 276	9 609	-45,09%	37 258
Services	9 835	7 530	30,62%	34 618
Commerce	16 841	17 870	-5,76%	70 745
Transport	6 596	4 735	39,30%	20 509
Montant des Mises en Force	81 410	58 062	40,21%	273 266
Encours Financiers	450 649	361 649	24,61%	426 462
Total des Engagements	530 479	404 302	31,21%	484 049
Total des Engagements Classés	35 199	29 356	19,91%	25 656
Taux de créances classées	6,64%	7,26%	-	5,30%
Revenus Bruts de Leasing	60 836	50 984	19,32%	228 245
Revenus Nets de Leasing	10 813	8 667	24,76%	39 669
Produits Nets de Leasing	4 206	3 627	15,96%	16 418
Total Charges d'exploitation	1 971	1 835	7,41%	7 744
Structure des Ressources	372 043	320 868	15,95%	359 374
Emprunts Obligataires	164 928	126 724	30,15%	128 284
Autres Emprunts	207 115	194 144	6,68%	231 090
Trésorerie Nette	8 458	24 136	-64,96%	5 987
Capitaux Propres	45 132	45 931	-1,74%	45 132

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Bruts de Leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaire + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008) + autres produits d'exploitation

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 Mars 2016 et à fin 2015 sont déterminés compte non tenu du résultat de l'exercice 2015

Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées au cours du 1er trimestre ont connu une augmentation de 40,2% comparées à la même période de 2015.

Le Taux de créances classées a connu une amélioration comparé à la même période de 2015, il est passé de 7,3% à 6,6%.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 15,9%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**POULINA GROUP HOLDING**

Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société POULINA GROUP HOLDING « PGH » publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

N.b : Tous les chiffres sont en dinars

Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités.

A. Indicateurs du 1^{er} trimestre : activité globale du groupe P.G.H

Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2015	1 ^{er} Trimestre 2016	Variation 1 ^{er} trim 2016/ 1 ^{er} trim 2015	Année 2015
Revenus	Total	DT	390 786 534	411 534 380	5%	1 679 377 869
	Local	DT	348 373 953	371 488 164	7%	1 477 008 815
	Export	DT	42 412 581	40 046 216	-6%	202 369 054

Production		DT	387 629 079	411 582 785	6%	1 665 965 373
------------	--	----	-------------	-------------	----	---------------

Investissements

Investissements		DT	25 720 804	15 219 819	-41%	131 730 074
-----------------	--	----	------------	------------	------	-------------

Dettes Bancaires

Endettement	CMT	DT	312 630 000	330 425 598	6%	327 552 063
	CCT	DT	175 374 000	198 569 999	13%	164 146 999
	total	DT	488 004 000	528 995 597	8%	491 699 062

En termes de revenus : les revenus globaux de PGH ont augmenté, durant le 1^{er} trimestre 2016, de 5% par rapport à ceux de la même période 2015, cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des ventes locales de 7%.

En termes d'investissements : les investissements réalisés, durant ce 1^{er} trimestre 2016, ont atteint 15,2 Millions de Dinars contre 25,7 Millions de Dinars pour la même période en 2015.

La plus grande partie de ces investissements, soit 68%, est affectée au métier de l'intégration avicole (10,3 Millions de Dinars pour achever la nouvelle usine d'aliments et les nouveaux centres d'élevage).

- Suite -

Faits saillants du 1^{er} trimestre 2016, par métier :

Les plus importantes hausses de revenus ont concerné :

1- AVICULTURE: augmentation de 14,4 Millions de Dinars soit + 9%.

Cette importante progression des ventes a concerné essentiellement la vente des aliments de 11 millions de dinars.

2- COMMERCE & SERVICES: augmentation de 3.8 Millions de Dinars soit + 9%.

Ce métier a enregistré de bonnes performances au niveau des ventes des matières premières sur le marché local.

3- MATERIAUX DE CONSTRUCTION: augmentation de 3,4 Millions de Dinars soit + 11%.

La hausse des revenus provient de l'amélioration des ventes des carreaux céramiques aussi bien sur le marché local (+ 5 %) qu'à l'export sur le marché libyen (+ 85 %).

4- EMBALLAGE: augmentation de 2,6 Millions de Dinars soit + 10%.

Ce métier a connu une reprise des ventes, avec une hausse remarquable de 10%, suite à l'amélioration de la productivité de toutes les usines et l'importante reprise des ventes export qui ont augmenté de 57%.

5- IMMOBILIER: augmentation de 0,7 Million de Dinars soit + 18%.

Les revenus de ce métier proviennent des ventes des projets de promotion immobilière.

Les plus importantes baisses de revenus ont concerné :

7- PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION: régression de 2,3 Millions de Dinars soit -3%.

Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des ventes exports.

8- TRANSFORMATION D'ACIER : baisse de 1 Million de Dinars soit -3 %.

Cette baisse a touché essentiellement les ventes export.

7- BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT: régression de 0,7 Million de Dinars soit -4%.

Cette régression s'explique notamment par la baisse des ventes des produits en bois.

- Suite -

A. Indicateurs par métier :

METIER	Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2015	1 ^{er} Trimestre 2016	Variation 1 ^{er} trim 2016/ 1 ^{er} trim 2015	Année 2015
Intégration Avicole	Revenus	Total	DT	168 113 096	182 475 987	9%	709 614 322
		Local	DT	165 969 934	179 104 707	8%	697 283 582
		Export	DT	2 143 162	3 371 280	57%	12 330 740
	Production		DT	164 750 834	182 746 467	11%	695 422 036
	Investissements		DT	22 217 586	10 363 602	-53%	96 101 321
	Endettement	CMT	DT	117 019 843	119 141 148	2%	118 105 041
		CCT	DT	-12 850 662	44 966 332	450%	37 171 217
Produits de grande consommation	Revenus	Total	DT	70 366 816	68 007 136	-3%	311 258 180
		Local	DT	49 990 075	50 372 245	1%	223 240 736
		Export	DT	20 376 741	17 634 891	-13%	88 017 444
	Production		DT	71 774 152	64 777 279	-10%	317 483 344
	Investissements		DT	466 430	445 777	-4%	3 681 778
	Endettement	CMT	DT	43 130 519	52 049 342	21%	51 596 697
		CCT	DT	82 528 106	-9 846 812	-112%	-8 139 823
Transformation d'acier	Revenus	Total	DT	33 172 878	32 136 448	-3%	125 831 709
		Local	DT	17 866 663	21 059 588	18%	59 953 137
		Export	DT	15 306 215	11 076 860	-28%	65 878 572
	Production		DT	33 836 336	32 779 177	-3%	128 348 343
	Investissements		DT	265 510	335 743	26%	3 092 248
	Endettement	CMT	DT	17 873 333	28 013 958	57%	27 770 335
		CCT	DT	24 018 091	50 731 677	111%	41 937 113
Emballage	Revenus	Total	DT	25 194 318	27 788 316	10%	112 273 971
		Local	DT	21 633 660	22 213 535	3%	92 178 426
		Export	DT	3 560 658	5 574 781	57%	20 095 545
	Production		DT	25 446 261	28 066 199	10%	113 396 711
	Investissements		DT	1 554 053	1 405 192	-10%	9 954 773
	Endettement	CMT	DT	28 866 736	31 725 314	10%	31 449 416
		CCT	DT	-17 312 731	7 593 756	144%	6 277 344
Matériaux de construction	Revenus	Total	DT	31 496 985	34 900 435	11%	132 507 424
		Local	DT	31 129 209	33 077 679	6%	124 753 572
		Export	DT	367 776	1 822 756	396%	7 753 852
	Production		DT	29 607 166	32 806 409	11%	124 556 979
	Investissements		DT	239 647	1 001 348	318%	7 675 948
	Endettement	CMT	DT	38 375 585	39 512 027	3%	39 168 412
		CCT	DT	23 535 897	5 847 754	75%	4 834 020

- Suite -

METIER	Indicateurs		Unité	1 ^{er} Trimestre 2015	1 ^{er} Trimestre 2016	Variation 1 ^{er} trim 2016/ 1 ^{er} trim 2015	Année 2015
Commerce & Services	Revenus	Total	DT	40 525 200	44 332 321	9%	191 657 142
		Local	DT	40 415 358	44 163 517	9%	184 375 483
		Export	DT	109 842	168 804	54%	7 281 659
	Production		DT	40 119 948	48 343 998	20%	189 740 571
	Investissements		DT	910 352	1 584 535	74%	10 560 756
	Endettement	CMT	DT	32 400 735	29 500 178	9%	29 243 631
		CCT	DT	72 316 030	89 077 498	23%	73 635 514
Bois & Bien d'Equiptement	Revenus	Total	DT	17 714 058	16 951 903	-4%	78 226 810
		Local	DT	17 165 871	16 555 059	-4%	77 215 568
		Export	DT	548 187	396 844	-28%	1 011 242
	Production		DT	17 891 199	17 121 422	-4%	79 009 078
	Investissements		DT	64 699	83 622	29%	652 140
	Endettement	CMT	DT	6 206 621	8 324 772	34%	8 252 376
		CCT	DT	-1 014 863	11 895 821	1272%	9 833 627
Immobilier	Revenus	Total	DT	4 203 183	4 941 834	18%	18 008 311
		Local	DT	4 203 183	4 941 834	18%	18 008 311
		Export	DT	0	0		0
	Production		DT	4 203 183	4 941 834	18%	18 008 311
	Investissements		DT	2 527	0	-100%	11 110
	Endettement	CMT	DT	28 756 628	22 158 859	23%	21 966 155
		CCT	DT	4 154 132	-1 696 027	-141%	-1 402 013

Métier	Désignations	1er trimestre			31/03/2016		
		2015	2016	Variation	2015	2016	Variation
9 PGH « prestations de service »	Total Revenus	2 756 357	3 584 198	30%	2 756 357	3 584 198	30%
	Revenus des prestations	2 756 357	3 584 198	30%	2 756 357	3 584 198	30%
	Revenus des Participations	0	0	0%	0	0	0%
	Charges d'exploitation	1 086 350	1 922 628	77%	1 086 350	1 922 628	77%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	1 615 000	2 798 701	73%	1 615 000	2 798 701	73%
	Placements à court terme	-400 000	0	100%	-400 000	0	100%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	296 930	55 447	-81%	296 930	55 447	-81%
	TOTAL des Actifs	320 256 919	381 875 702	19%	320 256 919	381 875 702	19%

AVIS DE SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 31 mars 2016.

Données exprimées en mille dinar Tunisien

Chiffres en KDT	Note	1er TRI 2016	1er TRI 2015	Variation	Cumul au 31/03/2016	Cumul au 31/03/2015	Variation	Cumul au 31/12/2015
Revenus hors taxes	(1)	66 495	62 911	6%	66 495	62 911	6%	248 241
Revenus hors taxes / Local		45 084	43 575	3%	45 084	43 575	3%	163 988
Revenus hors taxes / Export		21 411	19 336	11%	21 411	19 336	11%	84 253
Production valorisée	(2)	63 888	60 846	5%	63 888	60 846	5%	249 866
Investissement	(3)				1 087	5 677	-81%	21 219
Structure d'endettement	(4)				68 771	56 798	21%	66 332
Crédits à long terme					31 137	34 940	-11%	38 759
Crédits à court terme					37 635	21 858	72%	27 573

NB : Les données relatives à 2016 et au 31 décembre 2015 ne sont pas encore auditées

Commentaires

(1) Les revenus s'élevèrent au 31 mars 2016 à 66.495 KDT contre 62.911 KDT au 31 mars 2015, soit un taux d'augmentation de 6%. Ils représentent 27% de l'objectif annuel prévu au niveau du business plan 2013-2017 (250.919 KDT). L'augmentation des revenus par rapport au 1^{er} trimestre de 2015 est principalement expliquée par une augmentation du chiffre d'affaires à l'export de 11%.

(2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle a enregistré une variation proportionnelle à la variation des revenus.

(3) Les investissements au 31 mars 2016 s'élevèrent à 1.087 KDT contre 5.677 KDT pour la même période de 2015. Ils correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels industriels et de matériels de transport.

(4) L'endettement s'élève au 31 mars 2016 à 68.771 KDT contre 56.798 KDT au 31 mars 2015 enregistrant ainsi une augmentation de 11.973 KDT provenant notamment de l'augmentation des crédits de gestion suite à l'accroissement de l'activité.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2016.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2016
(Chiffres exprimés en milliers de dinars)

Indicateurs	1er Trimestre 2016	1er Trimestre 2015	Variation en %	Année 2015
I-Chiffre d'affaires	14 826	12 932	15%	64 069
Chiffre d'affaires local	12 068	12 205	-1%	52 529
Chiffre d'affaires à l'export	2 758	727	279%	11 540
II-Production en valeur	10 721	9 786	10%	46 575
III - Investissement	714	201	256%	907
Investissement corporel & incorporel	714	201	256%	907
Investissement financier				0
IV- Structure de l'endettement	33 729	39 138	-14%	35 001
Endettement à Long et Moyen Terme	9 396	11 901	-21%	10 196
Emprunts à moins d'un an	3 189	2 874	11%	2 969
Crédits de Gestion	21 144	24 362	-13%	21 836

Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 ne sont pas audités par les Commissaires aux Comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2016**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires enregistré au cours du premier trimestre 2016 une croissance positive de 15% par rapport à la même période de 2015. Les ventes à l'export, réalisant une croissance de 279%, étaient à l'origine de cette évolution.

- Suite -

- > **Marché local** : le chiffre d'affaires local a enregistré au terme du premier quart de l'année un repli de -1% malgré une croissance des ventes en quantité de l'ordre de 4%, ceci est dû à un nouveau positionnement au niveau des gammes de produits prenant en compte la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.
- > **Marché Export** : le chiffre d'affaires à l'export a réalisé une évolution remarquable de 279% par rapport à la même période de l'année 2015. Cette performance est devenue possible grâce à :
 - consolidation des ventes au Maroc,
 - reprise des ventes en Libye,
 - pénétration de nouveaux marchés.

PRODUCTION

La valeur de la production a enregistré une croissance de 10% par rapport à la même période de 2015.

INVESTISSEMENT

La société a réalisé des investissements de l'ordre de 714 mille dinars durant le premier trimestre 2016. Le détail est le suivant :

- Investissement matériel 591 mille dinars,
- Investissement immatériel 123 mille dinars.

ENDETTEMENT

L'endettement global est passé de 39,1 MTND au 31/03/2015 à 33,7 MTND au 31/03/2016 enregistrant ainsi un repli de -14%.

Les efforts se poursuivent notamment au niveau de la gestion des éléments du BFR dans l'objectif d'une meilleure maîtrise du niveau de la dette globale.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

Indicateurs d'activité 1er trimestre 2016	1 er trimestre 2016	1er trimestre 2015 *	VARIATION MARS 2016/2015		au 31/12/2015*
			Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	16 716	13 812	2 904	21,0%	57 074
Intérêts (1)	12 070	10 028	2 042	20,4%	40 972
Commissions en produits (2)	3 041	2 548	493	19,3%	10 801
Gains nets sur opérations de change	539	490	49	10,0%	1 333
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	1 066	746	320	42,9%	3 968
Charges d'exploitation bancaire	7 842	5 998	1 844	30,7%	28 726
Intérêts encourus	7 820	5 905	1 915	32,4%	28 274
Commissions encourues	22	93	-71	-76,3%	452
Produit Net Bancaire	8 874	7 814	1 060	13,6%	28 348
Autres Produits d'exploitation	4	15	-11	-73,3%	44
Charges opératoires	5 828	4 250	1 578	37,1%	21 707
Frais de personnel	4 939	3 600	1 339	37,2%	14 950
Charges générales	889	650	239	36,8%	6 757
Structure du portefeuille	111 515	89 988	21 527	23,9%	107 749
Portefeuille titre commercial	69 082	45 880	23 202	50,6%	65 078
Portefeuille titre d'investissement	42 433	44 108	-1 675	-3,8%	42 671
Encours nets de crédits (3)	686 447	572 294	114 153	19,9%	659 573
dont					
Encours des dépôts, dont	602 001	530 804	71 197	13,4%	570 476
Dépôts à vue	273 658	225 838	47 820	21,2%	286 263
Dépôts d'épargne	50 031	40 204	9 827	24,4%	46 866
Dépôts à terme	241 864	232 917	8 947	3,8%	203 007
Autres produits financiers	36 448	31 845	4 603	14,5%	34 340
Emprunts et ressources spéciales	95 275	116 676	-21 401	-18,3%	107 527
Encours lignes de crédits	10 927	16 726	-5 799	-34,7%	14 704
Frais financiers sur lignes de crédits	131	230	-99	-43,0%	231
Encours emprunts obligataires	80 500	97 750	-17 250	-17,6%	88 250
Frais financiers sur emprunts obligataires	3 717	1 970	1 747	88,7%	2 941
Autre emprunt					1 401
Capitaux propres	130 868	130 163	705	0,5%	128 105

* Données corrigées

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DE L'ANNEE 2016

Le réseau commercial de la BTE s'est enrichi au cours du premier trimestre 2016 par l'ouverture de deux agences respectivement à Kairouan et à Sfax portant ainsi le nombre des agences de la banque à 24.

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier trimestre 2016 par une augmentation de 21,0% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier trimestre 2015 du fait de la hausse principalement des intérêts de 20,4% et des commissions de 19,3%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 30,7% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier trimestre 2016 une augmentation de 13,6% (+1 060 mille de dinars) par rapport aux trois premiers mois de 2015.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 23,9% (+21,527 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement (Notamment dans les emprunts obligataires et les BTA).

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier trimestre 2016 un accroissement de 19,9% (+114,153 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits aux entreprises CT (+63,078 millions de dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au cours du premier trimestre 2016 un accroissement de 13,4% (+71,197 millions de dinars) par rapport à la même période de 2015 résultant essentiellement de l'accroissement des dépôts à vue (+21,2%), soit +47,820 millions de dinars, ainsi que de l'accroissement des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+24,4%), soit +9,827 millions de dinars.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

LIBELLES	1T2016	1T2015	EXERCICE 2015
REVENUS	2 216 083	3 041 547	14 356 130
-VENTES	2 200 400	3 020 150	13 045 009
.Ventes de logements	1 926 000	2 792 150	11 156 680
.Ventes de magasins et bureaux	274 400	228 000	1 888 329
.Ventes de terrains lotis	0	0	0
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	0		1 112 458
-AUTRES	15 683	21 397	198 663
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 381 930	1 380 680	5 007 215
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	762 810	1 143 236	3 047 064
STOCKS EN COURS	11 925 413	11 016 776	10 281 486
STOCKS DE PRODUITS FINIS	11 184 458	11 865 107	12 700 275
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	42 564 457	27 795 245	33 547 836
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 124 841	16 119 476*	16 263 648
STRUCTURE DES PLACEMENTS	206 307		
-ACTIONS			
-AUTRES	206 307		
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	163 920		2 640 995
-PRISES DE PARTICIPATIONS			1 372 000
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS	163 920		1 268 995
TOTAL DES CREANCES	1 166 462	531 982	3 084 216
AVANCES RECUES DES CLIENTS	1 152 144	1 476 953	991 654
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVE AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 493 632	1 013 768	6 641 703
REVENUS PAR CATEGORIE	44 193	-	1 359 308
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES			70 709
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			1 041 749
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	44 193		242 964
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			3 886
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	75 021	21 170	95 836
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	8 695		58 411
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	66 326	21 170	37 425
LES PROVISIONS	47 048	26 576	137 586
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES			396
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	47 048	26 576	137 189
PLACEMENTS A COURT TERME			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-1 273 378	329 982	-1 282 365
TOTAL DES ACTIFS			79 310 013

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

*Les fonds gérés sont intégrés dans les immobilisations financières.

- Suite -

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 1^{er} trimestre 2016:

- ♦ Le chiffre d'affaires prévisionnel pour le premier trimestre 2016 est atteint à 105%.
- ♦ Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2016 s'élèvent à 2 687 500 DT.
- ♦ Obtention du permis de bâtir pour le terrain HSC 5 Chotrana I
- ♦ Obtention du procès verbal de récolement du bloc "D" de notre projet résidentiel "GALAXIE " sis à Raoued.
- ♦ La société a renforcé au cours du 1^{er} trimestre 2016 son stock de terrains à bâtir par l'acquisition d'un nouveau terrain de superficie 2100 m² sis aux Berges du lac du Tunis pour un montant de 7,35 MD.
- ♦ Reconduction de la certification ISO 9001

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة
طريق نعيان بنر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الأول من سنة 2016.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2015	من 2015-01-01 إلى 2015-03-31	من 2016-01-01 إلى 2016-03-31	الثلاثية الأولى لسنة 2015	الثلاثية الأولى لسنة 2016	البيانات
<u>10.176,2</u>	<u>2.082</u>	<u>2.303,7</u>	<u>2.082</u>	<u>2.303,7</u>	I- الإيرادات
102,2	10,7	15,2	10,7	15,2	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.204,4	318	321	318	321	- المداخل المتأتية من كراءات المياني
8.111,7	1.567,3	1784,7	1.567,3	1784,7	- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
130,2	29,2	28,2	29,2	28,2	- مداخل بيع المطبوعات
562,7	133,6	129,8	133,6	129,8	الخصوصية
65	23,2	24,8	23,2	24,8	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
<u>8.126,1</u>	<u>1.825,3</u>	<u>1.980,8</u>	<u>1.825,3</u>	<u>1.980,8</u>	- إيرادات أخرى
-	-	-	-	-	II- الأعباء
7.147,4	1.609,6	1.803,4	1.609,6	1.803,4	- الأعباء المالية
(5.305,9)	(1.148,3)	(1.314,5)	(1.148,3)	(1.314,5)	- أعباء الاستغلال
978,7	215,7	177,4	215,7	177,4	(من بينها مصاريف الأعوان)
<u>15,5</u>	<u>6,3</u>	<u>8,9</u>	<u>6,3</u>	<u>8,9</u>	- أعباء الاستغلال الأخرى
					III- نسبة تطوّر الهامش (%)

الأرقام التي تخصّ سنة 2016 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة

$$\text{نسبة تطوّر الهامش} = \frac{\text{إيرادات الاستغلال} - \text{أعباء الاستغلال}}{\text{إيرادات الاستغلال}} \times 100\%$$

الملاحظات:

(1) - سجلت الإيرادات خلال الثلاثي الأول من سنة 2016 ارتفاعا بـ 221,7 أد مقارنة بنفس الفترة من سنة 2015 ناتجة أساسا عن ارتفاع رقم معاملات السوق وإلى تحسّن أداء المراقبة داخله.

(2) سجلت الأعباء خلال الثلاثي الأول من سنة 2016 ارتفاعا بـ 155,5 أد مقارنة بنفس الفترة من سنة 2015 ناتجة بالأساس عن ارتفاع أعباء الأعوان.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

Chiffres consolidés(en DT)	Performances du 1er trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars		Variations		Performance annuelle	
	désignations	T1-2016	T1-2015	en Valeur	en%	2016	2015	en Valeur		en%
Revenus	28 126 768	20 748 660	7 378 108		35,6%	28 126 768	20 748 660	7 378 108	35,6%	89 169 629
Réseau de télécommunication	10 942 861	8 279 290	2 663 571		32,2%	10 942 861	8 279 290	2 663 571	32,2%	33 112 137
Réseau d'infrastructure	6 688 510	3 274 062	3 414 448		104,3%	6 688 510	3 274 062	3 414 448	104,3%	17 419 251
Industrie	10 495 397	9 195 308	1 300 089		14,1%	10 495 397	9 195 308	1 300 089	14,1%	38 638 242
Production	26 701 406	19 297 981	7 403 424		38,4%	26 701 406	19 297 981	7 403 424	38,4%	85 518 342
Investissements	2 334 481	2 222 545	111 936		5,0%	2 334 481	2 222 545	111 936	5,0%	11 200 682
Investissements corporels	2 334 481	2 222 545	111 936		5,0%	2 334 481	2 222 545	111 936	5,0%	11 200 682
Investissements financiers	0	0	0			0	0	0		0
Structure de l'endettement	44 127 513	27 307 946	16 819 567		61,6%	44 127 513	27 307 946	16 819 567	61,6%	38 935 572
Endettement à long et moyen terme	26 485 188	10 994 535	15 490 653		140,9%	26 485 188	10 994 535	15 490 653	140,9%	19 938 135
Endettement à court terme	17 642 325	16 313 411	1 328 914		8,1%	17 642 325	16 313 411	1 328 914	8,1%	18 997 437

Faits les plus importants:

1. Réalisations financières :

Au cours du 1er trimestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé de Tawasol Group Holding a enregistré une augmentation de 35,6% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent, pour atteindre des revenus de 28,2 MD.

Cette performance s'explique principalement par :

- ♦ La hausse des revenus de l'activité réseau d'infrastructure de 104,3 % (+ 3,41 MD) par rapport à fin Mars 2015, et ce grâce à la continuation de la structuration de ce pôle et son renforcement par des experts techniques du métier ce qui a amélioré la maîtrise et la bonne gestion des chantiers.
- ♦ Le bon positionnement de TGH, leader sur le segment des travaux de télécommunication en Tunisie et en Algérie, qui se confirme de plus en plus, s'est manifesté par l'augmentation du chiffre d'affaires de ce pôle de 32,2 % pour atteindre 10,94 MD à la fin du mois de Mars 2016.
- ♦ La maîtrise du marché de nos domaines d'activités industrielles a permis une augmentation des revenus de ce pôle de 14,1 % pour atteindre 10,49 MD

Grâce à la stratégie des pôles industriels, l'entreprise d'infrastructures 'RETEL' garde un carnet de commande s'élevant à plus de 25 millions de dinars pour l'activité VRD et plus de 23 millions de dinars pour l'activité de bâtiment et 62 millions pour le pipeline de Gaz.

Le carnet de commandes du pôle des réseaux télécommunications atteint, 67 MDT sans prise en compte des contrats cadres avec nos clients en Tunisie et en Algérie.

Le carnet de commandes global de TGH s'élève ainsi à plus de 177 millions de dinars, toutes activités confondues, ce qui témoigne du potentiel du groupe à court, moyen et long terme.

2. Investissements :

Durant le premier trimestre 2016, TGH a poursuivi ses investissements afin de renforcer et booster ses différentes activités. Ces investissements ont atteint 2,33 MD à fin Mars 2016.

3. Endettement :

La structure d'endettement du groupe TGH s'élève à 44,12 MD au 31/03/2016 et ce afin de poursuivre la même stratégie de développement de nos activités, principalement celle de l'extrusion d'aluminium.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

Indicateurs	Unité	1 ^{er} trimestre			Année 2015
		2015	2016	Var	
Revenus :		10 747	11 845	10,2%	51 019
<i>Marché local</i>	1000 dt	4 927	5 006	+1,6%	21 375
<i>Marché export</i>		5 820	6 839	17,5%	29 644
Production :	1000 dt	12 676	10 746	-15,2%	55 298
Structure de l'endettement		31 005	39 446	27,2%	36 837
<i>DMLT</i>	1000 dt	12 348	9 313	-24,6%	10 080
<i>DCT</i>		18 657	30 133	61,5%	26 757
Placement & liquidité	1000 dt	952	420	-55,9%	354
Investissement	1000 dt	219	1 598		12 157

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

2) Commentaires des indicateurs :

Revenus

Le chiffre d'affaires enregistré au 31 mars 2016 a atteint 11,845 millions de dinars contre 10,747 millions de dinars en 2015, **soit une croissance de 10,2%** et ce malgré une conjoncture nationale et internationale difficile. Les revenus sur le marché local ont connu au 31 mars 2016, une légère hausse de 1,6% passant de 4,927 millions de dinars en 2015 à 5,006 millions de dinars. Ce niveau de réalisation a été atteint, malgré la baisse conjoncturelle des ventes au niveau de certains clients traditionnels, grâce au développement d'une nouvelle teinte, le mi blanc, et la récupération d'une part des importations des embouteilleurs d'huile d'olive et de vin. Pour le marché export, les ventes ont atteint 6,839 millions de dinars contre 5,820 millions de dinars en 2015, soit une hausse de **17,5%**. Cette progression a touché tous les marchés export de l'entreprise (Maghreb, Europe et Afrique) confirmant ainsi le niveau de compétitivité internationale atteint par la société. La part des exportations (**57,7%**) reste au même niveau des réalisations des trois exercices antérieurs.

Valeur de la production:

La valeur de la production a atteint 10,746 millions de dinars contre 12,676 millions de dinars pour la même période 2015. Cette baisse (15,2%) due à l'arrêt programmé du four 1 (50 jours sur le premier trimestre) pour renouvellement, a été minimisée grâce à une amélioration de la productivité de l'usine. L'augmentation de 20% de la capacité nominale de ce four 1, qui passe de 150 à 180 tonnes par jour, devrait permettre de rattraper ce retard et de finir l'exercice avec une valeur de production équivalente à celle de 2015.

Endettement:

L'endettement global au 31 mars 2016 a atteint 39,446 millions de dinars, soit une augmentation par rapport à fin 2015 de 2,609 millions de dinars (+7,1%) détaillés comme suit :

- Les dettes MLT ont diminué de 7,6 % suite au remboursement des échéances de la période.
- Les dettes à court terme ont augmenté de 12,6% suite aux décaissements pour investissements dans la rénovation du four et la révision des installations des 3 lignes de production. Ces créances à court terme seront couvertes par des crédits moyens terme.

Investissements:

Les investissements réalisés au 1er trimestre 2016 portent principalement sur les travaux de renouvellement du four 1 et la révision des lignes de production.

Il est à noter que les travaux de construction sont déjà achevés et l'opération d'attrempage (chauffage progressif) du four est en cours. Le démarrage de la production sur ce four 1 reconstruit selon les meilleurs standards européens et doté d'une meilleure efficacité énergétique est prévu avant la fin de ce mois.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016 :

(En DT)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (1er trimestre 2016)

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2016 :

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2016	1 ^{er} Trimestre 2015	Au 31/03/2016 (**)	Au 31/03/2015 (**)	Au 31/12/2015 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	86 358 251	58 143 998	86 358 251	58 143 998	316 777 602
Coût d'achat des marchandises vendues	71 713 507	49 479 718	71 713 507	49 479 718	255 999 587
Charges financières	0	87 010	0	87 010	129 142
Produits financiers	677 766	565 083	677 766	565 083	9 558 421
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	76 644 177	42 528 412	71 533 225
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	153	150	163
Nombre d'agences officielles	-	-	25	25	25
Masse salariale	3 742 736	3 388 356	3 742 736	3 388 356	15 138 116
Effectif fin de période			355	353	357

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 31/03/2016 a atteint 86,358 MD contre 58,143 MD au 31/03/2015, soit une augmentation de 48,52%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 76,644 MD au 31/03/2016 contre un montant de 42,528 MD au 31/03/2015 ce qui correspond à une augmentation de 80.22%.
- Les produits financiers ont atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2016 un montant de 0,677 MD contre un montant de 0,565 MD à la fin du 1^{er} trimestre 2015, soit une progression de 20%.
- L'augmentation de la masse salariale par rapport à la même période de l'année dernière est justifiée par les améliorations effectuées des systèmes d'intéressement et essentiellement les commissions sur vente.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**MODERN LEASING**

Siège social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD
TUNIS MAHRAJANE 1008

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2016

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2015
		2016	2015		
Secteurs	Agriculture	7 330	4 093	79,09%	21 911
	Industrie	4 807	3 542	35,71%	12 137
	BTP	2 868	11 782	-75,66%	29 750
	Tourisme(*)	1 020	4 735	-78,46%	12 044
	Services divers, commerce et transport	18 973	15 278	24,19%	83 501
	Montant des Approbations	34 998	39 430	-11,24%	159 343
	Agriculture	6 240	3 241	92,53%	17 334
	Industrie	1 829	1 323	38,25%	9 155
	BTP	4 462	4 182	6,70%	18 974
	Tourisme(*)	599	1 422	-57,88%	9 468
	Services divers, commerce et transport	11 240	13 521	-16,87%	71 934
	Montant des Mises en forces	24 370	23 689	2,87%	126 865

(*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 36,2% pour les approbations et 57,4% pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2015(*)
		2016(**)	2015(*)		
Engagements	Approbations	34 998	39 430	-11,24%	159 343
	Mises en force	24 370	23 689	2,87%	126 865
	Encours	230 085	193 978	18,61%	229 477
	Total des engagements en cours	245 994	222 501	10,56%	243 725
	Total des engagements classés	27 600	25 875	6,67%	27 166
	Trésorerie nette	-	-	-	4 030
	Revenus nets de leasing	5 582	4 481	24,57%	20 007
	Revenus bruts de leasing (1)	27 278	23 249	17,33%	103 311
	Produits nets de leasing	2 663	2 209	20,54%	8 942
	Ressources d'emprunt	-	-	-	195 676
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	40 187
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	1 248	1 087	14,81%	5 103

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Approbations : contrats de leasing approuvés.

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré.

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période.

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés.

Revenus bruts de leasing : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing.

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing.

Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements charges financières.

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

Faits saillants du 1er Trimestre 2016 :

L'activité de ML durant le 1er trimestre 2016 par rapport à celui de 2015 est caractérisé par:

- Une augmentation des Revenus net de leasing de 24,57%.
- Une augmentation des Produits nets de leasing de 20,54%.
- Une augmentation des Revenus bruts de leasing de 17,33%.
- Une augmentation de l'encours financier de 18,61%.
- Une légère augmentation des Mises en force de 0,7 MD soit 2,87%.

AVIS DE SOCIETES

DICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2016:

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 1 ^{er} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2015
		2016	2015	2016	2015	En valeur	En %	
	<i>(000) dinars</i>							
1	Chiffre d'affaires	15 043	17 068	15 043	17 068	-2 025	-11,9%	70 821
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 241	6 087	5 241	6 087	-845	-13,9%	28 695
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	9 802	10 982	9 802	10 982	-1 180	-10,7%	42 126
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	283 783	310 380	283 783	310 380	-26 598	-8,6%	1 124 892
3	Investissements			195	1 689	-1 494	-88,5%	3 880
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>			195	469	-274	-58,5%	2 259
	<i>Investissements financiers</i>			0	1 220	-1 220	-100,0%	1 621
4	Structure d'endettement			58 226	55 139	3 087	5,6%	59 195
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>			34 943 ⁽²⁾	38 537 ⁽²⁾	-3 594	-9,3%	35 842 ⁽²⁾
	<i>Crédits de gestion</i>			23 283	16 602	6 681	40,2%	23 353

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Dont 25 MDT d'Obligations Convertibles en Actions (OCA).

Commentaires:

- Pour le 1^{er} trimestre 2016, la société a réalisé un chiffre d'affaire s'élevant à 15,0 millions de dinars soit -11,9% par rapport à la même période de l'année dernière. En fait, le 1^{er} trimestre 2015 étant assez exceptionnel, on est revenu à des niveaux de chiffre d'affaire semblables à la moyenne habituelle des années précédentes (15,2 en 2014 et 14,6 en 2013).
- Sur le marché local, et suite à des conditions climatiques très défavorables, le chiffre d'affaire a diminué de 13,9% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 6,1 MDT à 5,2 MDT.
- Pour le marché export, bien que le chiffre d'affaire du 1^{er} trimestre 2016 affiche une baisse de 10,7% par rapport au 1^{er} trimestre 2015, la société a préservé un niveau de chiffre d'affaire semblable aux années précédentes (9,8 en 2014 et 8,7 en 2013).
- La production du trimestre a suivi les volumes des ventes en accusant une diminution de 8,6% par rapport au 1^{er} trimestre 2015.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,2 MDT.
- L'endettement total de la société a diminué de 1,0 Millions de dinars soit -1,6%. En effet, il est passé de 59,2 millions de dinars au 31 décembre 2015 à 58,2 millions de dinars au 31 mars 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Medenine

La WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er Trimestre 2016

(En mille dinars)

LIBELLES	1er trimestre 2016	1er trimestre 2015	Exercice 2015
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 200	6 146	26 143
Marges et revenus assimilés	6 004	5 785	24 670
Commissions (en produits)	196	356	1 076
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		5	-
Revenus du portefeuille d'investissement			397
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 345	3 242	13 708
Intérêts encourus et charges assimilées	2 345	3 242	13 521
Commissions encourues			176
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières			11
3) PRODUIT NET BANCAIRE	3 855	2 904	12 435
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-		-
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	1 150	959	4 843
Frais de personnel	854	580	3 296
Charges générales d'exploitation	296	379	1 547
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	8 180	6 799	8 180
Portefeuille Titres Commercial	77	86	77
Portefeuille Titres d'Investissement	8 103	6 713	8 103
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	250 022	252 743	261 239
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	-		-
Dépôts à vue	-		-
Comptes d'épargne	-		-
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	132 803	192 814	165 626
10) CAPITAUX PROPRES	166 634	40 188	166 631

ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :**1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :**

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la Loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :**1) Règles de prise en compte des produits et charges :**

Les produits et charges sont prises en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

- Suite -

1) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91 -24 et des textes subséquents.

2) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

3) Changement de méthode de présentation :

suite à l'obtention de l'agrément banque et à l'accomplissement de toutes les procédures et les formalités juridiques de la conversion, les données relatives au premier trimestre 2015 ont été retraité.

LES FAITS SEILLANTS AU 31/03/2016 :

Le premier trimestre 2016 a été marqué par :

- La tenue de la première Assemblée Générale Ordinaire de Wifak Bank qui a désigné le premier Conseil d'Administration de la Banque dont notamment deux Administrateurs Indépendants et un Administrateur représentant les petits actionnaires.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.
- L'adoption d'une nouvelle identité visuelle pour la Banque.
- Le choix par la banque de s'appuyer sur un global bancaire spécialisé dans la finance islamique, iMAL de Path Solutions, faisant de Wifak Bank la seule banque tunisienne adoptant ce système.
- L'engagement des travaux d'implémentation du système d'information depuis début mars 2016 accompagné d'un programme de formation en faveur du personnel de la Banque.
- La continuité de l'activité de la banque en se limitant, en première étape et jusqu'à son entrée en activité bancaire, à un seul produit IJARA et avec un rythme modéré.
- Lancement d'un programme de recrutement pour doter la banque des compétences nécessaires.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.**NEW BODY LINE**

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016 :**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS AU 31/03/2016**

Indicateurs	1er Trimestre			Cumul du 01/01 au 31/03			Exercice 2015 définitif
	2016	2015	Var (%)	2016	2015	Var (%)	
Production Lingerie Basique	34 977	60 658	- 42,34 %	34 977	60 658	- 42,34 %	268 079
Production Lingerie intelligente	285 866	302 876	- 5,62 %	285 866	302 876	- 5,62 %	1 007 559
Total Production vendue (en unité)	320 843	363 534	-11,74%	320 843	363 534	-11,74%	1 275 638
CA Lingerie Basique	158 953	335 557	-52,63%	158 953	335 557	-52,63%	1 281 555
CA Lingerie intelligente	1 660 645	1 466 126	13,27%	1 660 645	1 466 126	13,27%	5 075 884
Chiffre d'affaires (en DT)	1 819 598	1 801 683	1,00%	1 819 598	1 801 683	1,00%	6 357 439
Investissements nets				24 128	13 863	74,05%	503 111
Endettement LMT				0	0	-	0

(i)- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2016, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

(ii)- Les chiffres de l'exercice 2015 sont audités et définitifs.

COMMENTAIRES

1. La régression des ventes des produits basiques a été au profit des produits intelligents. En effet, malgré une diminution de 5,62 % de la production de ces articles, la NBL a pu réaliser une augmentation de 13,27 % sur le chiffre d'affaires des produits de la lingerie intelligente ainsi qu'une augmentation de 1% sur son chiffre d'affaire global trimestriel.
2. Les investissements réalisés courant le 1^{er} trimestre 2016 se rattachent à l'activité de recherche et développement sur laquelle la NBL mise énormément pour son développement. Cet investissement a été réalisé sur fonds propres, ce qui laisse le niveau d'endettement de la société toujours égal à zéro.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**HEXABYTE**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA – 9000 Beja – Tunisie

La société HEXABYTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	1er Trimestre			Exercice 2015**
	2016 *	2015 *	Variat° 1T16/1T15	31/12/2015 *
Produits d'exploitation (1)	2 102 780	1 974 735	6,5%	7 585 377
Revenus ADSL résidentiel	1 281 245	1 355 026	-5,4%	4 366 894
Revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine	269 944	259 788	3,9%	1 102 380
Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP	549 642	355 665	54,5%	2 095 791
Revenus divers	1 950	4 256	-54,2%	20 312
Produits des placements	70 732	57 338	23,4%	361 822
Charges financières (dont loyers de leasing)	189	406	-53,4%	2 779
Charges d'exploitation hors amortissements et provisions (2)	1 003 551	1 064 933	-5,8%	4 990 069
Dont charges du personnel	323 901	331 409	-2,3%	1 471 411
Dont autres charges d'exploitation	152 053	162 176	-6,2%	645 527
EBITDA(3)= (1)-(2)	1 099 230	909 802	20,8%	2 595 307
Marge d'EBITDA (3)/(1)	52%	46%	6%	34%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date .

(**) Les chiffres de 2015 sont extraits de la situation avant audit du CAC

1. Produits d'exploitation

- ❖ Le chiffre d'affaires global du premier trimestre 2016 a enregistré une hausse de 6,5% par rapport à celui de 2015 en passant de 2 102 780 DT à 1 974 735 DT.
- ❖ Cette augmentation du chiffre d'affaires s'explique notamment par :
 - le développement de la branche Revenus XDSL Entreprises et nom de domaine qui a réalisé une croissance au premier trimestre 2016 de 4% due à la compétitivité des solutions-pro
 - L'évolution de 54,5% des Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP, passant de 355 665 DT pour le 1^{er} trimestre 2015 à 549 642 DT pour la même période de 2016, ayant généré des revenus additionnels de 193 mille dinars.

2. Charges d'exploitation

Courant le 1er semestre 2016, Les charges d'exploitation ont baissé de 5,8 %, en passant de 1,065 MTND à 1,004 MTND.

Cette baisse est due essentiellement à la baisse des achats importés et à la maîtrise des autres charges.

3. EBITDA

L'EBITDA de la société Hexabyte du 1er trimestre 2016 s'élève à 1,099 MTND contre 0,909 MTND au titre de la même période de 2015, soit une hausse de 20,8%.

Il en résulte que la marge d'EBITDA s'est nettement améliorée entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2015 en passant de 46% à 52%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

(En dinars)

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2016	PREMIER TRIMESTRE 2015	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2016 AU 31/03/2016	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2015 AU 31/03/2015	31/12/2015
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	184 736 984,582	163 260 952,161	184 736 984,582	163 260 952,161	724 170 567,499
* Intérêts	118 160 385,601	112 553 266,060	118 160 385,601	112 553 266,060	474 434 051,739
* Commissions en produits	34 529 278,712	28 180 044,510	34 529 278,712	28 180 044,510	131 808 292,538
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	32 047 320,269	22 527 641,590	32 047 320,269	22 527 641,590	117 928 223,222
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	53 247 627,968	44 445 626,336	53 247 627,968	44 445 626,336	191 587 841,727
* Intérêts encourus	53 035 264,113	44 282 424,900	53 035 264,113	44 282 424,900	190 810 901,011
* Commissions encourues *	212 363,855	163 201,436	212 363,855	163 201,436	776 940,716
* Autres charges					
3- Produit net bancaire *	131 489 356,614	118 815 325,825	131 489 356,614	118 815 325,825	532 582 725,772
4- Autres produits d'exploitation	1 789 759,594	1 851 505,696	1 789 759,594	1 851 505,696	8 105 325,396
5- Charges opératoires, dont:	66 307 369,948	62 134 152,770	66 307 369,948	62 134 152,770	265 685 578,151
* Frais de personnel	44 290 955,373	41 402 911,424	44 290 955,373	41 402 911,424	175 117 508,221
* charges générales d'exploitation *	14 980 118,944	14 027 455,118	14 980 118,944	14 027 455,118	61 864 533,638
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 471 578 929,984	1 126 336 183,593	1 464 368 575,044
* Portefeuille-titres commercial	-	-	1 085 401 924,224	779 938 764,529	1 101 495 186,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	386 177 005,760	346 397 419,064	362 873 388,176
7- Encours des crédits nets	-	-	6 718 933 686,691	5 852 011 129,067	6 583 294 201,931
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	8 082 426 967,347	7 528 032 617,685	8 090 342 318,637
* Dépôts à vue	-	-	3 951 652 815,701	3 649 097 181,977	3 946 817 936,638
* Dépôts d'épargne	-	-	1 999 667 893,429	1 870 148 463,093	1 972 712 783,276
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	120 162 801,407	130 405 249,762	118 656 904,125
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	47 324 635,288	51 041 837,945	46 471 938,397
* Ressources spéciales	-	-	72 838 166,119	79 363 411,817	72 184 965,728
10- Capitaux propres	-	-	771 306 530,118	670 384 472,563	771 224 162,757

*Les frais de traitement des opérations monétiques sont reclassés parmi les charges générales d'exploitation.
Les indicateurs d'activité des trimestres comparatifs ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2016

La BIAT a clôturé le premier trimestre de l'année 2016 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 131,5MD, en accroissement de 10,7% par rapport à fin mars 2015. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**

- ⇒ Une marge en intérêts de 65,1MD, en baisse de 4,6% ;
- ⇒ Une marge sur commissions de 34,3MD, en progression de 22,5% ;
- ⇒ Des autres revenus de 32,0 MD, en augmentation de 42,3%.

⇒ **Des charges opératoires de 66,3MD, marquant une évolution modérée de 6,7% ;**

⇒ **Des encours de dépôts de 8 082,4 MD, en accroissement de 7,4% ;**

⇒ **Des encours de crédits nets de 6 718,9MD, en progression de 14,8%.**

- Suite -

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2016

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2016.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2016 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2016 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2016 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2016 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2016.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2016. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2016 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2016. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2016.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier trimestre 2016, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2015 que celles relatives à l'année 2016.

Un reclassement des frais de traitement des opérations monétiques parmi les charges générales d'exploitation a été procédé aux niveaux des indicateurs d'activité de 2015 et des périodes comparatives.

- Suite -

I- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2016 à 184 737 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par le circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 53 248 mD au titre du premier trimestre.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille Titre commercial et d'investissement

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des créances rattachées.

Ces encours des crédits sont présentés nets des agios réservés et des provisions constituées.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

1. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2015, les capitaux propres au 31/12/2015 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2015 et du premier trimestre 2016 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
13, rue Ibn AbiDhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016 :

Indicateurs	1er trimestre			Année 2015
	2016	2015	var en %	
Production Kraft (en tonnes)	8 463	6 600	28%	28 187
Production Test Liner (en tonnes)	5 471	5 985	-9%	23 787
I.Total Production en tonnes	13 934	12 585	11%	51 974
CA Kraft	12 438 746	11 933 091	4%	48 421 440
CA Test Liner	5 446 381	4 538 924	20%	17 270 090
CA Energie	512 647	420 897	22%	1 693 438
Autres	128 416	98 082	31%	422 469
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	18 526 191	16 990 994	9%	67 807 437
CA local	17 930 608	16 293 762	10%	65 114 980
CA export	595 582	697 232	-15%	2 692 457
III. Investissements (en DT)	217 237	538 247	-60%	9 324 871
Endettement à moyen et long terme	3 575 000	-		3 850 000
Emprunts à moins d'un an	1 100 000	-		1 100 000
Autres (découvert, escompte)	14 850 219	12 431 147	19%	17 230 772
IV. Endettement (en DT)	19 525 219	12 431 147	57%	22 180 772
V. Trésorerie (en DT)	(2 730 489)	685 068	-499%	(3 386 237)

Commentaires :

- La production réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2016 a enregistré une augmentation de 11% par rapport au 1^{er} trimestre 2015 résultant d'une augmentation de la production du papier kraft de 28% suite à l'entrée en production (fin juin 2015) de nouveaux investissements.
- Le chiffre d'affaires a enregistré une croissance de 9% comparé au 1^{er} trimestre 2015.
- L'endettement de la société se situe à 19,525 KDT au 31/03/2016 contre 12,431 KDT au 31/03/2015 et 22,180 KDT au 31/12/2015. L'évolution de l'endettement par rapport au 1^{er} trimestre 2015 a servi à financer principalement les investissements réalisés en 2015 (30% sur fonds propres et 70% par CMT) d'une part et la reconstitution des stocks de matières premières et produits finis d'autre part.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS**CEREALIS**

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société « CEREALIS » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

	Unité	1 T 2016	1 T 2015	Var %	31/03/2016	31/03/2015	Var %	31/12/2015
Revenus cerealis	Unité	2 412 100	2 340 324	3,07%	2 412 100	2 340 324	3,07%	9 268 921
 nacks salés	dt	2 412 100	2 340 324	3,07%	2 412 100	2 340 324	3,07%	9 268 921
local	dt	2 386 306	2 279 539	4,68%	2 386 306	2 279 539	4,68%	9 023 792
à l'export	dt	25 794	60 785	-57,57%	25 794	60 785	-57,57%	245 129
Production cerealis	Unité	2 375 835	2 186 319	8,67%	2 375 835	2 186 319	8,67%	8 740 787
local	dt	2 375 835	2 186 319	8,67%	2 375 835	2 186 319	8,67%	8 740 787
Investissement cerealis	Unité				43 305	107 000	-59,53%	215 967
Investissement corporel et incorporel	dt				43 305	107 000	-59,53%	215 967
Structure de l'endettement cerealis	Unité				2 501 155	2 177 157	14,88%	2 322 360
Solde endettement LT cerealis	dt				504 212	183 686	174,50%	504 212
Solde endettement CT cerealis	dt				1 376 564	1 093 201	25,92%	1 402 473
Solde découvert cerealis	dt				620 380	900 270	-31,09%	415 675

Commentaires Premier Trimestre :

Le CA global a légèrement progressé au cours de ce premier trimestre (+3%).

Le CA local s'est consolidé au cours de ce premier trimestre et ce malgré des conditions économiques difficiles qui tendent à affecter le pouvoir d'achat des consommateurs sur une catégorie de produits telle que celle-ci, ce qui démontre la robustesse de l'entreprise et de ses acquis. Les efforts commerciaux déployés ont néanmoins permis de renforcer l'aptitude de l'entreprise à réagir à ce contexte défavorable et à continuer à asseoir sa position dominante de leader. Le maintien de ces efforts assurera qu'elle sera la première à bénéficier de la croissance du marché lorsque la tendance haussière sera de retour.

Le CA à l'export a connu une régression sur le premier trimestre de cette année, laquelle régression est étroitement liée à la fermeture des frontières libyennes, marché historiquement important pour la société. Nous nous attendons à voir nos ventes à l'export repartir à la hausse compte tenu des signes de détente que nous voyons ces derniers jours au niveau des conditions commerciales tuniso-libyennes et au vu des efforts déployés par la société pour pénétrer de nouveaux marchés.

- Suite -

L'investissement sur le premier trimestre 2016 a concerné essentiellement l'acquisition de matériel de placement de produits.

L'endettement à long terme est resté stable à 504 212 DT par rapport au 31/12/15, ce niveau démontrant un endettement long terme très faible de la société. Par ailleurs il est à noter que la société a aligné au courant de l'exercice 2015 les termes de son crédit de gestion à son niveau d'activité, ce qui explique le passage des dettes à court terme de 1 093 201 DT au 31/03/15 à 1 376 564 DT au 31/03/16 . La variation par rapport au 31/12/15 étant à la baisse.

L'amélioration des soldes débiteurs étant le fruit d'une meilleure politique de recouvrement, rationalisation des différents achats et la mise en place d'un système d'optimisation des différents centres de coûts.

A noter qu'au trimestre prochain, la translation du mois de Ramadan (mois de basse rotation) sur le mois de Juin aura un impact mécanique sur les indicateurs du 2^e Trimestre, lesquels devront donc être lus en tenant compte de ce facteur.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'administration réuni le 20 Avril 2016 a arrêté les Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015, et décidé de convoquer :

- une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2016 à l'effet de statuer sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- Une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur :
 - la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
 - la proposition d'augmenter le capital social par incorporation de réserves de 30 millions de Dinars, et ce, par l'émission de 30.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées à raison d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes, faisant ainsi passer le capital de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars. Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2016.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE OFFICE PLAST

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 9h30 du matin, à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'année 2014.
2. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014
4. Affectation des résultats de l'année 2014.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Nomination de nouveaux administrateurs et d'un Président au Conseil d'Administration.

2016 - AS - 3388

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale extraordinaire de la Compagnie se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à partir de 11h00 du matin à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des dispositions de l'article 32 des statuts de la société.

2016 - AS - 3389

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

بيت الإيجار المالي التونسي السعودي

المقر الاجتماعي : 54، شارع شارل نيكول متوال فيل - 1002 تونس-

يدعو مجلس إدارة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي المنعقد بتاريخ 30 مارس 2016 السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) نهج بحيرة تركانة ضفاف البحيرة تونس يوم السبت 30 أبريل 2016 على الساعة العاشرة صباحا للنظر في جدول الأعمال التالي :

- الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015
- تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015
- تلاوة تقرير الرقابة الشرعية حول نشاط الشركة خلال سنة 2015
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015 و على القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2015
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2015
- توزيع أرباح سنة 2015

2016 - AS - 3361

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage
Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac -1053 Tunis

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Jeudi 05 mai 2016 à 15 heures** au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2015;
- 2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015;
- 3- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2015;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats;
- 6- Fixation des jetons de présence.

2016 - AS - 3335

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV BH PLACEMENT
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – Tunis

SICAV BH PLACEMENT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Jeudi 05 mai 2016 à 9h30**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à rue Hédi Nourira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2015 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis

2016 - AS - 3362

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – Tunis

SICAV BH OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Vendredi 06 mai 2016 à 9h30**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à rue Hédi Nourira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2015 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Pouvoir pour formalité

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis

2016 - AS - 3363

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION

GIF FILTER SA

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi , 29 avril 2016 à 15 h à L'HÔTEL REGENCY GAMARTH situé à les cotes de carthage la Marsa Tunis , afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2015 .
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .
4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Renouvellement des mandats des administrateurs .
9. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2016 .
10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
11. Déclaration des postes occupés par les administrateurs au sein des autres sociétés.
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts , des états financiers arrêtés au 31/12/2015 , du Rapport du Conseil d'Administration , des Rapports du Commissaire aux comptes , et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du 14 avril 2016 au Siège Social de la Société sis à GP1 KM 35 GROMBALIA 8030 .

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE OFFICE PLAST

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi **6 Mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth**, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

2016 - AS - 3328

ASSEMBLEE GENERALE

Tunisie Factoring S.A.

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Factoring sont convoqués au centre Urbain Nord, avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 22 avril 2016 à 10h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Conventions réglementées.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats de l'exercice 2015.
- Emission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- Nomination de deux nouveaux administrateurs.
- Fixation des jetons de présence des Administrateurs et des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques.
- Pouvoirs.

2016 - AS - 3329

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **14 avril 2016**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **15 000 000** de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites, de nominal **1** dinar chacune, pour le porter ainsi de **105 000 000** de dinars à **120 000 000** de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **15 000 000** de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites de nominal **1** dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1)** action nouvelle gratuite pour sept **(7)** actions anciennes, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2015**.

Le capital sera ainsi porté de **105 000 000** de dinars à **120 000000** de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2015**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **4 mai 2016**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2015, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **4 mai 2016**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'une année, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le 27 août 2015 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et qui a été souscrit pour un montant de 30 millions de dinars.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le **24 mars 2016** a décidé d'émettre un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de la société Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **03 mai 2016** et clôturées au plus tard le **24 juillet 2016**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les

- Suite -

demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **1^{er} août 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03 mai 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 212 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2016-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24 juillet 2016**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **24 juillet 2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux fixe :

7,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe :

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24 juillet 2021** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2023** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24 juillet 2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24 juillet 2017** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2019** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,556%, et qui est supposée

- Suite -

crystallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,906%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A ;
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A ;
- ✓ 5 années pour la Catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la Catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 16 février 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du **11 avril 2016**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la société Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

- Suite -

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant à l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour les représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Au 17/04/2016, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari Leasing 2016-1» visée par le CMF en date du **18/04/2016** sous le numéro **16-937**, du document de référence « Attijari Leasing 2015» enregistré par le CMF en date du **30/10/2015** sous le **n°15-010**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, de la société Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse, rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de la société Attijari Leasing relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 avril 2016 et le 30 avril 2016.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 21 AVRIL 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,373%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,433%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,555%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,615%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,630%	978,775
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,691%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,764%	1 002,726
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,812%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,888%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,221%	1 017,363
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,443
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,762%	993,712
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,792%	861,956
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,838%	991,107
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,007%	982,915
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	975,519
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,176%	982,634
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,417%	1 023,520
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,464%	955,993
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,587%	967,949
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,724%		957,734
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,728%	956,133
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,764%		965,399
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	6,887%		982,955

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,147	160,168		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,088	108,100		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	92,811	92,820		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,241	14,243		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,160	104,171		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,461	1,462		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	102,770	102,849		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,167	39,170		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,138	53,143		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	134,398	134,700		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	495,948	496,941		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,109	116,992		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,548	124,455		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	135,361	135,051		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,286	119,123		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,961	94,403		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	140,971	141,303		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	91,037	91,127		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	92,985	92,951		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	138,083	137,654		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,180	125,715		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	80,560	80,126		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	107,372	107,169		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	95,244	94,912		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,388	98,065		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	101,649	102,439		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,799	18,713		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 514,822	1 514,573		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 209,200	2 227,171		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	118,443	117,589		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	107,569	107,151		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	139,870	139,606		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,687	143,413		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,500	15,344		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 102,014	5 107,906		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 964,327	4 971,435		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,374	2,347		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,102	2,084		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,107	1,114		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,060	1,059		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,056	1,055		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,056	1,053		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	102,061	102,641		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,403	9,513		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,017	111,414		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,415	118,799		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,018	110,031
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,044	105,054
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,079	107,089
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,813	103,824
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,053	101,066
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,563	108,572
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	105,988	106,001
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,750	103,760
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,323	106,333
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,304	103,314
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,297	105,637	105,649
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,860	104,872
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	108,050	108,061
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	106,659	106,669
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,518	104,527
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,006	100,015
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	105,955	105,965
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	104,163	104,174
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,080	105,091
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,507	106,518
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,239	104,252
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,524	104,792	104,803
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,163	106,173
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,549	103,737	103,749

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,703	10,704
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,566	104,577
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,176	105,187
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,646	104,659
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,239	10,240
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	57,759	57,803
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	134,460	133,751
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 388,888	1 381,639
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	113,988	113,790
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	109,138	108,765
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	96,128	96,029
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,014	17,372	17,331
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	266,685	265,382
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	28,942	28,923
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 235,261	2 225,357
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	70,582	70,841
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	55,098	55,120
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	97,672	101,244	101,317
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	80,942	84,747	84,714
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,004	11,001
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	11,731	11,721
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,295	14,276
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,209	13,177
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,677	12,640
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,097	11,094
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	139,977	139,560
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	135,321	135,079
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,513	9,494
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	100,786	101,086
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	78,457	78,635
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	79,687	79,892
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	99,138	99,138
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	92,297	92,248
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,537	101,549
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	114,293	114,216
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,095	101,173
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	137,661	136,869
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	100,374	101,975
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	99,543	100,828
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	197,829	198,315
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	181,378	181,763
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	156,732	156,901
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 495,096	13 483,603
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	18,773	18,773
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	140,925	141,714
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	115,969	116,162
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 624,239	8 692,228
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,480	8,393
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	86,795	85,598
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	962,598	969,520
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5083,789	5079,822
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	111,694	111,757
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,078	9,196
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	82,136	81,500

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Touristique TOUR KHALAF » ainsi que les deux Fonds Commun de Placement à Risque « MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » et « Fonds de Développement Régional II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

GAT ASSURANCES

Siège Social : 92 - 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société **GAT ASSURANCES** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Fehmi LAOUIRINE.

Annexe n°1

Actif du Bilan

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A.1	6 421 824	(5 139 694)	1 282 130	1 603 689
AC11 Investissements de recherche et développement		6 421 824	(5 139 694)	1 282 130	1 603 689
AC14 Acomptes versés		-	-	-	-
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A.1	15 016 939	(9 026 396)	5 990 543	5 389 480
AC21 Installations techniques et machines		12 918 744	(7 475 565)	5 443 179	4 956 011
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		2 085 622	(1 550 831)	534 791	426 200
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		12 573	-	12 573	7 269
AC3 Placements	A.2	239 397 878	(18 165 997)	221 231 881	205 538 400
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés		35 651 957	(14 036 098)	21 615 859	20 789 843
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 911 075	(13 258 653)	7 652 422	7 913 655
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 586 427	(776 955)	5 809 472	5 647 223
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		8 154 455	(490)	8 153 965	7 228 965
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		14 150 912	-	14 150 912	14 150 912
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		14 150 912	-	14 150 912	14 150 912
AC33 Autres placements financiers		189 079 046	(4 129 899)	184 949 147	168 753 604
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		53 768 835	(4 129 899)	49 638 936	47 143 932
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		74 720 853	-	74 720 853	60 637 563
AC333 Prêts hypothécaires		-	-	-	-
AC334 Autres Prêts		89 358	-	89 358	120 910
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		60 500 000	-	60 500 000	60 851 199
AC336 Autres		-	-	-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes		515 963	-	515 963	1 844 041
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A.3	54 230 219	-	54 230 219	49 201 066
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 066 316	-	7 066 316	7 010 494
AC520 Provision d'assurance vie		-	-	-	-
AC530 Provisions pour sinistres Vie		-	-	-	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		46 878 571	-	46 878 571	41 676 713
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		285 333	-	285 333	513 859
AC6 Créances	A.4	85 405 477	(19 824 459)	65 581 018	63 688 600
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		61 938 137	(18 960 979)	42 977 158	40 395 757
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	8 127 949	(1 823 320)	6 304 629	5 749 748
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	45 602 400	(16 204 971)	29 397 429	28 532 465
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	8 207 788	(932 688)	7 275 100	6 113 544
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A.4.4	18 570 344	-	18 570 344	16 996 305
AC63 Autres créances	A.4.5	4 896 996	(863 480)	4 033 516	6 296 538
AC631 Personnel		203 900	(139 320)	64 580	80 322
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 967 996	(9 305)	2 958 691	4 841 278
AC633 Débiteurs divers		1 725 100	(714 855)	1 010 245	1 374 938
AC64 Créances sur ressources spéciales		-	-	-	-
AC7 Autres éléments d'actif	A.5	14 691 002	(1 207 632)	13 483 370	22 485 803
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A.5.1	3 955 454	(1 207 632)	2 747 822	12 238 791
AC72 Charges reportées		6 772 332	-	6 772 332	6 836 724
C721 Frais d'acquisition reportés		6 188 575	-	6 188 575	5 915 595
AC722 Autres charges à répartir		583 757	-	583 757	921 129
AC73 Comptes de régularisation actifs	A.5.2	3 963 217	-	3 963 217	3 410 288
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		3 302 131	-	3 302 131	3 073 892
AC732 Estimations de réassurance		-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation		661 086	-	661 086	336 396
Total des actifs		415 163 339	(53 364 178)	361 799 161	347 907 038

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux Propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		15 078 153	15 084 744
CP4 Autres capitaux propres		5 089 300	5 089 300
CP5 Résultat reporté		(6 435 015)	(13 852 142)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		58 732 438	51 321 901
CP6 Résultat de l'exercice		9 301 193	7 417 127
Total des capitaux propres avant affectation	CP1	68 033 631	58 739 028
Passifs			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 Emprunts obligataires		-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise		-	-
PA13 Autres emprunts		663	3 225
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers		-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P1	4 798 258	1 778 422
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		-	-
PA22 Provisions pour impôts		-	-
PA23 Autres provisions		4 798 258	1 778 422
PA3 Provisions techniques brutes	P2	221 088 210	220 345 598
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	32 786 234	30 373 665
PA320 Provision d'assurance vie		-	-
PA330 Provision pour sinistres (vie)		63 098	-
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	181 214 334	181 033 072
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		-	-
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		2 867 754	2 496 529
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		870 990	615 480
PA360 Autres provisions techniques (vie)		-	-
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	3 285 800	5 826 852
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P3	51 348 457	46 646 707
PA6 Autres dettes	P4	13 089 653	15 395 857
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	6 612 689	5 913 853
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		-	-
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
	P4.2	55 152	55 152
PA63 Autres dettes			
	P4.3	6 421 813	9 426 852
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		3 600	-
PA632 Autres Dettes		829 993	34 884
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités ;	P4.3.1	3 410 225	3 064 643
PA634 Crédoeurs divers	P4.3.2	2 177 994	6 327 325
PA635 Concours Bancaires		-	-
PA64 Ressources spéciales			
		-	-
PA7 Autres passifs	P5	3 440 289	4 998 200
PA71 Comptes de régularisation passif		3 440 289	4 998 200
PA72 Ecart de conversion		-	-
Total des passifs		293 765 530	289 168 010
Total des capitaux propres et passifs		361 799 161	347 907 038

Annexe n°3

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2015		Exercice clos le 31/12/2014	
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes Acquis	128 416 712	(39 157 274)	89 259 438	90 495 131
PRNV11 Primes émises et acceptées	130 829 282	(39 213 095)	91 616 187	88 208 748
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(2 412 570)	55 821	(2 356 749)	2 286 383
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	7 260 843		7 260 843	10 466 425
PRNV2 Autres produits techniques	47 074		47 074	161 857
CHNV1 Charges de Sinistres	(78 508 775)	14 750 944	(63 757 831)	(73 883 570)*
CHNV11 Montants payés	(78 447 807)	9 549 087	(68 898 720)	(68 094 975)*
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(60 968)	5 201 857	5 140 889	(5 788 595)
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	2 434 343	(228 526)	2 205 817	(150 566)*
CHNV3 Participations aux bénéfiques et ristournes	(1 514 195)	646 894	(867 301)	(1 516 704)*
CHNV4 Frais d'exploitation	(24 599 043)	8 420 251	(16 178 792)	(16 585 824)
CHNV41 Frais d'acquisition	(21 892 306)		(21 892 306)	(22 275 703)
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-		-	-
CHNV43 Frais d'administration	(2 706 737)		(2 706 737)	(2 409 400)
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 420 251	8 420 251	8 099 279
CHNV5 Autres charges techniques	(8 495 920)		(8 495 920)	(4 818 554)
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-		-	-
Résultat Technique Non Vie	25 041 040	(15 567 711)	9 473 328	4 168 195

(*) Ces postes ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

Annexe n°4

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2015			Exercice clos le 31/12/2014
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes	2 659 012	(94 609)	2 564 403	5 189 889
PRV11 Primes émises et acceptées	2 659 012	(94 609)	2 564 403	5 189 889
PRV2 Produits de placements	41 120	-	41 120	1 661 967
PRV21 Revenus des placements	41 120	-	41 120	1 661 967
PRV22 Autres produits des placements	-	-	-	-
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	-	-	-	-
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	-	-	-	-
PRV4 Autres produits techniques	6 458	-	6 458	-
CHV1 Charges de sinistres	(515 730)	(20 520)	(536 250)	(2 231 395)*
CHV11 Montants payés	(332 337)	(20 520)	(352 857)	(1 889 102)*
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(183 393)	-	(183 393)	(342 293)
CHV2 Variation des Provisions Techniques	(148 799)	-	(148 799)	(2 503 826)*
CHV21 Provisions d'assurance vie	-	-	-	(2 503 826)*
CHV22 Autres provisions techniques	(148 799)	-	(148 799)	-
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-	-	-	-
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	(104 772)	50 465	(54 307)	367 673*
CHV4 Frais d'exploitation	(280 658)	(15 787)	(296 445)	(956 934)
CHV41 Frais d'acquisition	(243 953)	-	(243 953)	(575 624)
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43 Frais d'Administration	(36 705)	-	(36 705)	(440 467)
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	(15 787)	(15 787)	59 157
CHV5 Autres charges techniques	(102 811)	-	(102 811)	(218 657)
CHV9 Charges de placements	(13 021)	-	(13 021)	(215 014)
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'acquisition	(11 594)	-	(11 594)	(215 014)
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	-	-	-
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	(1 427)	-	(1 427)	-
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	-	-	-	-
Résultat Technique Vie	1 540 799	(80 451)	1 460 348	1 093 704

(*) Ces postes ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

Annexe n°5**Etat de résultat***(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Résultat Technique de l'assurance Non Vie		9 473 328	4 168 195
Résultat Technique de l'assurance Vie		1 460 348	1 093 704
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		13 688 529	14 933 100
PRNT11 Revenus des placements		13 688 529	14 933 100
PRNT12 Produits des autres placements		-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		-	-
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		(4 334 421)	(1 931 943)
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(4 334 421)	(1 931 943)
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		-	-
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-	-
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		(7 260 843)	(10 466 425)
PRNT2 Autres produits non techniques		435 356	677 183
CHNT3 Autres charges non techniques		(860 314)	(769 408)
Résultats provenant des activités ordinaires		12 601 983	7 704 406
CHNT4 Impôts sur le Résultat		(3 300 790)	(287 279)
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		9 301 193	7 417 127
PRNT4 Gains extraordinaires		-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires		-	-
Résultat Net de l'exercice		9 301 193	7 417 127
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		-	-
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		-	-
Résultat net après modifications comptables		9 301 193	7 417 127

Annexe n°6

Tableau des engagements reçus et donnés

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Total Engagements reçus		1 135 929	1 234 039
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		-	-
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 720	654 390
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		581 209	579 649
Total Engagements donnés		-	3 934 289
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		-	-
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		-	-
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		-	-
Autres engagements donnés		-	3 934 289
Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires		-	-
Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		-	-
Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		-	-
Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers		-	-

Annexe n°7

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		128 148 387	132 056 377*
Sommes versées pour paiement des sinistres		(63 024 566)	(77 962 779)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		-	-
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		-	-
Commissions versées sur les acceptations		-	-
Décaissements de primes pour les cessions		(16 819 189)	(16 186 638)
Encaissements des sinistres pour les cessions		1 467 176	10 550 892
Commissions reçues sur les cessions		-	-
Commissions versées aux intermédiaires		(12 507 965)	(13 004 086)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(17 807 417)	(18 082 619)
Variation des dépôts auprès des cédantes		-	-
Variation des espèces reçues des cessionnaires		-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		(168 396 050)	(241 980 870)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		146 624 414	266 297 015
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(18 903 409)	(18 801 878)
Produit financiers reçus		14 596 925	16 492 655
Impôts sur les bénéfices payés		-	-
Autres mouvements		386	(39 230 373)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(6 621 308)	147 694*
Flux de trésorerie provenant de l'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(1 985 650)	(1 079 593)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		22 000	122 550
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de part		-	-
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de partici		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		(1 963 650)	(957 043)
Flux de trésorerie provenant du Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	7 431 400
Dividendes et autres distributions		(64 000)	(97 643)
Encaissements provenant d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		-	-
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		-	-
Total des Flux de trésorerie provenant du financement		(64 000)	7 333 757
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		-	-
Variation nette de la trésorerie		(8 648 958)	6 524 409
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période		12 604 411	6 080 002
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période		3 955 453	12 604 411

(*) Ces postes ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES

1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptés. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence.

2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON VIE

Les provisions techniques comprennent :

2.1 Provisions pour primes non acquises :

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période.

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements.

A la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable.

2.2 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

2.3 Provisions pour sinistres à payer :

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer,
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels,

Mode de calcul :

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier.

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures. Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixé par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés. La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer.
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan.
- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine. Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres. Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer.

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :

- Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile.
- Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile.
- Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.
- Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.

Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :

- Evaluation dossier par dossier
- Evaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs
- Evaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs.

L'évaluation la plus élevée étant seule retenue.

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :

- Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes.
- Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais de déplacements etc...

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier.

Méthodologie GAT :

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres.

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue.

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT adopte, la méthodologie suivante :

En assurance Automobile :

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- ✓ l'existence de tiers ;
- ✓ l'existence d'un cas de rejet ou non ;
- ✓ les garanties du contrat ;
- ✓ la responsabilité de notre assuré ;
- ✓ la nature des pièces justificatives fournies ;
- ✓ les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés.

En Risques divers :

Au cas par cas, en fonction de la déclaration, la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas.

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée.

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client. Un expert est envoyé pour constater l'infraction.

Les sinistres grêles sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT, l'expert et l'agriculteur).

Mortalité du bétail : ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit. L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%).

Individuel accident : ouverture à 100DT .Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré.

En Risques d'entreprise :

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise.

2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité.

Les taux de chargements sont issus des états analytiques de répartition des charges (par nature / par destination).

2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérives des sinistres (IBNR & IBNER)

Définition (Réf : NCT 29)

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie.

Mode de calcul :

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale.

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise.

Méthodologie GAT :

Le GAT calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie.

Description de l'appliquatif utilisé :

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported). Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le portefeuille pris en charge. Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarii.

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer.

2.6 Provisions pour PB et ristournes non vie :

Définition :

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs.

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

Mode de calcul :

Le montant de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie.

Méthodologie de calcul GAT :

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations bénéficiaires. Idem pour les ristournes.

3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

3.1 Provisions pour Provisions mathématiques vie

Définition :

Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Mode de calcul :

Les provisions mathématiques en assurance vie comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

La provision mathématique en assurance vie doit être calculée séparément pour chaque contrat individuel d'assurance vie.

Le calcul des provisions mathématiques doit être fait sur la base de la prime d'inventaire c'est à dire de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats.

La provision mathématique en assurance vie est calculée d'après la table de mortalité TD 99, et compte tenu des taux d'intérêt et des chargements.

Méthodologie GAT :

- **Contrats individuels :**

Temporaire décès en couverture de prêt à prime unique :

Ce contrat couvre le risque de décès des emprunteurs. En cas de décès de l'assuré, le capital restant est versé au bénéficiaire. Le capital restant est calculé en amortissant linéairement le capital initial sur la durée du prêt moins la franchise.

Conformément à la nouvelle réglementation pour l'ensemble des contrats:

La provision calculée par le GAT est calculée pour chaque individu en prenant en compte les franchises, la mortalité appliquée provient de la table TD 99. Cette provision inclut la provision pour frais de gestion des sinistres. Le taux technique utilisé est de 3%. L'amortissement linéaire est mensuel dans ce calcul.

- **Contrats collectifs :**

La provision est calculée d'une façon contractuelle et selon les spécificités de chaque contrat. Lors de l'arrêté des états financiers, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie, nette des capitaux échus et des rachats.

3.2 Provision pour sinistres à payer vie

Définition :

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Mode de calcul :

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie GAT :

Le GAT inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie.

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés.

3.3 Provision pour frais de gestion

Définition :

Il s'agit d'une provision constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Cette provision vise à couvrir les charges de gestion engendrées par les contrats en portefeuille dès lors qu'elles ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

Mode de calcul :

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les chargements sur primes correspondent à la valeur actuelle probable de la part des primes perçues postérieurement à la date de clôture de l'exercice, qui est affectée à la gestion des contrats. A ce titre, seuls les contrats à primes périodiques sont concernés.

Les produits financiers correspondent à la valeur actuelle des produits financiers qui seront utilisables dans le futur par l'assureur pour couvrir les frais nécessaires pour la bonne fin des contrats.

Les produits financiers qui doivent être versés aux assurés ou aux bénéficiaires en vertu d'obligations réglementaires et/ou de clauses contractuelles doivent être exclus du calcul.

Méthodologie GAT :

Cette provision est incluse dans la formule de calcul des PM pour les contrats collectifs et est prévue au niveau de la note technique pour les contrats individuels.

3.4 Autres provisions techniques :

3.4.1 Prévision des recours à encaisser

Définition :

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre.

Mode de calcul :

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision.

Méthodologie GAT :

Pour l'exercice 2014, le GAT a utilisé, pour la branche automobile, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser.

Pour les autres branches, le GAT utilise une méthode statistique qui consiste en une moyenne basée sur les recours effectivement encaissés durant les 3 dernières années par branche multiplié par le pourcentage du chiffre d'affaires.

3.4.2 Provision mathématique des rentes

Définition :

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Mode de calcul :

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice et doivent être calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues.

Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

Méthodologie GAT :

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit.

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédirentiers. L'âge du crédirentier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance.

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle.

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel.

La valeur de rachat proposé par le GAT oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

3.4.3 Provision pour risques en cours

Définition :

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Mode de calcul :

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Méthodologie GAT :

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA.

Le GAT calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutif de la catégorie)

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances.:

3.4.4 Provision pour égalisation

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

Mode de calcul :

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie GAT :

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès.

3.4.5 Provision pour équilibrage

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

Mode de calcul :

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision

sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevée des primes ou cotisations d'assurance nettes au cours des cinq exercices précédents.

Méthodologie GAT :

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 150% du montant annuel des primes nettes au cours des 5 derniers exercices.

3.4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes :

Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mis à la charge de l'entreprise ;

Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;

Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat.

3.4.7 Provision pour dépréciation des créances

A la date de la clôture, le GAT applique la méthode suivante pour le provisionnement des arriérés :

- 0% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2015;
- 20% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2014 ;
- 50% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2013 ;
- 100% au titre des arriérés relatifs à l'exercice 2012 et antérieurs ;

4. PLACEMENTS

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC26.

Les placements englobent les titres de participation, les emprunts obligataires et les bons de trésor négociables en bourse, les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques, les cautionnements et les prêts au personnel à plus d'un an.

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du coût moyen pondéré (CMP).

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres cotés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2015 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées font l'objet d'une provision de dépréciation financière pour les titres dont la valeur comptable nette est inférieure à la valeur mathématique.

LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Charges par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais de généraux	Masse salariale, nombre de dossier en archive
Contentieux primes	Valeur des primes en contentieux

Les notes aux états financiers

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 décembre 2015 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés à fin décembre 2015 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

1- LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le bilan clos au 31 Décembre 2015 totalise 361 799 161 dinars contre 347 907 038 dinars au 31 Décembre 2014 accusant ainsi une augmentation de 4%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2015 à 134 289 795 dinars contre 132 237 811 dinars à fin 31 Décembre 2014, accusant ainsi une augmentation de 2%.

La situation au 31 Décembre 2015 dégage un bénéfice net d'impôt de 9 301 193 dinars contre un bénéfice de 7 417 127 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 Décembre 2015 un montant net de 221 231 881 dinars contre 205 538 400 dinars au 31 Décembre 2014, soit une augmentation de 15 693 481 dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 742 613 dinars en passant de 220 345 597 dinars au 31 Décembre 2014 à 221 088 210 au 31 Décembre 2015.

2- LES NOTES COMPLEMENTAIRES

F.1 - NOTES SUR LE BILAN

F.1.1 - L'ACTIF

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 7 272 673 dinars contre 6 993 169 dinars au 31 Décembre 2014, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
Actifs incorporels	6 421 824	(5 139 694)	1 282 130	6 254 203	(4 650 514)	1 603 689
Investissements de recherche & développement	1 279 163	(1 279 163)	0	1 279 163	(1 279 163)	-
Ressources Externes Intégration	1 121 997	-	1 121 997	929 540	-	929 540
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	35 000	(14 575)	20 425	35 000	(7 575)	27 425
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Logiciels	3 985 665	(3 845 956)	139 709	4 010 500	(3 363 776)	646 724
Concessions, brevets, licences, marques	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Actifs corporels d'exploitation	15 016 939	(9 026 396)	5 990 543	13 669 888	(8 280 408)	5 389 480
Installations techniques et machines	12 918 744	(7 475 565)	5 443 179	11 789 550	(6 833 540)	4 956 011
Autres installations, outillages et mobiliers	2 085 622	(1 550 831)	534 791	1 873 069	(1 446 868)	426 200
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	12 573	-	12 573	7 269	-	7 269
Total	21 438 763	(14 166 090)	7 272 673	19 924 091	(12 930 922)	6 993 169

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 221 231 881 dinars contre 205 538 400 dinars au 31 Décembre 2014 , le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Terrains, constructions et parts de sociétés immobilières	35 651 956	(14 036 097)	21 615 859	34 387 356	(13 597 512)	20 789 844
Bon de trésors et obligations	74 720 853	-	74 720 853	60 637 563	-	60 637 563
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	47 755 973	(4 085 113)	43 670 860	47 885 833	(2 826 539)	45 059 294
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	20 163 774	(44 786)	20 118 988	16 260 157	(24 607)	16 235 550
Placement monétaire et autres liquidités	60 589 358	-	60 589 358	60 972 109	-	60 972 109
Dépôts auprès des entreprises cédantes	515 963	-	515 963	1 844 040	-	1 844 040
Total	239 397 878	(18 165 997)	221 231 881	221 987 058	(16 448 658)	205 538 400

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2015 pour un montant de 54 230 219 dinars contre 49 201 066 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mises à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Part des réassureurs dans les PPNA	7 066 316	7 010 494
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	46 878 570	41 676 713
Part des réassureurs dans les réserves de stabilité	285 333	513 859
Total	54 230 219	49 201 066

Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 65 581 018 dinars contre 63 688 600 au 31 Décembre 2014, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	8 127 949	(1 823 320)	6 304 629	7 808 991	(2 059 243)	5 749 748
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	45 602 400	(16 204 971)	29 397 429	44 528 682	(15 996 218)	28 532 465
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
Créances nées d'opérations de réassurance	18 570 344	-	18 570 344	16 996 305	-	16 996 305
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 967 996	(9 305)	2 958 691	4 850 584	(9 305)	4 841 278
Débiteurs divers	1 725 100	(714 855)	1 010 245	2 222 148	(847 210)	1 374 938
Créances sur ressources spéciales	-	-	-	-	-	-
Total	85 405 477	(19 824 459)	65 581 018	84 053 313	(20 364 713)	63 688 600

A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 6 304 629 dinars contre 5 749 748 au 31 Décembre 2014. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
PANE Brute	8 127 949	7 808 991
Primes à annuler	(1 823 320)	(2 059 243)
Total	6 304 629	5 749 748

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	217 567	196 531
Incendie	513 645	824 424
Transport	969 490	960 793
Risques Divers	74 439	73 730
Risques spéciaux	111 967	154 937
Responsabilité Civile	447 354	697 483
Groupe	5 758 797	4 646 579
Assistance au voyage	34 690	44 046
Vie		210 469
Total	8 127 949	7 808 991

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	939 384	1 100 682
Incendie	320 838	255 404
Transport	61 503	15 181
Risques Divers	68 130	55 506
Risques spéciaux	117 010	148 316
Responsabilité Civile	34 488	33 068
Groupe	281 967	348 938
Vie	-	102 147
Total	1 823 320	2 059 243

A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 29 397 429 dinars contre 28 532 465 au 31 Décembre 2014. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants co-assureurs.

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2015 une valeur de 16 204 971 dinars contre 15 996 218 dinars en 2014 détaillées comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
	Provision	Provision
Provisions sur les primes à recevoir	6 446 149	4 991 581
Provisions sur les primes en contentieux	4 728 076	5 561 412
Provisions sur les créances des intermédiaires	4 454 200	4 866 680
Provisions sur les C/C Co-assureurs	576 545	576 545
Total	16 204 971	15 996 217

A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE:

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 7 275 100 dinars contre 6 113 544 dinars au 31 Décembre 2014. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
Total	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544

A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 18 570 344 dinars contre 16 996 305 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	18 126 350		18 126 350	16 552 311		16 552 311
C/C Cessionnaires STAR	443 994		443 994	443 994		443 994
Total	18 570 344	-	18 570 344	16 996 305	-	16 996 305

A 4.5 – AUTRES CREANCES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 4 033 516 dinars contre 6 296 538 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 967 996	(9 305)	2 958 691	4 850 584	(9 305)	4 841 278
Débiteurs divers	1 725 100	(714 855)	1 010 245	2 222 148	(847 210)	1 374 938
Total	4 896 996	(863 480)	4 033 516	7 275 361	(978 822)	6 296 538

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 13 483 370 dinars contre 22 485 803 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	3 955 454	(1 207 632)	2 747 822	12 604 409	(365 620)	12 238 789
Frais d'acquisition reportés	6 188 575	-	6 188 575	5 915 595	-	5 915 595
Autres charges à répartir	583 757	-	583 757	921 129	-	921 129
Estimations de réassurance	-	-	-	-	-	-
Compte de Régularisations Actifs :						
Intérêts et loyers acquis non échus	3 302 131	-	3 302 131	3 073 892	-	3 073 892
Autres comptes de régularisation	661 086	-	661 086	336 396	-	336 396
Total	14 691 002	(1 207 632)	13 483 370	22 851 423	(365 620)	22 485 803

A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 2 747 822 dinars contre 12 238 791 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	1 502	-	1 502	735	-	735
Banques et chèques postaux	3 953 952	(1 207 632)	2 746 320	12 603 676	(365 620)	12 238 056
Total	3 955 454	(1 207 632)	2 747 822	12 604 411	(365 620)	12 238 791

A 5.2 – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 3 963 217 dinars contre 3 410 288 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et loyers courus et non Echus	3 302 131	3 073 892
Autres Comptes de Régularisation	661 086	336 396
Total	3 963 217	3 410 288

F.1.2 - NOTE SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 45 000 000 dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 dinars chacune entièrement libérée. Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 68 033 631 dinars contre 58 739 028 dinars au 31 décembre 2014 enregistrant une variation de 9 294 603 dinars.

Les variations des capitaux propres entre 31 Décembre 2014 et 31 Décembre 2015 se détaillent comme suit :

Désignation	Total au 31/12/2014	Mouvements de la période	Affectation du résultat	Total au 31/12/2015
Capital social	45 000 000			45 000 000
Réserves Facultatives	1 371 533			1 371 533
Réserve légale	727 904			727 904
Réserves de Garantie	37 685			37 685
Réserves spéciales de réévaluation légales	345			345
Réserves spéciales de réévaluation libres	5 088 955			5 088 955
Primes d'émission	12 800 000			12 800 000
Résultat reportés	(10 668 500)		7 417 127	(3 251 373)
Modifications comptables affectant le résultat	(3 183 642)			(3 183 642)
Fonds social	147 622	(6 591)		141 031
Capitaux propres avant résultat	51 321 901	-6 591	7 417 127	58 732 438
Résultat de l'exercice	7 417 127	9 301 193	(7 417 127)	9 301 193
Total capitaux propres	58 739 028	9 294 603	0	68 033 631

*Le résultat par action de 2015 est de 2.066 dinars.

F.1.3 - NOTE SUR LE PASSIF

Note P 1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges de 4 798 258 dinars a été constituée au titre des provisions pour congés payés et provision pour pensions et obligations similaires. Le montant de cette provision totalisait un montant de 1 778 422 dinars à la clôture de l'exercice 2014.

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour congés payés	890 514	-
Autres provisions pour risque fiscal et social	507 744	1 778 422
Autres Provision pour risques	3 400 000	-
Total	4 798 258	1 778 422

Note P 2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Au 31 décembre 2015, les provisions techniques totalisent 221 088 210 dinars contre 220 345 598 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises Non Vie	32 786 234	30 373 665
Provisions pour sinistres Non Vie	181 214 334	181 033 072
Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie	2 867 754	2 496 529
Provisions pour égalisation et équilibrage	870 990	615 480
Provisions pour sinistres Vie	63 098	-
Autres provisions techniques Non Vie	3 285 800	5 826 852
Total	221 088 210	220 345 598

P 2-1 Provisions pour primes non acquises :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 32 786 234 dinars contre 30 373 665 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille par branche comme suit:

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	21 815 525	21 618 055
Incendie	2 620 588	2 270 933
Transport	770 619	1 225 570
Risques Divers	828 831	825 100
Risques spéciaux	3 819 981	3 177 289
Responsabilité Civile	453 500	446 089
Groupe	73 923	112 597
Assurance voyage	302 802	283 565
Acceptations	2 100 468	414 467
Total	32 786 234	30 373 665

P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non vie:

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 181 214 334 dinars contre 181 033 072 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour SAP	150 595 971	155 476 287
Provisions pour sinistres tardifs	22 462 013	22 131 844
Prévisions de recours à encaisser	(5 304 131)	(6 201 960)
Provisions pour chargement de gestion	13 460 481	9 626 900
Total	181 214 334	181 033 072

P 2.3 – Autres provisions techniques non vie:

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 285 800 dinars contre 5 826 852 dinars au 31 Décembre 2014.

Ce poste représente les provisions mathématiques rentes qui sont en liquidation et qui ont atteint au 31 décembre 2015 une valeur de 3 285 800 dinars contre 3 454 948 dinars au 31/12/2014.

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques en cours	-	2 371 904
Les provisions Mathématiques des rentes	3 285 800	3 454 948
Total	3 285 800	5 826 852

Note P 3– DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 51 348 457 dinars contre 46 646 707 dinars au 31 Décembre 2014.

Note P 4 – AUTRES DETTES :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 13 089 653 dinars contre 15 395 857 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 612 689	5 913 853
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 152	55 152
Dépôts et cautionnements reçus	3 600	-
Autres Dettes	829 993	34 884
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 410 225	3 064 643
Créditeurs divers	2 177 994	6 327 325
Total	13 089 653	15 395 857

P 4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 6 612 689 dinars contre 5 913 853 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes en C/C envers les agents et succursales	5 006 931	4 428 123
Provisions sur primes	1 158 998	1 195 898
Dettes envers les co-assureurs	443 747	286 819
C/C GAN	3 013	3 013
Total	6 612 689	5 913 853

P 4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurance :

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2015. Elle présente un solde de 55 152 dinars se détaillant comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Compte de cédantes et rétrocedant	55 152	55 152
Total	55 152	55 152

P 4.3 – Autres dettes :

P 4.3.1 - Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 410 225 dinars contre 3 064 643 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Etat, impôts et taxes retenues à la source	380 870	80 140
Etat, Impôt et autres taxes	1 678 553	1 792 522
Taxes d'assurances	192	193
Organismes de sécurité sociale	1 350 610	1 191 788
Total	3 410 225	3 064 643

P 4.3.2 – Crédoeurs divers :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 2 177 994 dinars contre 6 327 325 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs, prestations de services	1 088 256	1 420 633
Actionnaires, Dividendes à payer	192 546	192 546
Créditeurs divers, autres dettes	897 192	4 714 146
Total	2 177 994	6 327 325

Note P 5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 440 289 dinars contre 4 998 200 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Charges à payer	1 872 197	2 464 819
Produits constatés d'avance	423 864	635 283
Régul commissions sur PANE	611 191	641 641
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	523 629	553 598
Produits perçu d'avance	9 408	702 860
Total	3 440 289	4 998 200

F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

F 2.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

F 2.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

F 2.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions

techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.
La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

F 2.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Effectif (hors commerciaux)	219	100%	227	100%	-3,52%
Répartition par collègue					
Cadre	154	70,32%	158	69,60%	-2,53%
Agent de maîtrise	56	25,57%	60	26,43%	-6,67%
Agent d'exécution	9	4,11%	9	3,96%	0,00%
Taux d'encadrement					
Parité					
Hommes	121	55,25%	125	55,07%	-3,20%
Femmes	98	44,75%	102	44,93%	-3,92%
Age moyen	39		39		
Ancienneté moyenne	11		11		
Répartition par type de contrat					
CDD+SIVP	9	4,11%	16	7,05%	-43,75%
CDI	210	95,89%	211	92,95%	-0,47%
Départs	11	5,02%	28	12,33%	-60,71%
Recrutements	4	1,83%	9	3,96%	-55,56%
Turnover	3%		8%		-5%

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Salaires	9 279 975	82%	9 390 201	80%	8%
Charges sociales	2 003 096	18%	1 895 137	16%	24%
Frais du personnel	11 283 071	100,00%	11 285 338	100%	6,64%

F 2.5 Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 12 507 695 dinars en 2015 contre 13 004 086 dinars en 2014.

Désignation	2015	2014
commissions servies aux Intermédiaires	12 507 965	13 004 086
Total	12 507 965	13 004 086

F 2.6 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES :

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élevaient au 31 Décembre 2015 à 554 720 dinars contre 654 390 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 581 209 dinars jusqu'au 31 Décembre 2015 contre 579 649 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

F.4 – NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE :

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

F4.1 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -6 621 308 dinars contre 147 694 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

F4.2 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT :

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -1 963 650 dinars contre -957 043 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

F4.3 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT :

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -64 000 dinars contre 7 333 757 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

F.5 – NOTES SUR LES PARTIES LIEES :

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Assurance une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 27 537 dinars.

- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, un complément de provisions techniques pour un montant net de 108 322 dinars a été transféré à GAT Vie.

- GAT Assurance a réglé des sinistres Vie pour un montant de 137 302 dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.

- GAT Assurances a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT Vie pour un montant Brut de 9 000 dinars.

- GAT Promotion Immobilière a souscrit un contrat d'assurance tous risques chantiers avec date d'effet du 28/10/2015 au 27/07/2019 auprès de GAT Assurances. Le montant total de la prime d'assurances s'élève à 26 429 dinars.

- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330 010 dinars.

- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance pour le compte de son personnel au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour 105 818 dinars.

- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales GAT VIE et GAT IMMOBILIER au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE respectivement pour 15 569 dinars et 16 341 dinars.

- GAT ASSURANCES a facturé à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 598 697 dinars et 15 257 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2015.
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES 51 006 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie).
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2015 est respectivement de 44 981 Dinars et de 13 151 dinars.
- Les comptes intra-groupes portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom des filiales GAT VIE, GAT IMMOBILIER et GAT INVESTISSEMENT. Ces comptes présentent des soldes compensés débiteurs au 31/12/2015 pour respectivement 958 510 dinars pour GAT VIE, 13 700 dinars pour GAT INVESTISSEMENT et 72 569 dinars pour GAT IMMOBILIER.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2014 s'élève à 8 888 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès sa filiale GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2014 est respectivement de 24 433 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 14 553 dinars pour le local loué pour le centre de repli. Outre les charges de location, GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES les frais de Syndic pour 360 dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé a ses filiales GAT IMMOBILIER et GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1 414 Dinars pour GAT Immobilier et 1 982 Dinars pour GAT VIE.
- GAT Assurances a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6 250 dinars.

TABEAU D'AMORTISSEMENTS
AU 31 Décembre 2015

IMMOBILISATIONS	ACQUISITIONS			REGULARISATION & CESSION	VALEURS D'ACQUISITION AU 31.12.2015	TAUX %	AMORTISSEMENTS			V. C. N
	Au 31/12/2014	2015	REGULARISATION & CESSION				2015	REGULARISATION & CESSION	CUMULES	
Logiciel Software	4 010 500	23 437	48 272	3 985 665	20	3 015 335	329 370	48 272	3 296 434	689 231
Ressources Externes Intégration	929 540	192 457		1 121 997	20	348 441	201 082		549 522	572 475
Frais d'Etudes et de Recherches	1 279 163			1 279 163	33	1 279 163			1 279 163	0
Fonds commercial	35 000			35 000	20	7 575	7 000		14 575	20 425
Mobiliers et Matériels de Bureaux	1 334 640	177 610		1 512 249	10	998 570	75 017		1 073 587	438 663
Immeubles et Terrain d'exploitation	20 871 979	39 096		20 911 074	5	12 958 323	300 329		13 258 653	7 652 422
Immeubles et terrain Hors exploitation	6 285 922	300 505		6 586 427	5	638 699	138 255		776 955	5 809 472
Matériel de Transport	1 004 248	1 044 700	351 415	1 697 533	20	835 969	170 823	336 955	669 837	1 027 696
Autres Mobiliers et Matériels	61 354			61 354	10	61 354			61 354	0
Agencements Aménagements et Installations	3 661 416			3 661 416	10	2 941 864	145 384		3 087 249	574 168
Aménagement Siège : Travaux	1 963 448	803 991		2 767 440	10	250 200	241 040		491 239	2 276 200
Aménagements des Agences intérieurs et extérieurs	1 334 606	88 909	501 090	922 425	10	0	142 352		142 352	780 073
Siège : Enseigne	305 032	21 493		326 525	10	50 354	32 898		83 251	243 274
Petit Matériel d'Exploitation	453 546	34 944		488 489	20	386 944	28 946		415 891	72 599
Oeuvres et Arts	23 530			23 530		0			0	23 530
Matériel d'Exploitation Informatique	2 989 866	14 384		3 004 250	15	2 603 055	158 842		2 761 897	242 353
Hardware DOSI	530 933	8 223		539 155	20	152 098	87 642		239 741	299 414
Dépôt et Cautionnement	7 269	6 589	1 285	12 573						12 573
T O T A U X	47 081 992	2 756 334	902 062	48 936 264		26 527 944	2 058 980	385 227	28 201 697	20 734 567

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignation:	Valeur brute						Amortissements et provisions						V.C.N. à la clôture:						
	À l'ouverture:		Acquisitions:	Cessions:	Facturation	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)			A la clôture					
							Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions		Amorts	Provisions	Amorts	Provisions		
1. Actifs incorporels																			
1.1 Frais de recherche et développement	6 254 203	215 893	48 272			6 421 824	4 650 514		537 452		48 272		5 139 694	0	1 282 130				
1.2 Concessions, brevets, licences, marques														0	0				
1.3 Fonds de commerce														0	0				
1.4 Acomptes versés														0	0				
2. Actifs corporels d'exploitation																			
2.1 Installations techniques et machines	11 789 550	1 981 699	351 415	501 090	12 918 744	6 833 539	978 981	336 955	7 475 565	0	5 443 179								
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 873 069	212 553			2 085 622	1 446 869	103 963		1 550 832	0	534 790								
2.3 Acomptes versés	7 269	6 589	1 285		12 573	0								0	12 573				
3. Placements																			
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	27 157 901	495 600	156 000		27 497 501	13 597 023		438 584					14 035 607	0	13 461 894				
3.2 Placements dans les entreprises liées	21 379 877	925 000	0		22 304 877	0	0	0						0	22 304 877				
3.2.1 Parts	21 379 877	925 000			22 304 877									0	22 304 877				
3.2.2 Bons et obligations														0	0				
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0		0	0	0	0						0	0				
3.3.1 Parts														0	0				
3.3.2 Bons et obligations														0	0				
3.4 Autres placements financiers	171 605 240	170 933 604	153 459 308		189 079 536	0	2 851 636	1 278 753	0	4 130 389	184 949 147								
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	49 995 568	93 270 735	89 496 978		53 769 325	2 851 636	1 278 753		0	4 130 389	49 638 936								
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	60 637 563	27 000 000	12 916 710		74 720 853						74 720 853								
3.4.3 Prêts hypothécaire	0													0	0				
3.4.4 Autres prêts	120 910	89 358	120 910		89 358						89 358			0	89 358				
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	60 851 199	50 573 511	50 924 710		60 500 000						60 500 000			0	60 500 000				
3.5 Créances pour espèces déposées	1 844 040	515 963	1 844 040		515 963						515 963			0	515 963				
3.6 Placements des contrats en UC	0													0	0				
TOTAL:	241 911 149	175 286 901	155 860 321	501 090	260 836 640	26 527 945	2 851 636	2 058 980	1 278 753	385 227	28 201 698	4 130 389	221 231 881	228 504 553					

Annexe n°9

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2015

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	27 497 501	13 461 894	13 461 894	3 709 655
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	8 154 455	8 153 965	8 153 965	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	47 755 973	43 670 860	43 670 860	-
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	14 539 643	14 530 682	14 530 682	-
Autres parts d'OPCVM	5 624 131	5 588 306	5 588 306	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	74 720 853	74 720 853	74 720 853	-
Prêts hypothécaires	0	0	-	-
Autres prêts et effets assimilés	89 358	89 358	89 358	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	515 963	515 963	515 963	-
Autres dépôts	60 500 000	60 500 000	60 500 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	0	0	-	-
Total	239 397 877	221 231 881	221 231 881	3 709 655

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

Annexe n°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2015

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2011	2012	2013
Inventaire 2013			
Règlements cumulés	86 267 594	57 715 293	27 433 210
Provisions pour sinistres	31 216 587	41 545 284	66 613 737
Total des charges de sinistres	117 484 181	99 260 577	94 046 947
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450
% sinistres / primes acquises	123,52%	89,93%	75,57%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2011	2012	2013	2014
Inventaire 2014				
Règlements cumulés	95 657 021	67 145 917	46 431 815	30 946 494
Provisions pour sinistres	19 468 253	31 779 359	40 944 276	62 652 036
Total des charges de sinistres	115 125 274	98 925 276	87 376 091	93 598 530
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450	129 623 203
% sinistres / primes acquises	121,043%	89,624%	70,211%	72,208%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
Inventaire 2015					
Règlements cumulés	100 564 999	74 551 153	55 623 548	46 789 793	30 353 055
Provisions pour sinistres	13 102 851	20 912 957	30 041 254	37 838 180	61 166 266
Total des charges de sinistres	113 667 850	95 464 110	85 664 802	84 627 973	91 519 321
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450	129 623 203	128 416 712
% sinistres / primes acquises	119,511%	86,489%	68,836%	65,288%	71,267%

Annexe 11: Ventilation des charges et des produits des placements pour l'assurance NON-VIE

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Charges des placements:</u>
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles		123 382	123 382	
1.2 Parts et actions de société immobilière			-	
	0,000	123 382	123 382	-
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		2 436 911	2 436 911	36 177
2.2 Emprunts obligataires		1 422 218	1 422 218	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		3 665 106	3 665 106	1 898 270
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		941 424	941 424	222 330
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF		201 990	201 990	127 200
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		86 052	86 052	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		4 312 972	4 312 972	
2.8 Contrats en unités de comptes				
2.9. Autres		5 629	5 629	1 131 120
	0,000	13 072 301	13 072 301	3 415 096
3. Autres placements				
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)		533 965	533 965	932 345
Total	0,000	13 729 649	13 729 649	4 347 442
Intérêts			-	
Frais externes			-	
Autres frais			-	
Total charges des placements	0,000	-	-	-

Annexe n°12

Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2015*(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Contrats Mixte	Contrats décès	Montant
Primes acquises	160 112	2 498 900	2 659 012
Charges de prestations	(63 098)	(452 631)	(515 729)
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	(264 128)	115 328	(148 800)
Solde de souscription	(167 114)	2 161 597	1 994 483
Frais d'acquisition	-	(243 953)	(243 953)
Autres charges de gestion nettes	-	(139 517)	(139 517)
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-	(383 470)	(383 470)
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	5 404	22 696	28 100
Participation aux résultats	(69 326)	(28 988)	(98 314)
Solde Financier	(63 922)	(6 292)	(70 214)
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	(94 609)	(94 609)
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	(20 520)	(20 520)
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	50 466	50 466
Commissions reçues des réassureurs	-	(15 787)	(15 787)
Solde de réassurance	-	(80 451)	(80 451)
Résultat technique	(231 036)	1 691 384	1 460 348

Annexe n°13**Résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie jusqu'au 31/12/2015**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Automobile	Transport	Incendie	Construction	Responsabilité civile	Risque agricole	Autres dommages aux biens	Assistance corporels	Accidents corporels	Maladie	Pertes pécuniaires	Accidents de travail	Protection juridique	Acceptation	Montant
Primes acquises	49 496 632	11 288 042	13 955 075	959 027	3 048 688	552 960	9 295 650	6 277 270	3 441 433	26 443 810	1 828 590	-	2 616 665	(787 130)	128 416 712
Primes émises	49 624 422	10 833 091	14 293 976	1 042 997	3 055 632	559 954	9 785 905	6 431 638	3 440 457	26 405 134	1 831 147	-	2 626 057	898 871	130 829 282
Variation des primes non acquises	(127 791)	454 951	(338 901)	(83 970)	(6 944)	(6 994)	(490 255)	(154 368)	976	38 676	(2 557)	-	(9 393)	(1 686 001)	(2 412 570)
Charges de prestations	(43 435 002)	(2 347 183)	(3 200 876)	(460 237)	(1 364 456)	(463 888)	(2 874 161)	(88 878)	(198 867)	(22 247 516)	(149 137)	(244 117)	(2 358 444)	3 358 329	(76 074 433)
Prestations et frais payés	(45 961 152)	(1 435 242)	(2 145 591)	(122 205)	(1 220 033)	(317 145)	(2 124 060)	(89 011)	(221 460)	(22 011 516)	(483 805)	(270 313)	(2 358 444)	312 171	(78 447 807)
Charges des provisions pour prestations diverses	2 526 150	(911 941)	(1 055 285)	(338 032)	(144 423)	(146 743)	(750 101)	133	22 593	(236 000)	334 668	26 197	-	3 046 159	2 373 374
Solde de souscription	6 061 630	8 940 859	10 754 199	498 790	1 684 232	89 072	6 421 489	6 188 392	3 242 566	4 196 294	1 679 453	(244 117)	258 220	2 571 199	52 342 279
Frais d'acquisition	(8 309 788)	(1 642 098)	(3 640 411)	(376 510)	(927 675)	(154 162)	(1 848 788)	(1 281 841)	(887 268)	(2 196 352)	(512 156)	-	(427 522)	312 265	(21 892 306)
Autres charges de gestion nettes	(4 622 999)	(770 096)	(1 753 402)	(123 415)	(312 749)	(45 324)	(770 252)	(582 224)	(306 854)	(1 458 464)	(230 446)	-	(199 687)	(26 745)	(11 202 657)
Charges d'acquisition et de gestion nettes	(12 932 787)	(2 412 194)	(5 393 813)	(499 925)	(1 240 424)	(199 486)	(2 619 040)	(1 864 065)	(1 194 122)	(3 654 816)	(742 602)	-	(627 209)	285 520	(33 094 963)
Produits nets des placements	4 991 691	172 257	721 623	123 545	301 713	32 969	344 336	54 013	79 298	135 310	75 527	126 735	29 779	72 046	7 260 843
Participations aux résultats	119 520	(606 766)	(37 149)	-	(14 742)	-	(50 521)	-	-	(890 184)	-	-	-	12 721	(1 467 121)
Solde Financier	5 111 211	(434 509)	684 474	123 545	286 971	32 969	293 815	54 013	79 298	(754 874)	75 527	126 735	29 779	84 767	5 793 722
Part des réassureurs dans les primes acquises	(10 696 065)	(7 014 763)	(12 084 909)	(1 000 304)	(405 469)	(449 559)	(1 822 031)	(3 811 937)	(214 910)	(112 030)	(1 545 296)	-	-	-	(39 157 274)
Part des réassureurs dans les prestations payées	4 861 201	450 008	2 426 815	85 463	420 149	214 161	397 945	226 884	51 734	-	414 727	-	-	-	9 549 087
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 103 796	458 201	794 836	20 677	(1 062 247)	36 498	1 141 520	(316 972)	43 004	(143)	(245 839)	-	-	-	4 973 332
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-	-	126 646	8 825	-	16 397	(24 612)	73 548	-	-	38 408	-	-	-	646 894
Commissions reçues des réassureurs	1 400 037	894 714	3 347 628	259 098	1 680	127 723	505 730	1 444 550	51 302	-	387 787	-	-	-	8 420 251
Solde de réassurance	(331 031)	(5 085 194)	(5 107 948)	(626 241)	(1 045 887)	(54 780)	198 552	(2 383 927)	(68 870)	(112 173)	(950 213)	-	-	-	(15 567 710)
Résultat technique	(2 090 977)	1 008 962	936 912	(503 831)	(315 107)	(132 225)	4 294 816	1 994 413	2 058 873	(325 569)	62 165	(117 382)	(339 209)	2 941 485	9 473 328

Annexe n°14

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Exercice				
	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)</i>					
<i>* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)</i>					75 784
<i>* Variation de la provision pour participation aux bénéfices</i>					28 988
<i>Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)</i>					
<i>*Provisions mathématiques moyennes</i>					
<i>*Montant minimum de participation</i>					
<i>*Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB</i>					

Annexe n°15

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquises	PRV11	2 659 012
Charges de prestations	CHV11	(515 729)
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions tec	CHV12+CHV21	(148 800)
Solde de souscription		1 994 483
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	(243 953)
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	(139 517)
Charges d'acquisition et de gestion nettes		(383 470)
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	28 100
Participation aux résultats	CHV3	(98 314)
Solde Financier		(70 214)
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_2°Colonne	(94 609)
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_2°Colonne	(20 520)
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_2°Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_2°Colonne	50 465
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_2°Colonne	(15 787)
Solde de réassurance		(80 451)
Résultat technique		1 460 348

Annexe n°16

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquisées		128 416 712
Primes émises	PRNV11	130 829 282
Variation des primes non acquises	PRNV12	(2 412 570)
Charges de prestations		(76 103 660)
Prestations et frais payés	CHNV11	(78 477 034)
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	2 373 374
Solde de souscription		52 313 052
Frais d'acquisition		(21 892 306)
	CHNV41+CHNV42	
Autres charges de gestion nettes		(11 202 657)
	NV43+CHNV5+PRNV2	
Charges d'acquisition et de gestion nettes		(33 094 963)
Produits nets des placements		7 260 843
	PRNT3	
Participations aux résultats		(1 437 894)
	CHNV3	
Solde Financier		5 822 949
Part des réassureurs dans les primes acquises		(39 157 274)
	PRNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les prestations payées		9 549 087
	CHNV11 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les charges de provisions		4 973 332
	CHNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		-
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		646 894
Commissions reçues des réassureurs		8 420 251
	CHNV44 _ 2°Colonne	
Solde de réassurance		(15 567 710)
Résultat technique		9 473 328

GAT ASSURANCES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de GAT ASSURANCES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de GAT ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de GAT ASSURANCES, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de **68 033 631** dinars, y compris un résultat bénéficiaire s'élevant à **9 301 193** dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de GAT ASSURANCES ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations comptables données dans le rapport de gestion du conseil d'administration avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 06 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI

AMC Ernst & Young

Fehmi Laourine

GAT ASSURANCES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de GAT ASSURANCES,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2015

Votre conseil nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015:

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de gestion d'actifs et d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge facturée à GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 27.537 Dinars.
- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE, GAT ASSURANCES a transféré à GAT VIE un complément de provisions technique pour un montant net de 108.322 Dinars. Ce complément correspond à des primes acquises et non émises pour un montant de 210 469 Dinars et des primes à annuler pour un montant de 102.147 Dinars non transférés en 2014.
- GAT ASSURANCES a réglé des sinistres vie, survenus postérieurement à la date du transfert de portefeuille vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE, pour un montant de 137.302 Dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330.010 Dinars.
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance pour le compte de son personnel au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour 105.818 Dinars.
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales GAT VIE et GAT IMMOBILIER au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de

ASTREE respectivement pour 15.569 Dinars et 16.341 Dinars. Ces montants ont été refacturés à l'identique.

- GAT ASSURANCES a facturé à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 598.697 Dinars et 15.257 Dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2015.
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES 51.006 Dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie).
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au titre de l'exercice 2015 s'élève respectivement à 44.981 Dinars et 13.151 Dinars.
- Les comptes intra-groupe portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom des filiales GAT VIE, GAT IMMOBILIER et GAT INVESTISSEMENT. Ces comptes présentent des soldes compensés débiteurs au 31/12/2015 pour respectivement 958.510 Dinars, 72.569 Dinars et 13.700 Dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2015 s'élève à 8.888 Dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès sa filiale GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC en 2015 est de 24.433 Dinars pour le local du centre d'expertise et 14.553 Dinars pour le local loué pour le centre de repli. Outre les charges de location, GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES les frais de Syndic pour 360 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à ses filiales GAT IMMOBILIER et GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1.414 Dinars pour GAT IMMOBILIER et 1.982 Dinars pour GAT VIE.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général sont fixés par le contrat de travail du 01/07/2009 tel que modifié par les avenants du 01/07/2013 et du 19/02/2015. A ce titre, le Président Directeur Général bénéficie d'une rémunération annuelle, d'un bonus annuel, d'une assurance maladie du Groupe GAT prévue par la convention collective des assurances, du contrat collectif d'assurance retraite complémentaire et de prévoyance à effet du 01/07/2009, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence, d'entretien et de réparation et d'un téléphone portable avec prise en charge des communications téléphoniques.
- Les membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit et des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en dinars	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	328 048	15 526	72 000	80 000
Avantages à long termes	11 028			
Avantages en nature	53 233			
Total	392 309	15 526	72 000	80 000

Les jetons de présence de l'exercice 2014 s'élevant à 48.000 Dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration et 24.000 Dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 30/04/2015. Ces jetons de présence ont été servis courants le mois d'Août 2014. Cette même assemblée Générale décide d'allouer les mêmes montants de jetons de présence au titre de 2015 et dans les mêmes conditions.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI

AMC Ernst & Young

Fehmi Laourine

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GAT ASSURANCES

Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT ASSURANCES publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Fehmi LAOURINE et Mohamed Ali ELAOUANI.

		tats in an i s onsoi é s a Dé		
Bilan Consolidé				
Actif du Bilan				
i é nDnast nisi ns				
	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014 Retraité	Au 31/12/2014 Publié
		Net	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A1	2 834 971	3 292 975	3 292 975
AC11 Investissements de recherche et développement		1 299 466	1 624 750	
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		-	-	1 624 749
AC13 Fonds commercial		-	-	
AC14 Acomptes versés		-	-	
AC15 Goodwill		1 535 505	1 668 225	1 668 226
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A1	6 315 613	5 701 649	5 701 647
AC21 Installations techniques et machines		5 757 022	5 258 411	5 252 524
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		545 618	435 969	449 123
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		12 973	7 269	-
AC3 Placements	A2	268 443 873	244 670 993	249 648 912
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés		24 094 675	21 170 420	26 148 338
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		17 945 292	15 130 582	26 148 338
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 149 383	6 039 838	
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		(0)	0	
AC33 Autres placements financiers		243 833 235	221 656 533	221 656 534
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		63 366 857	62 961 805	
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		96 881 137	75 041 275	
AC334 Autres Prêts		134 141	330 754	
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		83 451 100	83 322 699	
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes		515 963	1 844 040	1 844 040
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte		9 861 857	6 363 838	6 363 838
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A3	55 952 920	50 753 253	50 753 253
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 066 316	7 010 494	
AC520 Provision d'assurance vie		608 593	1 454 572	
AC530 Provisions pour sinistres Vie		321 724	97 615	
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		46 878 571	41 676 713	
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		1 077 716	513 859	
AC6 Créances	A4	71 144 342	67 540 152	65 797 879
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		44 076 157	40 726 226	40 726 225
AC611 Primes acquises et non émises	A4.1	6 428 570	5 919 602	
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A4.2	30 372 487	28 693 080	
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A4.3	7 275 100	6 113 544	
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A4.4	20 145 188	18 403 223	18 403 223
AC63 Autres créances	A4.5	6 922 997	8 410 703	6 668 431
AC631 Personnel		64 580	80 322	80 322
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 158 733	7 757 994	6 015 722
AC633 Débiteurs divers		699 684	572 387	572 387
AC7 Autres éléments d'actif	A5	16 156 944	27 010 029	27 010 030
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A5.1	3 963 916	15 547 923	15 547 925
AC721 Frais d'acquisition reportés		6 188 575	5 986 966	6 922 084
AC722 Autres charges à répartir		583 757	935 119	
AC73 Comptes de régularisation actifs	A5.2	5 420 696	4 540 021	4 540 021
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 594 095	4 036 702	4 036 702
AC733 Autres comptes de régularisation		826 601	503 319	503 319
Total des actifs		430 710 520	405 332 890	408 568 534

Bilan Consolidé

Capitaux propres et passifs

i é nDra s t r i s i n s

	Notes	31/12/2015	31/12/2014 Retraité	31/12/2014 Publié
Capitaux Propres				
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		4 174 421	(4 036 087)	(801 213)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		49 174 421	40 963 913	44 198 787
Résultat Consolidé		10 742 073	8 428 084	8 434 681
Total des Capitaux Propres Consolidés	CP1	59 916 494	49 391 997	52 633 468
CP7 Réserves Hors Groupe		104 822	96 137	96 908
CP8 Résultat Hors Groupe		21 698	15 697	9 098
Total des nter ts Minoritaires		126 520	111 834	106 006
Passifs				
PA1 Autres passifs financiers		34 084	5 913	5 913
PA13 Autres emprunts		34 084	5 913	5 913
PA2 Provisions pour autres ris ues et charges	P1	4 942 811	1 931 566	1 931 566
PA23 Autres provisions		4 942 811	1 931 566	1 931 566
PA3 Provisions techni ues brutes	P2	281 725 169	277 196 562	277 196 562
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	32 786 234	30 373 665	30 373 665
PA320 Provision d'assurance vie		55 780 382	53 387 807	53 387 807
PA330 Provision pour sinistres (vie)		2 954 094	1 598 859	1 598 859
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	181 214 334	181 033 071	181 033 072
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		46 689	44 438	44 438
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 867 754	2 496 529	2 496 529
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		870 990	615 480	615 480
PA360 Autres provisions techniques (vie)		1 918 892	1 819 861	1 819 860
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	3 285 800	5 826 852	5 826 852
PA4 Provisions techni ues de contrats en unités de compte		10 549 275	6 468 757	6 468 756
PA5 ettes pour dép ts en espèces re us des cessionnaires	P3	53 071 157	48 101 277	48 101 277
PA6 Autres dettes	P4	16 367 760	16 659 968	16 659 971
PA61 ettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	6 612 689	5 969 005	5 913 853
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 612 689	5 913 854	5 913 853
PA62 ettes nées d'opérations de réassurance	P4.2	55 151	55 151	55 151
PA63 Autres dettes	P4.3	9 699 920	10 690 963	10 690 967
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		11 661	7 211	7 211
PA632 Autres Dettes		881 886	37 432	37 432
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P4.3.1	3 860 219	3 424 347	3 424 347
PA634 Crédoeurs divers	P4.3.2	4 944 451	7 208 650	7 208 653
PA635 Concours Bancaires		1 703	13 324	13 324
PA7 Autres passifs	P5	3 977 250	5 465 016	5 465 015
PA71 Comptes de régularisation passif		3 977 250	5 465 015	5 460 084
PA72 Ecart de conversion		-	-	4 931
Total des passifs		370 667 506	355 829 059	355 829 060
Total des capitaux propres et passifs		430 710 520	405 332 890	408 568 534

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie Consolidé

i é nDrastris ns

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014 Retraité	Exercice clos le 31/12/2014 Publié
	pérations Nettes	pérations Nettes	pérations Nettes
PRNV1 Primes Acquisées	89 048 916	90 478 070	90 478 072
PRNV11 Primes émises et acceptées	91 405 665	88 191 687	88 191 689
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(2 356 749)	2 286 383	2 286 383
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	7 260 843	10 466 427	10 466 425
PRNV2 Autres produits techniques	47 074	161 857	161 857
C NV1 Charges de Sinistres	(63 555 235)	(75 921 802)	(75 037 888)
CHNV11 Montants payés	(68 696 124)	(69 620 253)	(69 249 293)
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	5 140 889	(6 301 549)	(5 788 595)
C NV2 Variation des autres provisions techniques	2 205 817		(512 952)
C NV3 Participations aux bénéfices et ristournes	(867 301)	370 958	-
C NV4 Frais d'exploitation	(15 947 290)	(15 530 987)	(15 530 988)
CHNV41 Frais d'acquisition	(21 846 459)	(22 275 700)	(22 275 703)
CHNV43 Frais d'administration	(2 521 081)	(1 354 565)	(1 354 564)
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	8 420 250	8 099 278	8 099 279
C NV5 Autres charges techniques	(8 985 230)	(4 818 554)	(4 818 554)
Résultat Technique Non Vie	9 207 594	5 205 969	5 205 972

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie Consolidé

i é nDirast ris ns

Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014 Retraité	Exercice clos le 31/12/2014 Publié
	pérations Nettes	pérations Nettes	pérations Nettes
PRV1 Primes	15 025 485	12 058 791	12 058 792
PRV11 Primes émises et acceptées	15 025 485	12 058 791	12 058 792
PRV2 Produits de placements	4 067 123	3 244 752	3 247 469
PRV21 Revenus des placements	3 738 025	2 935 818	3 247 469
PRV22 Autres produits des placements	-	-	-
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	220	39 464	
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	328 877	269 470	
PRV4 Autres produits techniques	6 458	1 608 873	1 608 873
C V1 Charges de sinistres	(6 827 505)	(4 919 699)	(4 555 228)
CHV11 Montants payés	(5 576 084)	(4 577 865)	(4 213 393)
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(1 251 421)	(341 834)	(341 835)
C V2 Variation des Provisions Techniques	(6 774 596)	(7 733 743)	(7 787 683)
CHV21 Provisions d'assurance vie	(2 463 622)	(3 861 964)	(3 915 905)
CHV22 Autres provisions techniques	(230 456)	(373 209)	(373 208)
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	(4 080 518)	(3 498 570)	(3 498 570)
C V3 Participation aux bénéfices et ristournes	174 839	136 228	(174 303)
C V4 Frais d'exploitation	(1 228 691)	(1 407 049)	(1 407 048)
CHV41 Frais d'acquisition	(805 748)	(1 007 385)	(1 007 386)
CHV43 Frais d'Administration	(468 135)	(458 820)	(458 819)
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	45 192	59 156	59 157
C V5 Autres charges techniques	(517 597)	(1 018 382)	(1 018 382)
C V9 Charges de placements	(593 494)	(370 081)	(370 431)
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	(77 442)	(288 933)	
CHV92 Correction de valeur sur placements	(187 826)	(24 929)	
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	(328 227)	(56 219)	
Produits alloués, transférés l'état de résultat non technique	(204 126)	(141 955)	(141 955)
Résultat Technique Vie	3 127 896	1 457 735	1 460 104

Annexe n 5

Etat de résultat

i é nDirast risi ns

	Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Résultat Technique de l'assurance Non Vie		9 207 594	5 205 969
Résultat Technique de l'assurance Vie		3 127 896	1 457 735
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		14 062 576	14 410 738
ns s a rts			17 498 017
ns s a rts			
PRNT11 Revenus des placements		14 062 576	14 410 647
C NT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		(4 368 986)	(1 947 720)
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(4 962 482)	(2 302 374)
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		593 495	354 654
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(4 368 986)	(1 947 720)
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		(7 260 843)	(10 466 427)
PRNT2 Autres produits non techniques		453 798	675 979
CHNT3 Autres charges non techniques		(860 320)	(618 993)
PRNT6 Produit des autres activités		3 774 201	885 840
CHNT7 Charges des autres activités		(3 785 334)	(843 187)
Résultats provenant des activités ordinaires		14 350 580	8 759 934
CHNT4 Impôts sur le Résultat		14 350 581	
		(3 586 808)	(316 062)
Résultat Net de l'exercice		10 763 772	8 443 872
Résultat net de l'ensemble Consolidé		10 763 772	8 443 872
Quote part des minoritaires dans le résultat consolidé		(21 698)	(15 788)
Résultat Net Part du groupe		10 742 073	8 428 084

Annexe n 6

Tableau des engagements reçus et donnés

i é nDinast risi ns

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Total Engagements reçus		969 895	2 233 934
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		-	-
Aval, caution de garantie sur convention de portage		699 945	1 354 335
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		269 950	879 599
Total Engagements donnés		-	3 934 289
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		-	-
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		-	-
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		-	-
Autres engagements donnés		-	3 934 289
Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires		-	-
Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substituti		-	-
Total Valeurs appartenant des institutions de prévoyance		-	-
Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers		-	-

Etat de flux de trésorerie Consolidé

i é nDnast risi rs

Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2014 Publié
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	140 597 004	139 721 054	139 716 876
Sommes versées pour paiement des sinistres	(68 023 994)	(80 685 403)	(80 685 404)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-	-
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-	-	-
Commissions versées sur les acceptations	-	-	-
Décaissements de primes pour les cessions	(17 032 326)	(16 186 638)	(16 186 638)
Encaissements des sinistres pour les cessions	1 467 176	10 550 892	10 550 892
Commissions reçues sur les cessions	-	-	-
Commissions versées aux intermédiaires	(12 627 353)	(13 130 413)	(13 188 755)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(20 033 170)	(18 901 961)	(18 901 961)
Variation des dépôts auprès des cédantes	-	-	-
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	(222 741 952)	(334 619 725)	(340 532 310)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	191 842 106	317 586 006	323 429 478
Taxes sur les assurances versées au Trésor	(19 273 480)	(18 948 806)	(18 948 806)
Produit financiers reçus	17 397 996	17 049 366	17 183 542
Impôts sur les bénéfices payés	(3 682)	-	(25 638)
Autres mouvements	(767 194)	(92 690)	(73 775)
Décaissement provenant de l'acquisition de participation	(32 906)	-	-
Encaissement provenant de la cession des Participations	103 000	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(9 128 775)	2 341 682	2 337 501
Flux de trésorerie provenant de l'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2 372 649)	(1 121 316)	(1 121 316)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	43 399	157 121	157 120
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	(400)	(400)
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
Autres flux d'investissement	70 000	114 000	114 000
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	(2 259 250)	(850 595)	(850 596)
Flux de trésorerie provenant du Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	925 000	7 431 400	7 431 400
Dividendes et autres distributions	(64 000)	(97 643)	(97 643)
Encaissements provenant d'emprunts	25 348	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-	-
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	-	-	-
Autres flux de financement	(212 804)	1 111	1 111
Total des Flux de trésorerie provenant du financement	673 544	7 334 868	7 334 868
Variation nette de la trésorerie	(10 714 481)	8 825 955	8 821 773
Trésorerie de début de période	15 945 529	7 119 577	6 758 237
Trésorerie de fin de période	5 231 048	15 945 529	15 890 010

I. PRESENTATION DU GROUPE :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe des Assurances de Tunisie « GAT Assurances » est une compagnie d'assurance et de réassurance privée dont le siège social est basé à Tunis et dispose des atouts de choix qui lui permettent d'offrir à ses Clients un service de qualité.

Le Groupe des Assurances de Tunisie « GAT Assurances » est à la tête d'un groupe composé de 5 sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activité y compris « GAT Assurances ». Ces sociétés figurent dans le périmètre de consolidation, à savoir :

La société GAT VIE

Créée en 1983, la société anonyme GAT VIE est la première compagnie spécialisée dans ce domaine d'activité. Au 31/12/2015, son capital social de 7 millions de dinars est totalement libéré et détenu à hauteur de 98,74% par GAT ASSURANCES.

La société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921, la société GAT IMMOBILIER est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 30% par GAT ASSURANCES. L'objet social de cette société est la gestion et le développement du patrimoine immobilier.

La société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT INVESTISSEMENT est une société d'investissement à capital fixe régie, notamment par la Loi 88-92. Au 31/12/2015, le capital social de cette société est de 6,870 millions de dinars détenu à hauteur de 99,78% par GAT ASSURANCES. L'objet social de cette société est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2013, la société GAT PROMOTION IMMOBILIERE est une société anonyme créée par GAT ASSURANCES. Au 31/12/2015, le capital social de cette société a été augmenté de 1.85 millions de dinars le portant ainsi à 9,000 millions de dinars. Cette augmentation a été réservée exclusivement à GAT ASSURANCES, elle a été versée de moitié en décembre 2015 rendant ainsi sa participation égale à 55,06% au 31/12/2015. L'autre moitié appelée et non versée, a été versée courant le mois de janvier 2016.

Pour les besoins de la consolidation, et étant donné que la totalité de l'augmentation de capital est appelée à la souscription, nous avons pris en compte la participation représentant l'engagement total s'élevant à 65,34%.

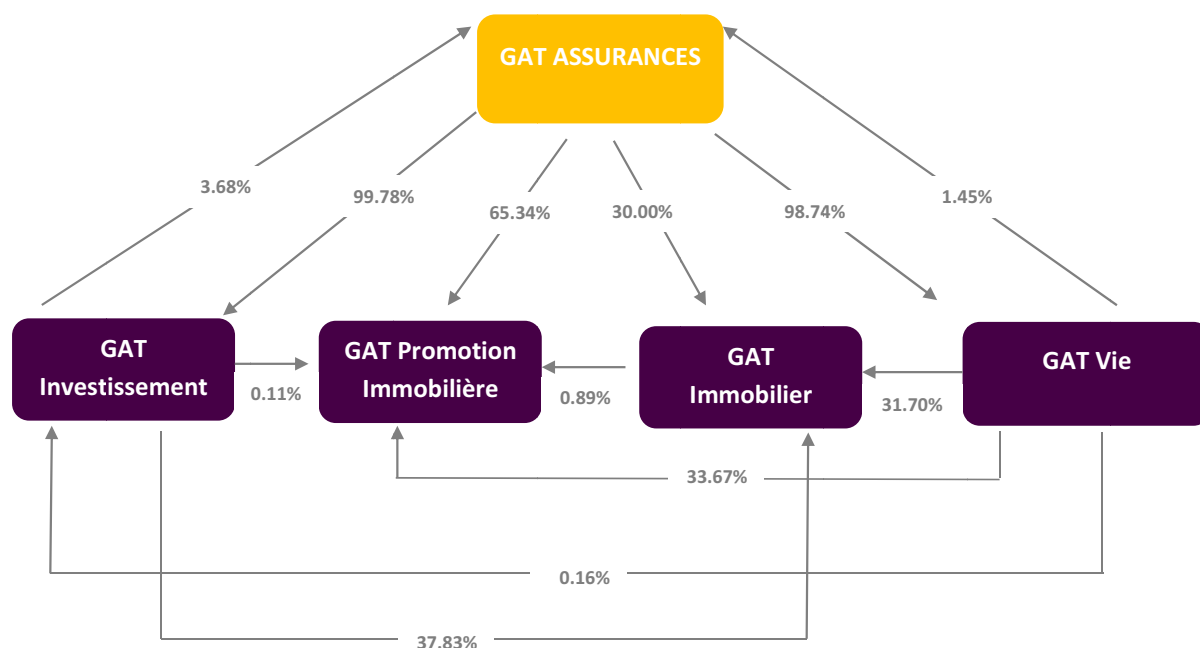
L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés de « GAT Assurances » comprennent ceux de la société consolidante, ainsi que ceux des filiales : GAT Investissement, GAT Immobilier, GAT VIE et GAT Promotion Immobilière. Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre l'hypothèse suivante: Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.

A. Organigramme du groupe :



B. Liste des sociétés consolidées :

Participations	Montant de la Participation	Siège	Pays	Activité	% d'intérêts	% Contrôle
Société Consolidante	GAT ASSURANCES	92-94 AVENUE HEDI CHAKER	TUNISIE	L'Assurance dans toutes ses branches	99.98%	100.00%
Société intégrée globalement	GAT Investissement (Ex-SOFIGAT)	92 AVENUE HEDI CHAKER 1002 TUNIS	TUNISIE	Gestion de portefeuille de valeur mobilière	99.92%	99.94%
	GAT Immobilier (Ex-CODIT)	15 bis rue GHANDI 1001 TUNIS	TUNISIE	Développement immobilier et touristique	99.09%	99.54%
	GAT VIE (Ex-AMINA)	92 AVENUE HEDI CHAKER 1002 TUNIS	TUNISIE	Assurance sur la vie	98.72%	98.74%
	GAT Promotion Immobilière	92-94 AVENUE HEDI CHAKER	TUNISIE	Promotion Immobilière	98.43%	100.00%

II. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES:

1. Principes comptables:

Les états financiers consolidés de « **GAT Assurances** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 Décembre 2015.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le « **GAT Assurances** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés 2015 en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, applicables au 31 Décembre 2015, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Première Consolidation :

« **GAT Assurances** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2005.

De ce fait les opérations intergroupes ayant un impact sur le résultat et qui sont antérieures à l'exercice 2005 ne sont pas prises en compte.

Lors de la consolidation d'une filiale pour la première fois, un écart de première consolidation est constaté.

L'écart de première consolidation est définie comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote-part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est définie comme étant un goodwill, amorti sur une durée de 20 ans.

3.1 Ecart d'acquisition sur GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) :

La consolidation de la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) fait apparaître un écart de première consolidation de 1 439 457 DT qui s'explique comme suit :

Valeur d'acquisition des titres	Part du groupe dans les capitaux propres de CODIT en 2002	Ecart de première consolidation
4 063 600	2 624 143	1 439 457

L'écart de première consolidation qui s'élève à 1 439 457 DT est a été défalqué comme suit :

Ecart de première consolidation	Ecart d'évaluation	Goodwill
1 439 457	1 077 770	361 687

L'écart d'évaluation est composé d'une plus-value sur terrain de 60 347 DT et une plus-value sur construction de 2 685 797 DT.

Les justes valeurs du terrain et des constructions sont déterminées en 2002, l'exercice au cours duquel est effectuée l'acquisition des titres, en se basant sur les évaluations effectuées respectivement en 1998 et en 2005. Les plus-values se détaillent comme suit

Désignation	VCN	JV 31/12/2002	Plus-Value	Part Groupe
Terrains	4454767	4515114	60 347	23 684
Constructions	898102	3583899	2 685 797	1 054 086
Total	5 352 869	8 099 013	2 746 144	1 077 770

Par ailleurs, **GAT Assurances** a acquis 2 lots supplémentaires en 2007 et en 2008 :

- L'acquisition supplémentaire en 2007 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 39,25% à 62,95%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 1 027 804 DT, détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition du 2ième lot de titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT IMMO en 2007	Goodwill
2 633 400	1 605 596	1 027 804

- L'acquisition supplémentaire en 2008 a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 62,95% à 66,37%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 146 750 DT, détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition du 2ième lot de titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT IMMO en 2008	Goodwill
380 160	233 410	146 750

GAT Investissement a acquis 1 lot supplémentaire en 2010 :

L'acquisition supplémentaire en 2010 a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 66,37% à 97,03%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 937 079 DT, détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition du 3ième lot de titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT IMMO en 2010	Goodwill
3 068 252	2 131 173	937 079

3.2 Ecart d'acquisition sur GAT VIE (Ex-AMINA) :

La consolidation de la société GAT VIE fait apparaître un écart d'acquisition de 181 080 DT. Cet écart d'acquisition provient de l'acquisition de titres effectuée en 2009 qui a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 56,17 % (de 33,43% à 89,6%). Le Goodwill ainsi dégagé de l'opération se présente comme suit :

Valeur d'acquisition des titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT VIE en 2009	Goodwill
1 906 202	1 725 122	181 080

L'acquisition supplémentaire en 2010 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 89,9 % à 94.47%, et a engendré un Goodwill négatif de 27 282 DT, détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition des titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT VIE en 2010	Goodwill
137 000	164 282	(27 282)

Ce goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2010.

L'acquisition supplémentaire en 2012 a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 94.47%, % à 94.67%, et a engendré un Goodwill négatif de 467 DT. Ce Goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2012.

En 2013, le GAT a participé à l'augmentation de capital de GAT Vie de 40 000 actions et a procédé à l'acquisition de nouveaux titres portant ainsi son pourcentage de contrôle de la société GAT Vie de 94.67%, % à 97.4%. Cette opération a généré un Goodwill négatif de 72.295 DT détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition des titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT VIE en 2013	Goodwill
191 000	263 295	(72 295)

Ce goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2013.

3.3 Ecart d'acquisition sur GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) :

L'opération d'augmentation de capital de la GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 38 700 actions, à la quelle seule le GAT a participé, a engendré une augmentation du pourcentage de participation du GAT dans la société GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 99,78% à 99,9%, et a engendré un Goodwill négatif de 2 636 DT, détaillé comme suit :

Valeur d'acquisition des titres	Part du groupe dans les capitaux propres de GAT INVEST en 2010	Goodwill
7 523	10 159	(2 636)

Ce goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2010.

L'acquisition supplémentaire en 2013 a augmenté le pourcentage de participation du groupe GAT dans la société GAT Investissement de 99,9 % à 99,94% à travers GAT Vie, et a engendré un Goodwill de 2 347 DT comptabilisé directement en résultat.

3.4 Plus-value sur cession terrain à GAT Immobilier (EX CODIT) :

GAT assurances a cédé à GAT Immobilier en 2013 un terrain pour une valeur de 7,000 millions de dinars, le terrain en question figurait à son actif 2 022 KDT réalisant ainsi une plus-value égale à 4 977 KDT.

Cet effet, n'a pas été neutralisé dans les états financiers consolidés publiés au 31/12/2014, Un retraitement a donc été effectué dans ce sens pour corriger les résultats reportés.

III. PRINCIPES COMPTABLES :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidante « **GAT ASSURANCES** ».

A. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

B. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles « **GAT ASSURANCES** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse. Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

C. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

D. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Information sectorielle :

L'information sectorielle est fournie en fonction de la nature des activités exercées par les sociétés faisant partie du groupe.

A. Secteur d'activité

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou de services soumis à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs.

B. Secteur géographique

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

C. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

D. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés. Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, basées sur la durée d'utilité prévue des actifs correspondants, sont les suivantes :

Libellé	Taux
Logiciel informatique	20%
Frais de recherche et développement	33%
Construction	5%
Equipements de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales	10%
Matériel informatique	15%
Autres immobilisations	10%

E. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- i. l'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- ii. l'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables comme devant être applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

F. Provisions pour risque et charges : NCT 11

La société constate une provision lorsque :

- i. Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- ii. Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- iii. Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

G. Provisions techniques : NCT 26

Les sociétés d'assurance constatent les provisions techniques prévues par la NCT 28 et selon l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation

Le calcul de la provision mathématique au cours de l'exercice 2015, pour les sociétés GAT et la société GAT VIE, a eu lieu en application de l'arrêté du ministre des finances du 05 Janvier 2009 modifiant l'arrête du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés:

1. Explications des comptes d'actifs

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 9 150 584 dinars contre 8 994 624 au 31 Décembre 2014, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
Actifs incorporels	9 365 327	(6 530 356)	2 834 971	9 193 806	(5 900 831)	3 292 975
Investissements de recherche & développement	1 279 163	(1 279 163)	0	1 279 163	(1 279 163)	-
Ressources Externes Intégration	1 121 997	-	1 121 997	929 540	-	929 540
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	35 000	(14 575)	20 425	35 000	(7 575)	27 425
Autres immobilisations incorporelles	115 166	(115 166)	0	115 166	(115 166)	-
Logiciels	4 159 601	(4 002 557)	157 045	4 180 537	(3 512 752)	667 785
Goodwill	2 654 400	(1 118 895)	1 535 505	2 654 400	(986 175)	1 668 225
Actifs Corporels	15 754 492	(9 438 879)	6 315 613	14 374 100	(8 672 451)	5 701 649
Installations techniques et machines	13 594 827	(7 837 805)	5 757 022	12 437 740	(7 179 329)	5 258 411
Autres installations, outillages et mobiliers	2 146 692	(1 601 074)	545 618	1 929 091	(1 493 122)	435 969
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	12 973	-	12 973	7 269	-	7 269
Total	25 119 819	(15 969 235)	9 150 584	23 567 906	(14 573 282)	8 994 624

Les dotations aux amortissements des actifs incorporels consolidés s'élèvent pour l'exercice 2015 à 636 000 dinars.

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31/12/2015 une valeur comptable nette de 268 443 874 dinars contre 244 670 993 au 31/12/2014, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Terrains et constructions d'exploitation	32 479 336	(14 534 044)	17 945 292	29 308 151	(14 177 569)	15 130 582
Terrains et constructions hors exploitation	7 664 197	(1 514 814)	6 149 383	7 363 692	(1 323 854)	6 039 838
Bon de trésors et obligations	96 910 822	(29 685)	96 881 137	75 070 960	(29 685)	75 041 275
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	45 679 314	(5 657 038)	40 022 275	45 210 622	(4 075 151)	41 135 471
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	23 389 368	(44 786)	23 344 582	21 851 383	(25 049)	21 826 334
Autres parts d'OPCVM	-	-	-	-	-	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	139 141	(5 000)	134 141	330 753	-	330 753
Autres dépôts	83 451 100	-	83 451 100	83 322 699	-	83 322 699
Dépôts auprès des entreprises cédantes	515 963	-	515 963	1 844 040	-	1 844 040
Total	290 229 242	(21 785 368)	268 443 874	264 302 301	(19 631 308)	244 670 993

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2015 pour un montant de 55 952 920 dinars contre 50 753 253 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31-déc-15	31/12/2014
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	608 593	1 454 572
Part des réassureurs dans les PPNA	7 066 316	7 010 494
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	46 878 571	41 676 713
Part des réassureurs dans les provisions pour PB et ristournes	-	-
Part des réassureurs dans les réserves de stabilité	1 077 716	513 859
Part des réassureurs dans les provisions pour REC	-	-
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP VIE	321 724	97 615
Total	55 952 920	50 753 253

Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 71 144 342 dinars contre 67 540 152 au 31 Décembre 2014, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	8 251 890	(1 823 320)	6 428 570	7 978 845	(2 059 243)	5 919 602
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	46 988 875	(16 616 388)	30 372 487	45 030 715	(16 337 635)	28 693 080
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
Créances nées d'opérations de réassurance	20 145 188	-	20 145 188	18 403 223	-	18 403 223
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 185 493	(26 761)	6 158 732	7 784 754	(26 760)	7 757 994
Débiteurs divers	1 325 510	(625 826)	699 684	1 419 597	(847 210)	572 387
Créances sur ressources spéciales	-	-	-	-	-	-
Total	91 308 645	(20 164 303)	71 144 342	88 263 737	(20 723 585)	67 540 152

A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 6 428 570 dinars contre 5 919 602 au 31 Décembre 2014. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit:

Désignation	31-déc-15	31/12/2014
PANE Brute	8 251 890	7 978 845

Primes à annuler	(1 823 320)	(2 059 243)
Total	6 428 570	5 919 602

A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 30 372 487 dinars contre 28 693 080 au 31 Décembre 2014. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants co-assureurs et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Compte Agents Généraux	41 006 781	(11 311 767)	29 695 014	33 483 604	(10 199 678)	23 283 926
Compte Courtiers Auxiliaire	19 432 687	(4 728 076)	14 704 611	17 857 539	(5 561 412)	12 296 127
Recouvrement direct	6 687 020		6 687 020	5 827 119		5 827 119
Dettes en C/C envers les agents et succursales	-	(576 545)	(576 545)	-	(576 545)	(576 545)
Compte courant des co-assureurs-Actifs	829 205		829 205	788 794		788 794
Dép. des créances des agents	(15 125 988)		(15 125 988)	(8 408 005)		(8 408 005)
Dép. des primes à recevoir	(5 840 831)		(5 840 831)	(4 518 336)		(4 518 336)
Total	46 988 875	(16 616 388)	30 372 487	45 030 715	(16 337 635)	28 693 080

A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE:

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 7 275 100 dinars contre 6 113 544 au 31 Décembre 2014. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
Total	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544

A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 20 145 188 dinars contre 18 403 223 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	19 701 194		19 701 194	17 926 830		17 926 830
C/C Cessionnaires STAR	443 994		443 994	443 994		443 994
Comptes des cédantes et rétrocedants		(0)	(0)	32 399		32 399
Total	20 145 188	-	20 145 188	18 403 223	-	18 403 223

A 4.5 – AUTRES CREANCES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 6 922 997 dinars contre 8 410 703 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 185 493	(26 761)	6 158 733	7 784 754	(26 760)	7 757 994
Débiteurs divers	1 325 510	(625 826)	699 684	1 419 597	(847 210)	572 387
Total	7 714 903	(791 906)	6 922 997	9 406 980	(996 277)	8 410 703

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 16 156 944 dinars contre 27 010 029 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	5 232 752	(1 268 836)	3 963 916	15 958 853	(410 930)	15 547 923
Frais d'acquisition reportés	6 188 575	-	6 188 575	5 986 966	-	5 986 966
Autres charges à répartir	583 757	-	583 757	935 119	-	935 119
Estimations de réassurance	-	-	-	-	-	-
Compte de Régularisations Actifs :						
Intérêts et loyers acquis non échus	4 594 095	-	4 594 095	4 036 702	-	4 036 702
Autres comptes de régularisation	826 601	-	826 601	503 319	-	503 319
Total	17 425 780	(1 268 836)	16 156 944	27 420 959	(410 930)	27 010 029

A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 3 963 916 dinars contre 15 547 923 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	5 607		5 607	4 629		4 629
Banques et chèques postaux	5 227 145	(1 268 836)	3 958 309	15 954 225	(410 930)	15 543 295
Total	5 232 752	(1 268 836)	3 963 916	15 958 853	(410 930)	15 547 923

A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 5 420 696 dinars contre 4 540 021 dinars au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et loyers courus et non Echus	4 594 095	4 036 702
Intérêts courus non échus sur prêts et créances	149 748	137 610
Intérêts courus sur placements financiers	4 444 347	3 899 092
Autres Comptes de Régularisation	826 601	503 319
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	-	-
Produits à recevoir	352 272	18 873
Charges constatées d'avance	247 393	225 982
Différences sur les prix de remboursement à amortir	226 936	258 464
Total	5 420 696	4 540 021

2. Explication des comptes de passif

Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Les variations des capitaux propres consolidés entre 31 Décembre 2014 et 31 Décembre 2015 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2014 Avant Affectation	Affect Résultat 2014	Aug de capital	Résultat 2015	Autres	Solde 31/12/2015 avant affectation
Capital social ou fonds équivalen (a)	45 000 000	-	-	-	-	45 000 000
Réserves et primes liées au capital	(4 036 536)	8 427 992	(4 027)	-	(213 008)	4 174 421
Total des Capitaux Propres Consolidés Avant	40 963 464	8 427 992	(4 027)	-	(213 008)	49 174 421
Résultat de l'exercice	8 427 992	(8 427 992)	-	10 742 073	-	10 742 073
Total des Capitaux Propres Consolidés	49 391 456	-	(4 027)	10 742 073	(213 008)	59 916 494
Réserves Hors Groupe	96 586	15 789	4 027	-	(11 581)	104 822
Résultat Hors Groupe	15 789	(15 789)	-	21 698	21 698	21 698
Total des Intérêts Minoritaires	112 375	-	4 027	21 698	10 117	126 520
Total des Capitaux Propres	49 503 831	-	0	10 763 771	(202 891)	60 043 014

(a) il s'agit du capital social de la société mère AT Assurances. Il est divisé en 4 500 000 action de valeur nominale de 10 T chacune

Il est à signaler que les pertes revenant aux minoritaires ne sont pas devenues supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales (Conformément au paragraphe 24 de la NCT 35).

Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2015 totalisent 4 942 811 dinars contre 1 931 566 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Autres provisions pour risques	4 942 811	1 931 566
Total	4 942 811	1 931 566

Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2015 totalisent 281 725 169 dinars contre 277 196 562 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises Non Vie	32 786 234	30 373 665
Provisions pour sinistres Non Vie	181 214 334	181 033 071
Provisions pour participation aux bénéfices Vie	46 689	44 438
Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie	2 867 754	2 496 529
Provisions pour égalisation et équilibrage	870 990	615 480
Provisions d'assurances Vie	55 780 382	53 387 807
Provisions pour sinistres Vie	2 954 094	1 598 859
Autres provisions techniques Vie	1 918 892	1 819 861
Autres provisions techniques Non Vie	3 285 800	5 826 852
Total	281 725 169	277 196 562

P 2-1 Provisions pour primes non acquises :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 32 786 234 dinars contre 30 373 665 au 31 Décembre 2014 et se détaille par branche comme suit:

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Acceptations	2 100 468	414 467
Assurance voyage	302 802	283 565
Automobile	21 815 525	21 618 055
Incendie	2 620 588	2 270 933
Responsabilité Civile	453 500	446 089
Risques Divers	828 831	825 100
Risques spéciaux	3 819 981	3 177 289
Groupe	73 923	112 597
Transport	770 619	1 225 570
Total	32 786 234	30 373 665

P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 181 214 334 dinars contre 181 033 071 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour SAP	152 960 140	155 476 287
Provisions pour sinistres tardifs	20 097 844	22 131 844
Prévisions de recours à encaisser	(5 304 131)	(6 201 960)
Prévisions sauvetages	-	-
Provisions pour chargement de gestion	13 460 481	9 626 900
Total	181 214 334	181 033 071

P 2-3 Autres provisions techniques non vie :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 285 800 dinars contre 5 826 852 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques en cours	-	2 371 904
Autres provisions techniques (Non Vie)	3 285 800	3 454 948
Total	3 285 800	5 826 852

Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 53 071 157 dinars contre 48 101 277 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes P/valeur et espèces reçus par les réassureurs cess/retrocess	53 071 157	48 101 277
Total	53 071 157	48 101 277

Note P4 : AUTRES DETTES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 16 367 760 dinars contre 16 659 968 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 612 689	5 913 854
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 152	55 151
Dépôts et cautionnements reçus	11 661	7 211
Autres Dettes	881 886	37 432
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 860 219	3 424 347
Créditeurs divers	4 944 451	7 208 650
Concours Bancaires	1 703	13 324
Total	16 367 760	16 659 968

P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 6 612 689 dinars contre 5 913 854 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes envers les co-assureurs	443 746	286 819
C/C Des compagnies-Passif	3 013	3 013
Compte courant chez les compagnies	6 165 930	5 624 022
Total	6 612 689	5 913 854

P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 55 152 dinars contre 55 151 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31-déc-15	42004
Compte de cédantes et rétrocedants	55 151	55 151
Total	55 151	55 151

P 4-3 Autres Dettes :

P 4-3-1 Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 860 219 dinars contre 3 424 347 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Etat, impôts et taxes retenues à la source	476 950	154 987
Etat, Impôt et Taxes TVA	611 399	586 487
Etat - impôts sur les bénéfices	40 903	18 101
Taxes d'assurances	1 337 228	1 464 802
Organismes de sécurité sociale	12 716	8 182
CNSS	1 371 138	1 191 788
Autres organismes sociaux	9 883	-
Total	3 860 219	3 424 347

P 4-3-2 Crédeurs Divers

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 4 944 451 dinars contre 7 208 650 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs, prestations de services	3 297 623	1 483 840
Sociétés du groupe, comptes courants - passif	(0)	(28 414)
Actionnaires, Dividendes à payer	248 399	248 400
Créditeurs divers, autres dettes	1 398 428	5 501 723
Créditeurs divers	-	3 100
Total	4 944 451	7 208 650

Note P5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 977 250 dinars contre 5 465 016 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Charges à payer	2 128 381	2 709 234
Produits constatés d'avance	431 804	639 534
Régul commissions sur PANE	611 191	641 641
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	777 364	749 499
Différences sur les prix de remboursement à percevoir BTA des UC	14 170	17 317
Différences sur les prix de remboursement à amortir	4 931	4 931
Produits perçu d'avance	9 408	702 860
Total	3 977 250	5 465 016

3. Explication des comptes de résultat :

La contribution de chaque entité dans le résultat global se présente comme suit :

	AT ASSURANCES	ATVE	AT INVESTISSEMENT	AT MMB	ATPR MMB	ATN ERE	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Résultat Technique de l'assurance Non Vie	9 207 594	-	-	-	-	-	9 207 594	5 205 969
Résultat Technique de l'assurance Vie	1 460 348	1 667 546	-	-	-	-	3 127 895	1 457 735
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie	13 799 477	263 099	-	-	-	-	14 062 576	14 410 738
PRNT11 Revenus des placements	13 799 477	263 099	-	-	-	-	14 062 576	14 410 738
C NT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie	(4 334 421)	(34 565)	-	-	-	-	(4 368 986)	(1 947 720)
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	(4 334 421)	(34 565)	-	-	-	-	(4 368 986)	(1 947 720)
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(7 260 843)	-	-	-	-	-	(7 260 843)	(10 466 427)
PRNT2 Autres produits non techniques	451 397	2 401	-	-	-	-	453 798	675 979
CHNT3 Autres charges non techniques	(860 314)	(6)	-	-	-	-	(860 320)	(618 993)
PRNT6 Produit des autres activités	-	-	4 059	959 111	2 811 031	-	3 774 201	885 840
ASS001-12 Charges des autres activités	(52 704)	(9 054)	42 889	(948 756)	(2 817 709)	-	(3 785 334)	(843 186)
Résultats provenant des activités ordinaires	12 224 909	2 075 046	46 948	10 355	(6 677)	-	14 350 580	8 759 844
CHNT4 Impôts sur le Résultat	(3 306 616)	(239 630)	(500)	(40 062)	-	-	(3 586 808)	(316 062)
Résultat Net de l'exercice	8 918 293	1 835 416	46 448	(29 707)	(6 677)	-	10 763 772	8 443 783
Résultat net de l'ensemble Consolidé	8 918 293	1 835 416	46 448	(29 707)	(6 677)	-	10 763 772	8 443 783
Quote part des minoritaires dans le résultat consolidé	(2 006)	(19 506)	(39)	(307)	160	-	(21 698)	(15 789)
Résultat Net Part du groupe	8 916 287	1 815 910	46 408	(30 014)	(6 517)	-	10 742 073	8 428 084

4. Explication relative aux retraitements des états financiers 2014 retraités :

Suite à la mise en place d'un nouveau programme de consolidation des états financiers « Viareport », certains retraitements et corrections ont été apportés quant à la présentation du Bilan pour l'année 2014.

Groupe GAT ASSURANCES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires du groupe GAT ASSURANCES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe GAT ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe GAT ASSURANCES, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 59 916 494 dinars, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 742 073 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe GAT ASSURANCES ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimé ci-dessus, nous estimons, par ailleurs, utile d'attirer votre attention sur le fait que les sociétés du groupe doivent se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein de groupe.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport consolidé du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 08/04/2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOUIRINE

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI

MAC AL HOUDA FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 02 décembre 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.537.200, un actif net de D : 1.528.729 et un déficit de D : 53.216 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC AL HOUDA FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 34,86% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 21 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
FINOR
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	901 387	935 735
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		901 387	935 735
Placements monétaires et disponibilités		635 813	798 049
Placements monétaires	5	100 004	-
Disponibilités		535 809	798 049
Créances d'exploitation		-	25
TOTAL ACTIF		1 537 200	1 733 809
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	5 105	5 908
Autres créditeurs divers	7	3 366	3 034
TOTAL PASSIF		8 471	8 942
ACTIF NET			
Capital	8	1 631 957	1 849 783
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(114 515)	(132 892)
Sommes distribuables de l'exercice		11 287	7 976
ACTIF NET		1 528 729	1 724 867
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 537 200	1 733 809

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	40 539	36 655
Dividendes		40 539	36 655
Revenus des placements monétaires	10	591	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		41 130	36 655
Charges de gestion des placements	11	(22 271)	(22 712)
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 859	13 943
Autres charges	12	(5 558)	(5 138)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 301	8 805
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 014)	(829)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		11 287	7 976
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 014	829
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(91 270)	152 291
Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		34 174	(26 503)
Frais de négociation de titres		(9 421)	(15 239)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(53 216)	119 354

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(53 216)</u>	<u>119 354</u>
Résultat d'exploitation	13 301	8 805
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(91 270)	152 291
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	34 174	(26 503)
Frais de négociation de titres	(9 421)	(15 239)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(142 922)</u>	<u>(153 996)</u>
Souscriptions		
- Capital	35 911	137 527
- Régularisation des sommes non distribuables	597	5 590
- Régularisation des sommes distribuables	(2 486)	(10 842)
Rachats		
- Capital	(189 939)	(304 863)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 102	(7 313)
- Régularisation des sommes distribuables	10 873	22 809
- Droits de sortie	20	3 096
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(196 138)</u>	<u>(34 642)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	1 724 867	1 759 509
En fin de l'exercice	1 528 729	1 724 867
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	12 826	14 061
En fin de l'exercice	11 758	12 826
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>130,016</u>	<u>134,482</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(3,32%)</u>	<u>7,47%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC AL HOUDA FCP est un fonds commun de placement islamique de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif et la loi n° 2013-48 du 9 décembre 2013 relative aux fonds d'investissement islamiques. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et la société « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution, soit le 22 septembre 2010.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« MAC AL HOUDA FCP » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l' « AMEN BANK ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les revenus des placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2015.

3.3- Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 901.387 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		948 787	901 387	58,96%
ADWYA	11 100	66 910	70 174	4,59%
CITY-CARS	10 000	127 476	133 030	8,70%
DELICE HOLDING	7 068	113 469	93 771	6,13%
ENNAKL AUTOMOBILES	10 000	116 887	116 880	7,65%
EURO-CYCLES	3 500	97 500	119 480	7,82%
S.A.H	7 964	78 444	77 283	5,06%
SOTIPAPIER	35 700	144 828	139 301	9,11%
SOTUVER	50 000	196 082	144 700	9,47%
ADWYA DA 2015	14 100	7 191	6 768	0,44%
TOTAL		948 787	901 387	58,96%
Pourcentage par rapport au total des actifs				58,64%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2014	891 865	43 870	935 735	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	3 653 309		3 653 309	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(3 596 387)		(3 596 387)	34 174
* <u>Variation des plus ou moins values latentes</u>				
Actions cotées		(91 270)	(91 270)	
Soldes au 31 décembre 2015	948 787	(47 400)	901 387	34 174

Note 5 : Placements monétaires

Les placements monétaires au 31 décembre 2015 s'élèvent à D : 100.004 et représentent exclusivement des dépôts dans le cadre d'un contrat "Moudharaba".

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 5.105 contre D : 5.908 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	4 677	4 944
Rémunération du dépositaire	428	964
Total	5 105	5 908

Note 7 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 3.366 contre D : 3.034 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du CAC	3 042	2 905
Redevance du CMF	115	129
Retenue à la source	209	-
	<hr/>	<hr/>
Total	3 366	3 034

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014

Montant	1 849 783
Nombre de parts	12 826
Nombre de copropriétaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	35 911
Nombre de parts émises	249
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(189 939)
Nombre de parts rachetées	(1 317)
Nombre de copropriétaires sortants	(6)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(91 270)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	34 174
Régularisation des sommes non distribuables	2 699
Frais de négociation de titres	(9 421)
Droits de sortie	20

Capital au 31-12-2015

Montant	1 631 957
Nombre de parts	11 758
Nombre de copropriétaires	41

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent pour la période close le 31 décembre 2015 à D : 40.539 contre D : 36.655 au 31 décembre 2014 et englobent exclusivement les dividendes perçus sur les actions et valeurs assimilées admises à la cote.

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période close le 31 décembre 2015 à D : 591 provenant exclusivement des revenus de dépôts dans le cadre d'un contrat "Moudharaba".

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 22.271 contre D : 22.712 au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	20 246	20 647
Rémunération du dépositaire	2 025	2 065
Total	22 271	22 712

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 5.558 contre D : 5.138 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du CAC	3 450	3 294
Redevance du CMF	1 716	1 765
Services bancaires et assimilés	15	19
Autres	377	60
Total	5 558	5 138

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	3,498	2,858	2,666	0,799	0,108
Charges de gestion des placements	(1,894)	(1,771)	(1,966)	(1,177)	(4,406)
Revenus net des placements	1,604	1,087	0,700	(0,377)	(4,298)
Autres charges	(0,473)	(0,401)	(0,432)	(0,225)	(0,498)
Résultat d'exploitation (1)	1,131	0,686	0,268	(0,602)	(4,796)
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,171)	(0,065)	(0,088)	(1,455)	(3,687)
Sommes distribuables de l'exercice	0,960	0,622	0,180	(2,057)	(8,482)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(7,762)	11,874	(4,093)	(3,122)	0,674
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2,906	(2,066)	(12,085)	1,100	21,857
Frais de négociation de titres	(0,801)	(1,188)	(1,230)	(1,281)	(1,933)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(5,657)	8,619	(17,408)	(3,303)	20,598
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(4,526)	9,306	(17,140)	(3,905)	15,802
Droits de sortie	0,002	0,241	0,612	0,060	0,103
Résultat non distribuable de l'exercice	(5,655)	8,861	(16,796)	(3,243)	20,701
Régularisation du résultat non distribuable	0,230	(0,134)	1,779	10,980	22,075
Sommes non distribuables de l'exercice	(5,426)	8,726	(15,017)	7,737	42,776
Valeur liquidative	130,016	134,482	125,134	139,971	134,292

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placement / actif net moyen	1,43%	1,36%	1,48%	0,86%	3,76%
Autres charges / actif net moyen	0,36%	0,31%	0,33%	0,16%	0,43%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,73%	0,48%	0,14%	(1,50%)	(7,24%)

13.2 Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC AL HOUDA FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement, et versée trimestriellement.

- Une commission de surperformance si le fonds dépasse un rendement minimum exigé de 10%. Cette commission de surperformance fixée à 15% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé. Son règlement effectif se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement et versée trimestriellement avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.

بسم الله الرحمن الرحيم

تقرير هيئة الرقابة الشرعية لصندوق " ماك الهدى " MAC AL HOUDA

" ماك الهدى " MAC AL HOUDA

وفقا لتعييننا كهيئة شرعية، قمنا بتدقيق العقود و المعاملات التي نفذها الصندوق خلال السنة المالية المنتهية في 2015/12/31 لإبداء الرأي في مدى التزام المؤسسة بأحكام الشريعة الإسلامية.

تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية على إدارة الصندوق، أما مسؤوليتنا فتتخصص في إبداء رأي مستقل في مدى التزام الصندوق بذلك بناء على تدقيقنا.

لقد قمنا بتدقيقنا طبقا لمعايير الضوابط الصادرة عن هيئة المحاسبة و المراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية التي تتطلب منا تخطيط و تنفيذ إجراءات التدقيق من أجل الحصول على جميع المعلومات و التفسيرات التي نعتبرها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بان الصندوق ملتزم بأحكام الشريعة الإسلامية.

لقد قمنا بتدقيقنا على أساس فحص كل نوع من أنواع العقود و المعاملات المنفذة خلال الفترة، و نعتقد بان أعمال التدقيق التي قمنا بها توفر أساسا مناسبيا لإبداء رأينا.

و قد أدت عمليات التدقيق إلى العثور على أسهم ضمن أصول الصندوق لا تتوافق مع أحكام الشريعة الإسلامية راجعة لشركتي « SIMPAR » و « ESSOUKNA » تم التقويت فيها خلال سنة 2015 .

و بما أن الصندوق تحمل خسارة بعنوان التقويت في هذه الأسهم، رغم ما وقع تحصيله بعنوان توزيع مرابيح، فإنه لا ضرورة لتطهير المداخل.

في رأينا: أن صندوق " ماك الهدى " « MAC AL HOUDA » خلال السنة المالية المحددة، ملتزم بتنفيذ واجبه تجاه تنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية.

هيئة الرقابة الشرعية:

رئيس الهيئة الشرعية

الاستاذ: محمد النوري

الأعضاء: أحمد جاب الله

السيد منير قراجة

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS QUIETUDE 2017 arrêtés au 31 décembre 2015, faisant apparaître un total actif de 20 154 209 DT, un actif net de 20 070 144 DT pour 4 030 parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à 4 980,184 DT.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FCP VALEURS QUIETUDE 2017, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FCP VALEURS QUIETUDE 2017 au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2-En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 29 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
ECC-MAZARS
Mourad FRADI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		5 999 222	8 024 659
Obligations et valeurs assimilées		9 587 985	11 291 291
Titres OPCVM			
	3.1	15 587 207	19 315 950
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	4 567 002	1 971 699
		4 567 002	1 971 699
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		20 154 209	21 287 649
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.3	72 992	80 327
Autres créditeurs divers	3.4	11 073	10 598
TOTAL PASSIF		84 065	90 925
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	19 637 244	20 686 158
Sommes capitalisables	3.6	432 900	510 566
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice		432 900	510 566
ACTIF NET		20 070 144	21 196 724
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		20 154 209	21 287 649

**ETATS DE RESULTATS ARRETES
AUX 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		720 441	803 249
Dividendes	4.1	212 787	250 693
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	507 654	552 556
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	49 406	50 764
<i>Total des revenus des placements</i>		769 847	854 013
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<304 018>	<310 158>
<i>Revenu net des placements</i>		465 829	543 855
Autres produits		-	-
Autres charges	4.5	<29 323>	<30 003>
<i>Résultat d'exploitation</i>		436 506	513 852
Régularisation du résultat d'exploitation		<3 606>	<3 286>
<i>Sommes capitalisables de l'exercice</i>		432 900	510 566
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		3 606	3 286
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		<1 110 012>	<112 052>
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		<804>	<30 584>
<i>Frais de négociation de titres</i>		<10 453>	<5 048>
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<684 763>	366 168

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<684 763>	366 168
Résultat d'exploitation		436 506	513 852
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<1 110 012>	<112 052>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<804>	<30 584>
Frais de négociation de titres		<10 453>	<5 048>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-
<u>Transactions sur le capital</u>		<441 817>	<278 369>
Souscriptions		-	-
Capital		-	-
Régularisation de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Rachats		<441 817>	<278 369>
Capital		<446 970>	<276 963>
Régularisation de l'exercice		<7 068>	<9 883>
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs		<11 032>	<6 174>
droit de sortie		23 253	14 651
<u>Variation de l'actif net</u>		<1 126 580>	87 799
<u>Actif net</u>			
- En début de l'exercice		21 196 724	21 108 925
- En fin de l'exercice		20 070 144	21 196 724
<u>Nombre de parts</u>			
- En début de l'exercice		4 119	4 175
- En fin de l'exercice		4 030	4 119
<u>Valeur liquidative</u>		4 980,184	5 146,085
<u>Taux de rendement</u>		-3,22%	1,78%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DU FONDS

FCP VALEURS QUIETUDE 2017 est un fonds commun de placement de catégorie mixte à capital garanti, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a reçu l'agrément du CMF le 12 avril 2012 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Sa durée de vie est de cinq ans depuis sa date de constitution soit le 17 aout 2012.

La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS QUIETUDE 2017.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2015.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués en date d'arrêté à leur valeur de marché au 31/12/2015, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligation et valeur similaires non admise à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors assimilable sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes capitalisables

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions et droits rattachés</u>				
AETECH	5 618	33 708	7 921	0,04%
AMEN BANK	2 632	79 537	61 510	0,31%
ASSAD	18 000	141 834	95 022	0,47%
ASSURANCES SALIM	3 850	95 932	105 875	0,53%
ATTIJARI BANK	9 000	197 122	216 261	1,07%
ATTIJARI LEASING	14 400	399 451	311 832	1,55%
BH	44 760	498 156	543 834	2,70%
BNA	1 000	11 516	11 058	0,05%
CITY CARS	17 450	191 078	232 137	1,15%
ELECTROSTAR	1 500	22 500	5 814	0,03%
EURO-CYCLES	5 000	71 351	170 685	0,85%
LAND`OR	50 500	321 718	226 846	1,13%
MIP	6 096	28 651	7 071	0,04%
MPBS	44 650	269 498	227 447	1,13%
NEW BODY LINE	13 000	111 780	96 668	0,48%
SAH TUNISIE	37 200	313 982	360 989	1,79%
SERVICOM	74 435	1 305 339	456 882	2,27%
SIMPAR	2 812	142 645	93 156	0,46%
SITS	40 565	92 262	92 772	0,46%
SOPAT	140 177	421 968	341 471	1,69%
SOTIPAPIER	190 000	940 281	741 380	3,68%
STAR	4 987	805 657	774 566	3,84%
TELNET HOLDING	54 900	278 621	186 495	0,93%
TPR	58 500	248 600	182 696	0,91%
TUNINVEST-SICAR	40 000	375 872	442 840	2,20%
TUNISIE LEASING	352	7 255	5 994	0,03%
<i>Total actions et droits rattachés</i>		7 406 314	5 999 222	29,77%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>B-Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AIL 2013-1 TF	15 000	900 000	929 607	4,61%
TL SUBORDONNE 2013	17 000	1 020 000	1 058 080	5,25%
Total Obligations de sociétés		1 920 000	1 987 687	9,86%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 03/2016 5.25%	1 462	1 459 807	1 511 377	7,50%
BTA 12/2016 5.25%	2 200	2 185 100	2 191 269	10,87%
BTA 07/ 2017 6.75%	3 744	3 904 992	3 897 653	19,34%
Total Bons du trésor assimilables		7 549 899	7 600 298	37,71%
Total obligations et valeurs assimilées		9 469 899	9 587 985	47,57%
Total		16 876 213	15 587 207	77,34%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	4 946 181
	4 946 181

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêt courus</u>	<u>Prix de Cession ou Remboursement</u>	<u>Plus ou moins- values réalisées</u>
Actions	5 896 813	-	5 893 009	< 3 804 >
BTA	997 000	40 219	1 040 219	3 000
Obligation	640 000	143 360	783 360	-
TOTAL	7 533 813	183 579	7 716 588	< 804 >

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Achats souscriptions à régler	-	< 9 259 >
Vente titres a encaisser	-	29 764
Amen Bank	4 559 870	1 951 194
Intérêts courus sur dépôt a vue	8 915	-
R/S à opérer sur dépôt a vue	<1 783 >	-
	<u>4 567 002</u>	<u>1 971 699</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	69 965	74 013
Rémunération du dépositaire à payer	3 027	6 314
	<u>72 992</u>	<u>80 327</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 126	8 339
Redevance CMF	1 717	1 794
Intérêts intercalaires	285	465
Retenue à la source à payer	945	-
	<u>11 073</u>	<u>10 598</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>
Capital au 1^{er} janvier 2015	
Montant	20 686 158
Nombre de part	4 119
Nombre de porteurs de parts	222
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de parts	-
Nombre de porteurs de parts entrant	-
Rachats effectués	
Montant	446 970
Nombre de parts	89
Nombre de porteurs de parts sortant	5
Autres mouvements	
Frais de négociation de titre	< 10 453 >
Variation de plus ou moins-values potentiels sur titres	< 1 110 012 >
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	< 804 >
Droit de sortie	23 253
Régularisations de (+/-) values sur titres et frais de négociation	< 3 462 >
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	510 566
Régularisations des sommes capitalisables des exercices antérieurs	< 11 032 >
Capital au 31 décembre 2015	19 637 244
Nombre de parts	4 030
Nombre de porteurs de parts	217
Taux de rendement	< 3,22% >

3.6 Sommes capitalisables:

Les sommes capitalisables au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat d'exploitation	436 506	513 852
Régularisation du résultat d'exploitation	< 3 606 >	< 3 286 >
	<u>432 900</u>	<u>510 566</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015</u> <u>au 31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014</u> <u>au 31/12/2014</u>
Dividende ASSURANCES SALIM	5 674	6 375
Dividende EURO-CYCLES	6 084	104
Dividende STAR	15 266	9 425
Dividende AMEN BANK	5 754	5 923
Dividende TUNINVEST-SICAR	46 500	48 404
Dividende ASSAD	5 400	11 392
Dividende ATTIJARI BANK	13 500	-
Dividende ONE TECH HOLDING	1 913	29 400
Dividende SAH TUNISIE	6 262	28 476
Dividende SOTIPAPIER	39 132	50 000
Dividende CITY CARS	13 960	18 326
Dividende ATTIJARI LEASING	16 680	5 035
Dividende TPR	13 455	-
Dividende MPBS	10 269	9 000
Dividende SIMPAR	2 625	7 173
Dividende SIMPAR NG 2014	797	-
Dividende NEW BODY LINE	5 460	4 812
Dividende SITS	4 056	1 024
Dividende TUNISIE LEASING	-	7 330
Dividende SIAME	-	6 494
Dividende GIF	-	2 000
	<u>212 787</u>	<u>250 693</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015 au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Intérêts sur BTA	387 103	395 980
Intérêts sur Obligations	120 551	156 576
	<u>507 654</u>	<u>552 556</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015 au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Intérêt sur Certificat de dépôt	-	24 525
Intérêt sur Billets de trésorerie	-	-
Intérêt sur dépôt à vue	49 406	26 239
	<u>49 406</u>	<u>50 764</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015 au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Rémunérations du gestionnaire	291 593	297 518
Rémunération du dépositaire	12 425	12 640
	<u>304 018</u>	<u>310 158</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015 au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	21 059	21 424
Honoraires du commissaire aux comptes	8 126	8 339
Autres frais	138	240
	<u>29 323</u>	<u>30 003</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part:

<u>Données par part</u>	<u>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</u>	<u>Du 21/12/2012 au 31/12/2013</u>
Revenus des placements	191,029	207,335	184,964
Charges de gestion des placements	< 75,439 >	< 75,299 >	< 67,124 >
Revenus net des placements	115,590	132,036	117,840
Autres produits	-	-	-
Autres charges	< 7,276 >	< 7,284 >	< 7,170 >
Résultat d'exploitation (1)	108,314	124,752	110,670
Régularisation du résultat d'exploitation	< 0,895 >	< 0,798 >	< 0,413 >
Sommes capitalisables de l'exercice	107,419	123,954	110,257
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	< 275,437 >	< 27,204 >	< 68,665 >
Frais de négociation de titres	< 2,594 >	< 1,226 >	< 1,372 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	< 0,200 >	< 7,425 >	13,744
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	< 278,231 >	< 35,854 >	< 56,293 >
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	< 169,917 >	88,897	54,377
Droit de sortie	5,770	3,557	1,993
Résultat non distribuable de l'exercice	< 272,461 >	< 32, 297 >	<54, 300 >
Régularisation de (+/-) values sur titres et frais de négociation	< 0,859 >	< 1,602 >	0,073
Somme non distribuables de l'exercice	< 273,320 >	< 33,899 >	< 54,227 >
Valeur liquidative	4 980,184	5 146,085	5 056,030

5-2 Ratios de gestion des placements :

Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,44%	1,45%	1,32%
Autres charges / actif net moyen	0,14%	0,14%	0,14%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	2,06%	2,38%	2,18%

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS QUIETUDE 2017 est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA, actions de sociétés cotées, et autres valeurs ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS QUIETUDE 2017 sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1,5%(HT) sur l'actif placé en actions
- 1%(HT) sur le reste de l'actif.

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire percevra une commission de surperformance s'élevant à 25% hors taxe de la différence entre le rendement réalisé au bout des cinq ans et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 15%. Son règlement effectif se fera au bout des cinq ans.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS QUIETUDE 2017. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs des parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs des parts sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

FCP VALEURS QUIETUDE 2018

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS QUIETUDE 2018 arrêtés au 31 décembre 2015, faisant apparaître un total actif de 10 568 007 DT, un actif net de 10 521 509 DT pour 2 186 parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à 4 813,133 DT.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FCP VALEURS QUIETUDE 2018, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures

d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2-En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 29 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
ECC-MAZARS
Mourad FRADI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droit rattaché		3 591 500	3 895 863
Obligations et valeurs assimilées		3 902 671	4 519 983
Titres OPCVM		-	-
	3.1	7 494 171	8 415 846
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	3 073 836	2 591 820
		3 073 836	2 591 820
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		10 568 007	11 007 666
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	38 780	41 026
Autres créditeurs divers	3.5	7 718	7 400
TOTAL PASSIF		46 498	48 426
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	10 331 759	10 761 112
Sommes capitalisables	3.7	189 750	198 128
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice		189 750	198 128
ACTIF NET		10 521 509	10 959 240
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 568 007	11 007 666

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 03/02/2014 au 31/12/2014
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		315 463	251 790
Dividendes	4.1	109 677	78 477
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	205 786	173 313
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	51 585	103 681
<i>Total des revenus des placements</i>		367 048	355 471
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<159 786>	<140 116>
<i>Revenu net des placements</i>		207 262	215 355
Autres produits		-	-
Autres charges	4.5	<17 447>	<16 991>
<i>Résultat d'exploitation</i>		189 815	198 364
- Régularisation du résultat d'exploitation		<65>	<236>
<i>Sommes capitalisables de l'exercice</i>		189 750	198 128
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		65	236
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<632 941>	<159 953>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		40 876	<38 477>
Frais de négociation de titres		<6 631>	<3 622>
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<408 881>	<3 688>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 03/02/2014 au 31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<408 881>	<3 688>
Résultat d'exploitation		189 815	198 364
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<632 941>	<159 953>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		40 876	<38 477>
Frais de négociation de titres		<6 631>	<3 622>
<u>Distributions de dividendes</u>			
<u>Transactions sur le capital</u>		<28 850>	10 962 928
Souscriptions			- 11 070 000
Capital			- 11 070 000
Régularisation de l'exercice			
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs			-
Rachats		<28 850>	<107 072>
Capital		<29 456>	<110 000>
Régularisation de l'exercice		<370>	<2 707>
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs		<542>	
droit de sortie		1 518	5 635
<u>Variation de l'actif net</u>		<437 731>	10 959 240
<u>Actif net</u>			
- En début de l'exercice		10 959 240	-
- En fin de l'exercice		10 521 509	10 959 240
<u>Nombre de parts</u>			
- En début de l'exercice		2 192	-
- En fin de l'exercice		2 186	2 192
<u>Valeur liquidative</u>		4 813,133	4 999,653
<u>Taux de rendement</u>		-3,73%	-0,01%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DU FONDS

FCP VALEURS QUIETUDE 2018 est un fonds commun de placement de catégorie mixte à capital garanti par le gestionnaire, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a reçu l'agrément du CMF le 14 juin 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Sa durée de vie est de cinq ans depuis sa date de constitution soit le 04 octobre 2013.

La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS QUIETUDE 2018.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réserve à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réserve à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réserve à la baisse dans le premier cas et le seuil de réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2015.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués en date d'arrêt à leur valeur de marché au 31/12/2015, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligation et valeur similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors assimilables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes capitalisables

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions et droits rattachés</u>				
ATTIJARI BANK	7 000	152 950	168 203	1,59%
ATTIJARI LEASING	7 215	180 419	156 241	1,48%
BH	31 314	337 775	380 465	3,60%
BNA	2 000	22 960	22 116	0,21%
CITY CARS	3 171	46 106	42 184	0,40%
EURO-CYCLES	4 000	57 400	136 548	1,29%
LAND`OR	37 285	243 154	167 484	1,58%
MODERN LEASING	20 005	100 025	86 142	0,82%
MPBS	34 235	234 951	174 393	1,65%
SAH TUNISIE	23 600	225 051	229 015	2,17%
SERVICOM	32 582	573 926	199 988	1,89%
SIMPAR	1 776	90 092	58 835	0,56%
SITS	29 575	66 071	67 638	0,64%
SOPAT	97 262	312 956	236 930	2,24%
SOTIPAPIER	130 000	643 454	507 260	4,80%
STAR	3 458	569 191	537 086	5,08%
TELNET HOLDING	35 590	180 477	120 899	1,14%
TPR	50 000	211 000	156 150	1,48%
TUNINVEST-SICAR	13 000	138 930	143 923	1,36%
Total actions et droits rattachés		4 386 888	3 591 500	33,98%

B-Obligations et valeurs assimilées**Obligations de sociétés**

TL 2012/1 B TF	10 000	783 200	809 412	7,66%
AIL 2014-1 TF	10 000	800 000	819 658	7,76%
ATL 2014-1	10 000	800 000	837 019	7,92%

Total Obligations de sociétés

2 383 200	2 466 089	23,34%
------------------	------------------	---------------

Bons du trésor assimilables

BTA 01/2018	1000	985 357	1026 130	9,71%
BTA 01/2018	400	394 143	410 452	3,88%

Total Bons du trésor assimilables

1 379 500	1 436 582	13,59%
------------------	------------------	---------------

Total obligations et valeurs assimilées

3 762 700	3 902 671	36,93%
------------------	------------------	---------------

Total

8 149 588	7 494 171	70,91%
------------------	------------------	---------------

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût</u>
	<u>d'acquisition</u>
Actions	3 761 911
	<u>3 761 911</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>Coût</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Prix de Cession ou</u>	<u>Plus ou moins-</u>
	<u>d'acquisition</u>	<u>courus nets</u>	<u>Remboursement</u>	<u>values réalisées</u>
Obligations	595 800	166 800	766 800	4 200
Actions	3 433 334	-	3 470 010	36 676
TOTAL	4 029 134	166 800	4 236 810	40 876

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amen Bank Pasteur	3 068 908	2 587 147
Intérêts courus sur dépôt a vue	6 160	-
Ventre titres à encaisser	-	47 804
Achat souscription à régler	-	<43 131 >
R/S à opérer sur dépôt a vue	< 1 232 >	-
TOTAL	<u>3 073 836</u>	<u>2 591 820</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Frais de gestionnaire à payer	37 195	37 749
Frais de dépositaire à payer	1 585	3 277
	<u>38 780</u>	<u>41 026</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	6 324	6 474
Redevance CMF à payer	899	926
R/S 15%	495	-
	<u>7 718</u>	<u>7 400</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>
	10 761 112
Capital début de l'exercice	
Nombre de part	2192
Nombre de porteurs de parts	136
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de parts	-
Nombre de porteurs de parts entrant	-
Rachats effectués	
Montant	< 29 456 >
Nombre de parts	6
Nombre de porteurs de parts sortant	1
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 6 631 >
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	< 632 941 >
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	40 876
Droit de sortie	1 518
Régularisations de (+/-) values sur titres et frais de négociation	< 305 >
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	198 128
Régularisations des sommes capitalisables des exercices antérieurs	< 542 >

Capital au 31 décembre 2015	10 331 759
Nombre de parts	2 186
Nombre de porteurs de parts	135
Taux de rendement	-3,73%

3.6 Sommes capitalisables:

Les sommes capitalisables au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat d'exploitation	189 815	198 364
Régularisation du résultat d'exploitation	< 65 >	< 263 >
	<u>189 750</u>	<u>198 128</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014 au 31/12/2014</u>
Dividende SOTIPAPIER	28 884	42 500
Dividende TUNINVEST-SICAR	19 696	14 557
Dividende TPR	11 500	-
Dividende ATTIJARI BANK	10 500	-
Dividende ATTIJARI LEASING	8 658	4 704
Dividende MPBS	7 874	8 752
Dividende STAR	7 143	-
Dividende EURO-CYCLES	4 056	-
Dividende SAH TUNISIE	4 040	-
Dividende SITS	2 707	-
Dividende CITY CARS	2 537	-
Dividende SIMPAR	1 500	5 250
Dividende SIMPAR NG 2014	582	-
Dividende ONE TECH HOLDING	-	2 714
	<u>109 677</u>	<u>78 477</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015</u> <u>au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Intérêts sur Obligations	146 426	120 783
Intérêts sur BTA	59 360	52 530
TOTAL	205 786	173 313

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015</u> <u>au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014</u> <u>au 31/12/2014</u>
Intérêt sur Billets de trésorerie	-	58 676
Intérêt sur Certificat de dépôt	-	3 862
Intérêt sur dépôt à vue	51 585	41 144
	51 585	103 682

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015</u> <u>au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014 au</u> <u>31/12/2014</u>
Rémunérations du gestionnaire	153 302	134 117
Rémunération du dépositaire	6 484	5 999
	159 786	140 116

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2015</u> <u>au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014</u> <u>au 31/12/2014</u>
Redevance CMF	10 990	10 170
Honoraires du commissaire aux comptes	6 324	6 474
Autres frais	133	348
	17 447	16 992

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part :

<u>Données par part</u>	<u>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</u>	<u>Du 03/02/2014 au 31/12/2014</u>
Revenus des placements	167,909	162,168
Charges de gestion des placements	< 73,095 >	< 63,922 >
Revenus net des placements	94,814	98,246
Autres produits	-	-
Autres charges	< 7,981 >	< 7,752 >
Résultat d'exploitation (1)	86,833	90,494
Régularisation du résultat d'exploitation	< 0,030 >	< 0,108 >
Sommes capitalisables de l'exercice	86,803	90,386
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	< 289,543 >	< 72,971 >
Frais de négociation des titres	< 3,033 >	< 1,652 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	18,699	< 17,553 >
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	< 273,877 >	< 92,176 >
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	< 188,044 >	< 1,682 >
Droit de sortie	0,694	2,571
Résultat non distribuable de l'exercice	< 273,183 >	< 89,605 >
Régularisation de (+/-) valeurs sur titres et frais de négociation	< 0,140 >	< 1,128 >
Somme non distribuables de l'exercice	< 273,323 >	< 90,733 >
Valeur liquidative	4 813,133	4 999,653

5-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,45%	1,27%
Autres charges / actif net moyen	0,16%	0,15%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	1,73%	1,79%

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA, actions de sociétés cotées et autres valeurs;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS QUIETUDE 2018 sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1,5%(HT) sur l'actif placé en actions
- 1%(HT) sur le reste de l'actif.

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire percevra une commission de surperformance s'élevant à 25% hors taxe de la différence entre le rendement réalisé au bout des cinq ans et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 15%. Son règlement effectif se fera au bout des cinq ans.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS QUIETUDE 2018. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs des parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs des parts sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **06 mai 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes CMC- DFK International représenté par Hichem AMOURI.

BILAN arrêté au 31/12/2015 (Unité : en Dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	72 515 400	78 153 257
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 275 445	3 151 551
b - Obligations et Valeurs assimilées		69 134 372	74 692 725
c - Autres Valeurs		105 584	308 981
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		41 703 368	34 412 512
a - Placements monétaires	3-3	21 510 088	16 559 483
b - Disponibilités		20 193 280	17 853 029
AC 3 - Créances d'exploitation	4	14	105 840
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		114 218 783	112 671 609
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	136 439	131 463
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	444 296	441 306
TOTAL PASSIF		580 734	572 769
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-5	108 851 773	107 462 761
CP 2 - Sommes distribuables		4 786 275	4 636 079
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		459	666
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 785 816	4 635 413
ACTIF NET		113 638 048	112 098 840
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		114 218 783	112 671 609

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/2015
(Unité : en Dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	3 603 857	3 888 375
a - Dividendes		125 117	114 891
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 470 486	3 750 665
c - Revenus des autres valeurs		8 255	22 819
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	2 049 210	1 595 771
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 653 067	5 484 146
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	527 331	519 936
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 125 736	4 964 210
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	179 019	177 557
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 946 717	4 786 653
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 160 901	- 151 240
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		4 785 816	4 635 413
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		160 901	151 240
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-1 208	7 610
* +/- values réalisées sur cession des titres		1 000	-945
* Frais de négociation de titres		-855	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 945 655	4 793 318

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31/12/2015

(Unité : en Dinars)

	31/12/2015	31/12/2014
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>		
<u>des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	4 946 717	4 786 653
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 1 208	7 610
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 000	- 945
d - Frais de négociation de titres	- 855	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	4 515 816	4 446 187
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	90 518 981	111 950 536
* Capital	88 793 800	109 478 500
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 317 528	- 1 618 965
* Régularisations des sommes distrib.	3 042 710	4 091 001
b - Rachats	89 409 612	117 836 638
* Capital	87 381 900	115 113 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 295 703	- 1 699 885
* Régularisation des sommes distrib.	3 323 415	4 423 523
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 539 208	- 5 538 971
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	112 098 840	117 637 811
b - En fin de l'exercice	113 638 048	112 098 840
<u>AN 5 - Nombre d'action</u>		
a - En début de l'exercice	1 090 479	1 146 824
b - En fin de l'exercice	1 104 598	1 090 479
VALEUR LIQUIDATIVE	102,877	102,798
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	4,21%	4,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2015
(Unité en Dinars)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers annuels arrêtés au 31/12/2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations et valeurs similaires. Selon la nouvelle méthode, les obligations et valeurs similaires sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 72 515 400 Dinars, contre un solde de 78 153 257 Dinars au 31/12/2014. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2015, se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31/12/2015	% actif	Note/garantie
Titres de l'Etat		6 500 000,000	6 675 550,685	5,84%	
EMPRUNT NATIONAL 2014	60 000	6 000 000,000	6 157 709,589	5,39%	-
BTA 5,50% Mars 2019	500	500 000,000	517 841,096	0,45%	-
Obligations de sociétés		60 915 519,355	62 458 821,077	54,68%	
AIL 2012-1	8 000	320 000,000	329 694,426	0,29%	BBB+
AMEN BANK 2009 (A)	20 000	1 199 600,000	1 212 889,994	1,06%	-
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	899 758,846	910 019,042	0,80%	-
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	299 315,116	302 735,182	0,27%	-
AMEN BANK 2010	40 000	2 666 377,143	2 706 588,921	2,37%	-
AMEN BANK 2011/1	40 000	2 400 000,000	2 431 040,000	2,13%	-
ATB 2007/1	20 000	1 360 000,000	1 404 405,358	1,23%	-
ATL 2012-1	10 000	400 000,000	411 592,329	0,36%	BBB
ATL 2013/1	10 000	1 000 000,000	1 037 856,438	0,91%	BBB
ATL 2013-2	5 000	500 000,000	503 698,361	0,44%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	12 000	514 272,000	535 716,618	0,47%	-
ATTIJARI LEASING 2011	20 000	800 000,000	837 137,534	0,73%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	800 000,000	823 873,224	0,72%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-2	5 000	200 000,000	200 386,630	0,18%	BB+
BH 2009	75 000	5 190 050,000	5 190 651,245	4,54%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	2 142 000,000	2 201 699,007	1,93%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	1 428 000,000	1 466 389,974	1,28%	-
BNA 2009	25 000	1 499 800,000	1 547 410,354	1,35%	-
BTE 2009	30 000	1 200 000,000	1 214 872,131	1,06%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	350 000,000	354 427,023	0,31%	-
BTE 2011	10 000	800 000,000	834 635,383	0,73%	-
BTK 2009 (C)	15 000	999 750,000	1 037 390,841	0,91%	-
BTK 2012-1	10 000	571 450,000	575 148,499	0,50%	-
CHO2009	7 000	350 000,000	351 894,557	0,31%	BIAT
CHO-2009	2 000	100 000,000	100 012,589	0,09%	BIAT
CIL 2011/1 FX	5 000	100 000,000	103 857,534	0,09%	BBB
CIL 2011/1 VAR	5 000	100 000,000	103 863,987	0,09%	BBB

CIL 2012/1	5 000	200 000,000	207 285,479	0,18%	BBB-
CIL 2013/1	5 000	300 000,000	301 196,712	0,26%	BBB-
E S AMEN BANK 2008	7 500	491 250,000	508 078,767	0,44%	-
HL 2012/1	4 000	160 000,000	162 248,767	0,14%	BB
HL 2013/1	10 000	600 000,000	620 779,398	0,54%	BB
HL 2013/2	5 000	500 000,000	524 728,219	0,46%	BB
MEUBLATEX 2008 TR A	5 000	100 000,000	101 487,213	0,09%	BH
MEUBLATEX 2008 TR F	5 000	100 000,000	101 487,213	0,09%	BTL
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4 000	160 000,000	164 721,311	0,14%	A B
MODERN LEASING 2012	25 000	2 500 000,000	2 612 904,110	2,29%	A-
SERVICOM 2012	8 000	480 000,000	500 688,658	0,44%	BB
STB 2008/1	5 000	285 156,250	294 044,827	0,26%	-
STB 2008/2	25 000	1 562 500,000	1 633 065,069	1,43%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	1 333 000,000	1 376 856,429	1,21%	-
TL 2011-2	30 000	600 000,000	604 994,098	0,53%	BBB+
TL 2012-1	10 000	800 000,000	823 780,821	0,72%	BBB+
TL 2012-2	15 000	900 000,000	943 620,165	0,83%	BBB+
CIL 2015-2	3 000	300 000,000	303 168,986	0,27%	BBB-
TUNISIE LEASING 2011-3	20 000	800 000,000	834 567,890	0,73%	BBB+
UBCI 2013-1	5 000	500 000,000	515 978,142	0,45%	-
UIB 2009 TRANCHE A	20 000	800 000,000	815 422,951	0,71%	-
UIB 2009 TRANCHE B	30 000	1 799 490,000	1 835 833,798	1,61%	-
UIB 2011-1	30 000	2 400 000,000	2 442 302,951	2,14%	-
UIB 2011-2	35 000	1 999 550,000	2 086 430,174	1,83%	-
UIB 2012-1	10 000	714 200,000	749 308,115	0,66%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	480 000,000	485 817,863	0,43%	BB
ATL 2014-2	10 000	800 000,000	828 579,672	0,73%	BBB
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	800 000,000	826 511,781	0,72%	BB+
ES ATTIJARI LEASING 2014	5 000	500 000,000	500 508,197	0,44%	B+
HL 2014-1	6 000	600 000,000	606 462,246	0,53%	BB-
TL 2014-2	10 000	1 000 000,000	1 002 898,361	0,88%	BBB+
ATL 2014-3	5 000	500 000,000	527 151,781	0,46%	BBB
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	1 000 000,000	1 042 310,137	0,91%	BB+
CIL 2015-1	5 000	500 000,000	516 721,311	0,45%	BBB
HL 2015-1	10 000	1 000 000,000	1 041 516,712	0,91%	BB
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 059 025,137	1,80%	BBB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	1 000 000,000	1 010 218,082	0,88%	-
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	400 000,000	400 471,257	0,35%	BB+
Emp Sub HL 2015-01	5 000	500 000,000	503 130,302	0,44%	B
ES TL 2013	16 000	960 000,000	995 840,000	0,87%	BB+
CIL 2014-2	3 000	300 000,000	316 790,794	0,28%	BBB-
FCC		105 068,400	105 583,535	0,09%	
FCC BIAT-CREDIMMO1 (P2)	400	105 068,400	105 583,535	0,09%	A1.TN
OPCVM		3 222 891,127	3 275 445,201	2,87%	
AMEN TRESOR SICAV	30 941	3 222 891,127	3 275 445,201	2,87%	
Total Général		70 743 478,882	72 515 400,498	63,49%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-Titres", sont indiqués ci-après :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2014	76 275 203	1 821 395	56 659	78 153 257	
Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	7 532 595			7 532 595	
Titres d'Etat	-			-	
Titres OPCVM	125 102			125 102	
Remboursement et cession de l'exercice					
Annuités et cession des obligations des sociétés	-12 987 244			-12 987 244	3 898
Annuités et cession des titres d'Etat	-			-	-2 898*
Annuités et cession des FCC	-202 178			-202 178	
Cession de titres OPCVM	-			-	
Variation des Plus ou moins values potentielles			-1 208	-1 208	
Ajustement de la moins value sur BTA à amortir			-2 898	-2 898	
Variation des intérêts courus		-102 027		-102 027	
Solde au 31/12/2015	70 743 479	1 719 368	52 554	72 515 400	1 000

*Il s'agit d'une rectification de l'amortissement comptable de la moins value sur la ligne BTA

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 3 603 857 Dinars du 01/01/2015 au 31/12/2015, contre 3 888 375 Dinars du 01/01/2014 au 31/12/2014, et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
-Revenus des obligations	3 290 776	3 407 104
- Revenus des titres de l'Etat	179 710	343 562
- Revenus des FCC (*)	8 255	22 819
- Dividendes	125 117	114 891
Total	3 603 857	3 888 375

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 21 510 088 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Quantité	Coût de revient	Valeur au 31/12/2015	Garant/ Notes	% Actif
<i>Billets de Trésorerie</i>		9 808 112,991	10 056 829,731		8,80%
BDT070915/050116SERVICOM*	40	1 959 707,555	1 998 656,919	-	1,75%
BDT290411/290416SIH MOURADI	1 000	1 000 000,000	1 035 677,778	BH	0,91%
BDT290411/290416SPT MAHDIA	1 000	1 000 000,000	1 035 677,778	BH	0,91%
BDT211215/100316SOPIVEL	20	987 401,575	989 133,858	-	0,87%
BDT080715/040116LOUKIL**	10	4 861 003,861	4 997 683,398	-	4,38%
<i>Certificat de Dépôt</i>		11 424 695,353	11 453 258,461		10,03%
CD061215/250116ML	2	992 079,208	996 198,020	F3	0,87%
CD061215/250116UNIFACTOR	4	1 983 940,602	1 992 291,489	B	1,74%
CD111115/100116UNIFACTOR	2	990 253,540	998 538,031	B	0,87%
CD221215/210116ML	2	995 228,628	996 819,086	F3	0,87%
CD231215/010216ML	4	1 987 301,587	1 990 158,730	F3	1,74%
CD241215/12022016ML	4	1 984 158,416	1 986 693,070	F3	1,74%
CD291215/280116ML	3	1 492 842,942	1 493 558,648	F3	1,31%
CD311215/100116BHALAIN SAVARY	2	998 890,430	999 001,387	-	0,87%
Total		21 232 808,344	21 510 088,192		18,83%

* Le billet de trésorerie émis par la société SERVICOM et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement de titres coté en garantie de remboursement du billet.

** Le billet de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group (LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement du billet.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015, à 2 049 210 Dinars contre 1 595 771 Dinars pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014, et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts des comptes à terme	886 228	896 923
Intérêts des billets de trésorerie	633 517	659 600
Intérêts des certificats de dépôt	529 465	39 248
Total	2 049 210	1 595 771

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAL AU 1^{ER} JANVIER		
Montant	107 462 761	113 009 676
Nombre de titres	1 090 479	1 146 824
Nombre d'actionnaires	1001	995
SOUSCRIPTIONS REALISEES		
Montant (Nominal)	88 793 800	109 478 500
Régl. des sommes non distribuables	-1 317 528	-1 618 965
Nbre de titres émis	887 938	1 094 785
RACHATS EFFECTUES		
Montant (Nominal)	87 381 900	115 113 000
Régl. des sommes non distribuables	-1 295 703	-1 699 885
Nbre de titres rachetés	873 819	1 151 130
AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL		
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-1 208	7 610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	1 000	-945
Frais de négociation de titres	-855	
CAPITAL AU 31 DECEMBRE		
Montant	108 851 773	107 462 761
Nombre de titres	1 104 598	1 090 479
Nombre d'actionnaires	1012	1001

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 136 439 Dinars contre 131 463 Dinars au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire à payer	135 259	130 283
Rémunération du dépositaire à payer	1 180	1 180
Total	136 439	131 463

3-7 Autres créiteurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 444 296 Dinars contre 441 306 Dinars au 31/12/2014, et détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Jetons de présence	15 000	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 033	382 145
Etat retenues à la source	26	26
Honoraires du commissaire aux comptes	34 759	33 283
Redevances CMF à régler	10 010	9 679
TCL à payer	1 317	1 023
Autres rémunérations	150	150
Total	444 296	441 306

3-8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à 1 180 DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôt avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien. La charge de gestion du 01/01/2015 au 31/12/2015, s'élève à 527 331 Dinars contre 519 936 Dinars du 01/01/2014 au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	526 151	518 756
Rémunération du dépositaire	1180	1180
Total	527 331	519 936

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président de Conseil. Les autres charges s'élèvent du 01/01/2015 au 31/12/2015, à 179 019 Dinars contre 177 557 Dinars du 01/01/2014 au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Redevances CMF	116 923	115 279
Honoraires du commissaire aux comptes	30 459	30 664
Jetons de présence	15 000	15 000
Rémunération du Président du Conseil	2 118	1 968
T.C.L	14 390	13 361
Autres charges	130	1285
Total	179 019	177 557

4- Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à 14 Dinars contre 105 840 Dinars au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes à recevoir	14	-
Annuité Emprunt obligataire « HOURIA 2000 » (*)	-	105 840
Total	14	105 840

(*) Ce montant concerne la dernière annuité de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 840 Dinars et dont l'échéance est le 01 Juin 2011. Cette échéance a été encaissé au 21/12/2015.

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par actions :

Données par actions	2 015	2 014	2 013	2 012
Revenus des placements	5,118	5,029	5,224	4,654
Charges de gestion des placements	0,477	0,477	0,517	0,476
Revenus net des placements	4,640	4,552	4,706	4,177
Autres produits	-	-	-	-
Autres charges	0,162	0,163	0,172	0,156
Résultat d'exploitation (1)	4,478	4,389	4,534	4,021
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,146	-0,139	-0,499	-0,142
Sommes distribuables de l'exercice	4,333	4,251	4,035	3,878
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,001	0,007	0,016	0,005
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,001	-0,001	-0,004	-
Frais de négociation de titres	-0,001	-	-	-
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-0,001	0,006	0,012	0,005
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,477	4,396	4,546	4,026
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,001	0,006	0,012	0,005
Régularisation du résultat non distribuable	-0,001	-0,001	-0,004	-
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,002	0,005	0,008	0,005
Distribution de dividendes	4,251	4,035	3,878	3,885
Valeur liquidative	102,877	102,798	102,577	102,412

5- 2 Ratios pertinents:

Libellé	2015	2014	2013	2012
Actif Net Moyen	116 918 628	115 275 204	131 454 455	128 150 554
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%
Autres charges / actif net moyen	0,15%	0,15%	0,15%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,23%	4,15%	3,96%	3,80%

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » arrêtés au 31 Décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » ainsi que des résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas des observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes sur la composition de l'actif de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » :

1/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.

2/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 10,53 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires et Certificats de dépôts) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « BH INVEST », gestionnaire de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », une lettre en vue de régulariser sans délai la situation de la dite SICAV conformément aux dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 28 Mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
CMC- DFK International
Hichem AMOURI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.**

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE », nous avons été avisés des conventions suivantes rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

- La convention de dépositaire conclue entre la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » et la « BANQUE DE L'HABITAT » au titre de laquelle la Banque perçoit une rémunération fixe annuelle de 1 180 Dinars en TTC.
- La convention de gestion conclue entre la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE » et la société « BH INVEST » qui accepte l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financières et administratives. La rémunération annuelle en TTC de la société « BH INVEST » est calculée au taux de 0,45 % de l'actif net. A ce titre, les honoraires de gestion au titre de l'année 2015, s'élèvent à 526 151 Dinars TTC.
- Un placement de 5 certificats de dépôts émis par la société « MODERN LEASING » pour un encours, au 31 Décembre 2015, de 7 451 611 Dinars, souscrit par la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE ».
- Un placement d'un certificat de dépôts émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour un encours, au 31 Décembre 2015, de 998 890 Dinars, souscrit par la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE ».
- Un placement en comptes à terme émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour un encours, au 31 Décembre 2015, de 19 532 000 Dinars, souscrit par la société « SICAV BH - OBLIGATAIRE ».
- Le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 2 500 Dinars brut par administrateur.
- La rémunération du Président du Conseil d'administration s'élève à 177 Dinars brut par mois.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 28 Mars 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :
CMC- DFK International
Hichem AMOURI**